

# RAPPORT RSE

DÉCLARATION DE PERFORMANCE  
EXTRA-FINANCIÈRE

# 2019







# SOMMAIRE



<b>Introduction.....</b>	<b>6</b>	<b>2. Achats responsables : créer une relation durable avec les fournisseurs et les sous-traitants.....</b>	<b>87</b>
<b>Faits marquants RSE 2019.....</b>	<b>12</b>	<b>3. L'engagement de nos collaborateurs.....</b>	<b>91</b>
<b>La démarche RSE du Groupe CMA CGM.....</b>	<b>17</b>	1. La diversité au sein du Groupe.....	94
<b>Protection de l'environnement.....</b>	<b>37</b>	2. Conditions de travail des collaborateurs.....	99
1. Transition énergétique.....	41	3. Développement des collaborateurs.....	110
2. Préservation de la biodiversité.....	51	<b>L'excellence en matière de sécurité.....</b>	<b>121</b>
3. Ressources, matières et déchets.....	56	<b>L'engagement sociétal du Groupe aux niveaux mondial et local.....</b>	<b>137</b>
<b>L'exemplarité en matière d'éthique et de conformité.....</b>	<b>61</b>	1. La Fondation CMA CGM.....	139
1. Ethique et intégrité des affaires.....	63	2. Territoires et communautés.....	145
2. La conformité en matière de sanctions économiques.....	66	<b>Annexes.....</b>	<b>150</b>
3. La conformité en matière de concurrence.....	66	<b>Tableau des indicateurs.....</b>	<b>152</b>
4. La conformité en matière de données personnelles.....	67	<b>Note méthodologique.....</b>	<b>158</b>
<b>L'apport sur toute la chaîne de valeur.....</b>	<b>77</b>	<b>Glossaire.....</b>	<b>.....</b>
1. Satisfaction client : améliorer l'expérience du client tout au long de son parcours.....	79	<b>Rapport D'audit.....</b>	<b>165</b>

# INTRODUCTION

Le Groupe CMA CGM, fondé par Jacques R. Saadé est un leader mondial du transport maritime et de la logistique. Il s'est développé depuis plus de 40 ans sur des valeurs humaines et entrepreneuriales fortes : l'initiative, l'audace, l'intégrité et l'imagination. Aujourd'hui dirigé par Rodolphe Saadé, le Groupe CMA CGM connaît une croissance continue et ne cesse d'innover pour proposer à ses clients de nouvelles offres de service plus innovantes et responsables. CMA CGM représente une flotte de plus de 500 navires, des services opérés entre 400 ports, plus de vingt millions de conteneurs transportés en 2019 et 750 entrepôts opérés à travers le monde.

**Cette position de leader, nous l'avons acquise grâce à la qualité des services que nous délivrons quotidiennement à nos clients.**

En 2019, le Groupe a approfondi la digitalisation de ses services et proposé de nouvelles offres innovantes et adaptées à leurs besoins.

L'activité du Groupe s'est diversifiée pour intégrer les métiers du transport terrestre et de la logistique. En 2019, 2/3 des conteneurs que nous avons transporté par voie terrestre ont été acheminés par train ou barge. L'acquisition de CEVA Logistics consolide notre position d'acteur intégré proposant toujours plus de solutions porte à porte à nos clients.

**Le Groupe CMA CGM a résolument mis le cap sur la transition énergétique pour devenir un leader du transport maritime et de la logistique bas carbone.**

L'amélioration de notre empreinte environnementale et de celle de nos clients est au cœur de notre stratégie.

Nous avons fait le choix du gaz naturel liquéfié pour la propulsion de nos nouveaux navires afin d'aller au-delà des réglementations relatives à la pollution atmosphérique tout en contribuant à réduire significativement nos émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons été les premiers à tester avec succès des biocarburants de 2<sup>e</sup> génération, produits à base d'huiles alimentaires recyclées qui émettent 85 % de moins de CO2 par rapport à un fioul traditionnel. Nous serons pionniers pour développer cette offre à une échelle industrielle et au bénéfice de nos clients. Ces innovations reflètent notre philosophie : agir dès aujourd'hui en s'appuyant sur les meilleures solutions techniques disponibles et préparer activement le futur.



*« Le monde est face à des enjeux environnementaux et sociétaux majeurs. Groupe familial, leader international dans le transport et la logistique, nous nous devons de construire des échanges économiques plus justes et plus respectueux de l'environnement. Déjà pionnier en matière de propulsion au Gaz Naturel Liquéfié et de biocarburant, nous devons trouver des solutions énergétiques et technologiques qui permettent de répondre à ces enjeux, et ce, pour l'ensemble de l'industrie. C'est un engagement que nous prenons vis-à-vis de nos collaborateurs, de nos clients et du monde entier. »*

**Rodolphe Saadé**

Président Directeur Général du Groupe CMA CGM

## **La réussite du Groupe repose sur l'énergie et l'engagement de nos plus de 35 800 collaborateurs dans le monde.**

Nous sommes une entreprise engagée en faveur d'un développement humain positif

Le Groupe CMA CGM inscrit son action dans la promotion des objectifs de développement durable définis par les Nations Unies. Il a rejoint le Global Compact des Nations Unies et s'y investit pour faire progresser les pratiques des entreprises en la matière.

Nous renforçons chaque année notre action en faveur des droits humains, de l'éthique, de la conformité, de la lutte contre la corruption ou encore de la gestion de nos fournisseurs grâce à une politique d'achats responsables ambitieuse.

La culture du Groupe est celle de l'amélioration constante de la performance. Nous évaluons ainsi nos performances développement durable de façon continue via différents mécanismes. En 2019, le cabinet indépendant EcoVadis a attribué à CMA CGM le label « Gold » pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, relevant encore des progrès notoires sur différents aspects, en particulier la protection des droits humains et les achats responsables.

## **La diversité est notre force**

Le Groupe CMA CGM est une mosaïque d'identités et de compétences qui constitue une communauté de travail où chacun peut trouver un sens à son activité, un engagement dans une démarche collective positive et un épanouissement personnel.

Nos collaborateurs représentent 148 nationalités. Ils constituent autant de points de vue qui enrichissent notre compréhension du monde.

Au même titre que la diversité culturelle, l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est une de nos valeurs cardinales.

La proportion de femmes parmi nos managers ne cesse de progresser. Nous accompagnons cette dynamique à travers des programmes comme « We Are Shipping ».

Enfin, comme nos collaborateurs constituent notre actif le plus précieux, nous y investissons massivement à travers plus de 260 000 heures de formation réalisées en 2019.

*A noter : Le périmètre de cette déclaration de performance extra-financière est celui du Groupe CMA CGM, hors CEVA Logistics acquis par le Groupe courant 2019. Le programme d'intégration de CEVA Logistics dans le modèle d'affaires, la cartographie des risques extra-financières et le reporting RSE est en cours et une finalisation des informations consolidées est prévue courant 2020 et sera disponible et communiquée dans la DPEF 2020.*

# Les marques, activités, métiers et chaîne de valeur du Groupe CMA CGM

Aujourd’hui, le Groupe est présent dans plus de 132 pays où sont répartis plus de 750 bureaux.

Les marques associées aux activités du Groupe sont les suivantes :



Les métiers au sein de CMA CGM sont divers et ils se décomposent comme suit :



Au cours des dernières décennies, le Groupe CMA CGM a élargi son périmètre d’activité, qui aujourd’hui se découpe en 3 grands domaines : les activités maritimes, les activités terrestres (portuaires, intermodales et logistiques), les activités sédentaires (supports siège, bureaux régionaux, réseaux d’agences du Groupe et de ses filiales).

# ENJEUX ET AMBITIONS RSE

## Responsabilité Sociétale d'Entreprise du Groupe CMA CGM

### Les enjeux de la démarche RSE

Au cours de l'année 2019, la démarche RSE Groupe a été détaillée et ajustée afin de traduire au mieux la volonté du Groupe d'être le moteur de sa transition écologique, économique et sociale en fonction de ses activités. La démarche se décompose en 3 axes, 6 piliers et 12 enjeux :



### Les ambitions de la démarche RSE Groupe

L'ambition de la démarche RSE du Groupe est d'offrir des solutions transport et logistique durables, responsables et créatrices de valeur ayant un impact positif ou limité auprès de l'ensemble de nos parties prenantes

**ENVIRONNEMENT** : Être un leader dans la transition énergétique et développer des solutions clients toujours plus éco-responsables

#### SOCIAL & SOCIÉTAL :

- **Social** : Promouvoir la diversité au sein des équipes, améliorer la qualité de vie au travail et permettre aux collaborateurs de s'épanouir et de se former tout au long de leur parcours professionnel
- **Sociétal** : Poursuivre notre engagement auprès des communautés via la Fondation CMA CGM et les actions Groupe et locales

#### PERFORMANCE :

- **Ethique et conformité** : Prévenir le risque corruption et développer notre politique en matière d'éthique et de conformité auprès de l'ensemble de nos parties prenantes
- **Chaîne de valeur** :
  - Customer Centricity : où mettre les clients au centre du business, être à leur écoute et anticiper leurs besoins, leur fournir des gages de garanties au travers de certifications, les aider à devenir plus durable et innover à leur côté
  - Achats Responsables : relation, partenariat et accompagnement durable de nos fournisseurs : maîtrise des enjeux, des risques sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux liés aux achats
- **Santé, sécurité et sûreté** : Santé, sécurité et sûreté de l'ensemble des collaborateurs, des actifs du Groupe et des marchandises transportées

### Offrir des solutions de transport et de logistique durables et créatrices de valeur

Nous sommes convaincus que la force du groupe repose sur les multiples interactions avec l'ensemble de nos parties prenantes et notamment notre premier atout : nos collaborateurs qui contribuent à la performance de nos clients tout en optimisant leur impact environnemental. Le Groupe CMA CGM s'engage au quotidien pour construire un transport maritime toujours plus novateur et respectueux de l'environnement. Qu'il s'agisse de solutions logistiques ou technologiques, cet engagement repose sur un partenariat fort avec nos fournisseurs et sous-traitants, dans une optique de création de valeur partagée avec nos clients et partenaires. Acteur majeur du développement économique global et local, le Groupe œuvre tous les jours au respect des Droits Humains, des libertés fondamentales et des principes d'éthique, en réalisant son travail de manière responsable et intègre. La démarche RSE Groupe intègre les Objectifs de Développement Durable et adhère aux 10 principes du Pacte Mondial des Nations Unies.



**ACTIVITÉS SÉDENTAIRES**  
activités supports siège, bureaux régionaux, réseaux d'agences du Groupe et de ses filiales

**ACTIVITÉS MARITIMES**  
navires en propriété et affrétés

## RESSOURCES CLÉS

- Actifs totaux : **32 821** millions d'USD<sup>1</sup>
- 17 826** millions d'USD de dette nette ajustée<sup>1</sup>
- Plus de **420** ports d'escale
- Plus de **200** lignes maritimes
- Plus de **500** navires opérés<sup>2</sup> dont **190** en propriété<sup>3</sup>
- Capacité de plus de **2,7** millions d'EVP dans la flotte
- Plus de **7 782** ktonnes de fioul achetées pour la flotte maritime
- 46** terminaux<sup>4</sup>
- Plus de **50 000** fournisseurs<sup>5</sup>
- Plus de **750** bureaux dans le monde
- 35 800** collaborateurs **148** nationalités / **132** pays
- 4 960** navigants français et internationaux
- 37%** des managers sont des femmes<sup>5</sup>

## LES 6 AXES DE LA DÉMARCHE RSE



AWAR



## LES 4 VALEURS DU GROUPE

- Initiative : oser pour progresser
- Audace : entreprendre pour dépasser ses limites
- Intégrité : respecter pour durer
- Imagination : s'adapter et être créatif pour être le meilleur dans l'exercice de son métier

## LES 5 PROJETS STRATÉGIQUES DU GROUPE

- Customer Centricity : être centré sur les clients en proposant des offres innovantes et adaptées à leurs besoins
- Développement maritime, terrestre et logistique
- Innovation et digitalisation
- Expertise humaine renforcée, combinée à une organisation en interne agile
- Responsabilité Sociétale d'Entreprise traduisant les valeurs et l'engagement du Groupe

### ACTIVITÉS TERRESTRES portuaires, intermodales et logistiques

## RÉSULTATS

- 30 254 millions d'USD de chiffre d'affaires<sup>1</sup>
- 21,6 millions d'EVP transportés<sup>7</sup>
- Emissions de 24,3 millions de tonnes de CO<sub>2</sub>
- 0 pollution majeure
- 1 conteneur perdu en mer
- Dispositif d'alertes professionnelles : 54 alertes reçues
- Plus de 70 000 clients<sup>8</sup>
- Innovation : 125 entreprises financièrement soutenues par le Groupe
- 348 fournisseurs évalués sur leur démarche RSE
- 249 908 heures de formation dispensées aux collaborateurs
- Accident mortel : 0
- 13 000 enfants soutenus via l'Appel à projets de la Fondation CMA CGM
- Plus de 980 conteneurs et 7 500 tonnes de matériel humanitaire acheminées depuis le début de l'opération « Conteneurs d'Espoir »
- 61 actions en faveur des communautés locales dans 23 pays

## DS 2019

## COLLABORATIONS 2019



# FAITS MARQUANTS RSE 2019

- Renforcement de la Direction Sustainability et création d'un Comité Sustainability émanation du Comité Exécutif du Groupe
- Notation EcoVadis : statut GOLD pour la 5<sup>e</sup> année avec une augmentation de la note globale
- Adhésion au Global Compact des Nations Unies et à la Business Action Platform for the Ocean

## La protection de l'environnement

### Transition énergétique

Amélioration de la performance énergétique de la flotte du Groupe :

- - 6% d'émissions de gaz à effet de serre par rapport à 2018
- -24% d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2015 en ligne avec l'objectif volontaire de -30 % en 2025

### Carburants alternatifs

- Réception des trois premiers navires propulsé au gaz naturel liquéfié (GNL) – Containership, permettant une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> jusqu'à 20%
- Test de biocarburant de 2<sup>e</sup> génération sur 2 navires Groupe en partenariat avec IKEA
- Lancement d'une coalition internationale pour l'énergie de demain dans les transports aux Assises de l'Economie de la Mer

### Qualité de l'Air

Implémentation de la stratégie Global Sulphur Cap du Groupe autour de trois solutions majeures : Gaz Naturel Liquéfié, fiouls à faible teneur en soufre, système de traitement des fumées

### Protection de la biodiversité

- Engagement du Groupe à ne pas faire transiter ses navires par la Route du Nord
- Aucune pollution majeure aux hydrocarbures en 2019
- Perte d'un seul conteneur vide au cours de l'année

### Ressources, matières et déchets

- 3 navires démantelés selon des procédures renforcées de sélection et de suivi de chantier

## L'exemplarité en matière d'éthique et de conformité

- 54 alertes via Ethics Hotline en 2019 témoignant d'une appropriation croissante de l'outil d'alertes professionnelles Groupe par l'ensemble des parties prenantes
- Renforcement de l'organisation "Éthique et Conformité" au Siège et élargissement du réseau mondial de correspondants - 72 correspondants représentant plus de 100 pays sur les 5 continents

## L'apport sur toute la chaîne de valeur

### Customer Centricity

- Plus de 110 rapports CO2 réalisés pour les clients Groupe hors APL
- 125 entreprises soutenues financièrement par le Groupe dans le cadre de leur activité et des produits et services développés :
- Lancement de nouveaux produits à valeur ajoutée qui viennent s'ajouter à ceux déjà existants : Traxens, Serenity, Reefer Pharma, Network, Shipfin
- Mise en place du Loyalty Program pour les clients « ELITE » : programme permettant de construire une relation de partenariat avec nos clients se construisant autour de services, d'avantages et d'opportunités business

### Achats Responsables

- Déploiement de la politique « Achats Responsables » au sein du Groupe via la réalisation de procédures, d'un reporting et de formations adaptées
- 348 fournisseurs évalués sur un périmètre Groupe

## L'engagement de nos collaborateurs

### Diversité au sein du Groupe : mixité et inclusion

- 35 800 collaborateurs dans le monde de 148 nationalités réparties dans 132 pays
- 37% des managers sont des femmes et 100% du personnel navigant féminin français est officier
- Déploiement du programme « We Are Shipping » à l'international : programme visant à accompagner les femmes dans leur développement professionnel - depuis son lancement plus de 80 femmes ont bénéficié de ce programme
- Suivi d'une formation « Recruter sans discriminer » par l'équipe de recrutement siège afin de promouvoir la diversité au sein de l'entreprise

### Conditions de travail des collaborateurs

- Poursuite du programme de télétravail : 691 collaborateurs en expérimentation au siège
- Obtention des labels « Happy Candidates 2020 » et « Happy Trainees 2020 » récompensant la qualité du processus de recrutement de la DRH Groupe et la

politique RH du Groupe à destination des stagiaires et des alternants

- Renforcement du système de mentoring à bord pour les navigants : des officiers sont dédiés à plein temps à la visite des navires pour le partage de bonnes pratiques et la réalisation de formations - 194 visites réalisées en 2019

### Développement des collaborateurs

- 249 908 heures de formation dispensées aux collaborateurs
- Lancement de l'offre « Leadership » par la CMA CGM Academy : « Communication & Assertivité », « Storytelling », « Gestion du stress », « Gestion des conflits », « Feedback »
- Pour les navigants : mise en place d'un simulateur de formation pour les navires au GNL. Ce simulateur a pour but de développer les compétences de nos navigants, pour intégrer les spécificités opérationnelles liées à cette technologie.

## L'excellence en matière de sécurité

- **Accidents du travail** : 0 accident mortel en 2019, à noter cependant une augmentation de la fréquence des accidents, mais de gravité moindre sur un périmètre maritime et terminaux élargi
- **Certifications** : Triple certification pour la flotte en propriété et 53% des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals et Inland CMA CGM HO ont au moins une des certifications ISO 9001, 14001, OHSAS 18001 ou ISO 45001
- **Solidarité maritime** : 5 opérations de secours et de sauvetage en mer réalisées
- **Renforcement des mesures contre les trafics de drogue** et développement de partenariats avec les autorités étatiques

## L'engagement sociétal du Groupe aux niveaux mondial et local

### Fondation CMA CGM

- 23 associations et 13 000 enfants soutenus via l'Appel à Projets 2019
- Accélération du programme "Conteneurs d'Espoir" en 2019 : plus de 280 conteneurs EVP envoyés en 2019, soit un total de 980 conteneurs et plus de 7 500 tonnes de matériel humanitaire acheminés depuis le lancement du programme en 2012
- Multiplication par 3 du nombre de collaborateurs engagés dans le programme Mécénat de Compétence soutenant 9 associations partenaires

**Territoires & Communautés** : plus de 60 initiatives bénévoles recensées en 2019, soit une augmentation de 60% par rapport à 2018 : 68% de ces initiatives sont des actions locales à but sociétal et 32% à but environnemental

## PERSPECTIVES 2020

- Intégration de CEVA Logistics dans la démarche développement durable du Groupe CMA CGM
- Entrée en flotte de 16 navires (23 000evp/15 000evp/1 400evp) propulsés au GNL
- Partenariat avec Energy Observer pour tester des moyens de propulsion alternatifs tels que la voile ou l'hydrogène
- Mobilisation du Groupe lors du Congrès Mondial de la Nature en Juin 2020
- Mise en place d'une nouvelle offre clients « Green Services » visant des transports neutres en carbone
- Refonte de la Charte Partenaire





CMA CGM

CMA CGM CHRISTOPHE COLOMB  
MARSEILLE

DEMARCHE RSE  
DU GROUPE  
CMA CGM

---

# LA DEMARCHE RSE DU GROUPE CMA CGM

Global Compact des Nations Unies et Objectifs du Développement Durable – ODDs dans la démarche RSE du Groupe



Les Objectifs de Développement Durable de l'ONU fixent le nouveau cap des entreprises qui, comme CMA CGM, se veulent responsables et souhaitent assumer leurs impacts tant économiques, que sociaux, sociétaux et environnementaux.

Cette liste de 17 objectifs universels a pour ambition, notamment, le respect des droits humains et des libertés fondamentales, la lutte contre les inégalités et la préservation de l'environnement.

Courant 2018, CMA CGM a mis en parallèle les 17 ODDs avec sa démarche RSE. L'objectif étant d'identifier le positionnement de la démarche du Groupe vis-à-vis du programme de l'ONU. Les résultats de ce travail sont présentés en introduction de chacune des parties du présent document



A l'occasion de la COP 25, CMA CGM rejoint le Global Compact. Il s'agit de la plus importante initiative internationale d'engagement volontaire en matière de développement durable qui regroupe plus de 13 000 participants, dans 170 pays. L'initiative mobilise les entreprises et la société civile dans la mise en œuvre concrète des objectifs de développement durable.

Le Global Compact propose un cadre d'engagement simple, universel et volontaire, qui s'articule autour de 10 principes relatifs au respect des droits humains, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le Groupe a également adhéré à la Business Action Platform for the Ocean, qui en constitue le réseau technique dédié aux enjeux de la mer, ainsi qu'aux Sustainable Ocean Principles, ensemble de neuf principes

En 2019, avec la finalisation de l'évaluation des risques et la mise en parallèle des enjeux RSE, les ODDs prioritaires du Groupe ont été identifiés.



Du fait de ses activités, CMA CGM ne contribue pas directement à la réussite de ces objectifs mais en fait la promotion.



Du fait de ses activités, CMA CGM contribue activement et positivement à la réussite de ces objectifs.



Du fait de ses activités, ces objectifs sont stratégiques pour CMA CGM.

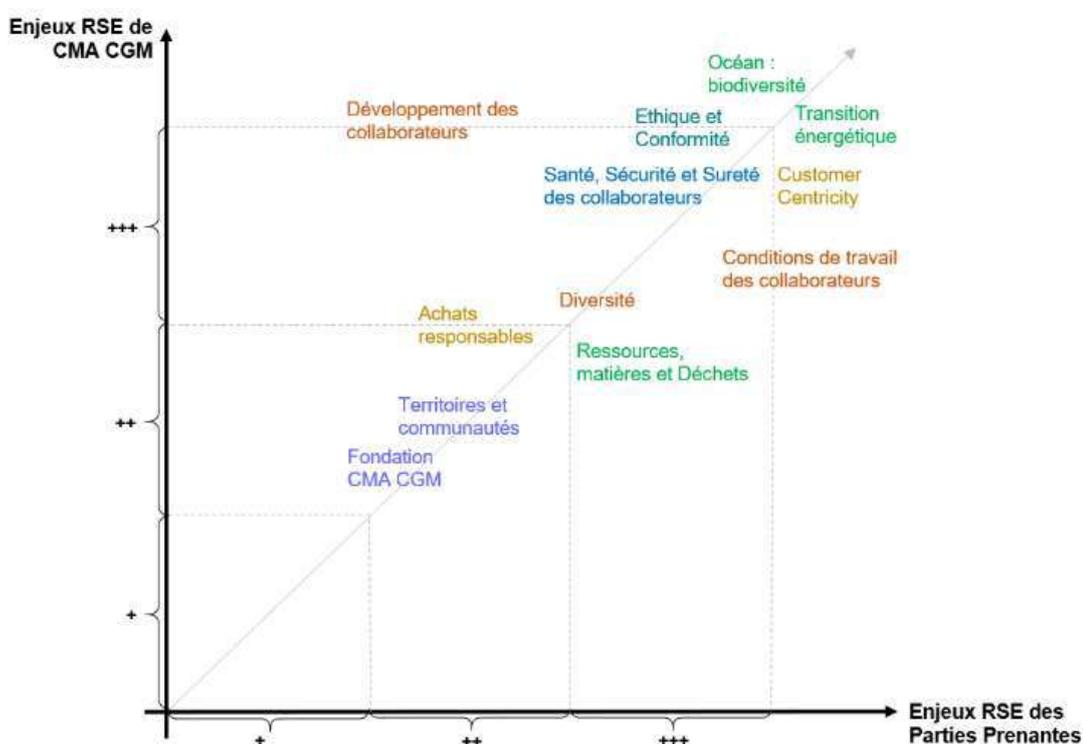
## La matrice de matérialité RSE du Groupe

L'analyse de matérialité<sup>1</sup> a été actualisée afin de hiérarchiser les 12 enjeux RSE du Groupe. Ces derniers ont été priorisés au sein de la matrice de matérialité comme suit :

- En prenant en compte l'importance et les stratégies mise en place au sein du Groupe et de ses filiales pour chacun des enjeux – axe des ordonnées

- En intégrant la vision des parties prenantes – axe des abscisses
- En 2019, 95 collaborateurs Groupe et filiales ont été interrogés et se sont positionnés sur la démarche RSE de CMA CGM

Pour rappel, l'identification des axes et des enjeux RSE a été réalisée à partir de la liste exhaustive des critères RSE de la Loi Grenelle II, article 225.



<sup>1</sup> Le détail méthodologique employé pour la réalisation de la matrice de matérialité est disponible dans la Note Méthodologique du présent rapport.

## Des collaborations et des échanges avec les parties prenantes

Conscient que la démarche RSE est une matière en mouvement, et dans une optique d'échange et de partage, le Groupe s'implique à travers notamment :

- Des collaborations inter-entreprises et multi-organisationnelles
- En participant à des conférences

- En s'engageant et en initiant avec d'autres entreprises et acteurs économiques des travaux et des initiatives à impact positif

- En associant clients et fournisseurs dans la démarche RSE de CMA CGM

Vous trouverez des exemples des diverses implications du Groupe tout au long du présent rapport.

## La cartographie des risques RSE du Groupe

Avec l'appui du département Gestion des Risques, une cartographie des risques RSE en lien avec la matrice de matérialité a été élaborée. Le travail sur 2019 a consisté :

- Dans un premier temps, à identifier les cartographies des risques Groupe existantes en lien avec l'un des 12 enjeux RSE du Groupe et de positionner chacun de ces risques dans une cartographie des risques dite « RSE »
- Dans un second temps, une mise en parallèle des enjeux de la matrice de matérialité et des risques de la cartographie des risques RSE a été réalisée. Cela a permis d'identifier :
  - Des enjeux n'ayant pas de risques associés. Un travail est en cours pour réaliser les analyses des risques manquants
  - Si le positionnement de chacun des risques était similaire ou différent des enjeux. Dans cet exercice, des différences ont été identifiées et s'expliquent.

Aujourd'hui, les risques RSE identifiés sont les suivants :

- Risque de non-conformité avec les réglementations « éthique et conformité » notamment concernant : la concurrence, la corruption, les sanctions économiques et la protection des données personnelles
- Partenariats avec nos fournisseurs et sous-traitants
- Droits humains
- Conditions de travail
- Santé & Sécurité
- Sûreté
- Changement Climatique
- Raréfaction des matières et production de déchets
- Pollution
- Atteinte à la biodiversité

### La gestion des risques et les cartographies des risques Groupe

La gestion des risques est gérée par la Direction Centrale Gestion des Risques et Audit Interne. L'équipe de Gestion des Risques déploie une approche au niveau Corporate sous l'impulsion de la Direction Générale, avec la contribution des métiers.

La méthodologie est basée sur une évaluation qualitative à un instant et projetée à un an.

La cartographie des risques Groupe et les micro-cartographies des risques par activité / fonction sont basées sur deux critères :

- La probabilité d'occurrence du risque
- La sévérité des impacts du risque



# Les objectifs, les réalisations 2019 et les orientations 2020/2021

Ambitions de la démarche RSE du Groupe	6 AXES RSE	12 ENJEUX RSE	Réalizations 2019
ENVIRONNEMENT	Ambitions de l'axe	Description de l'enjeu	
	<p><b>Environnement</b></p> <p><i>La protection de l'environnement</i></p> <p>Être un leader dans la transition énergétique et développer des solutions clients toujours plus éco-responsables</p>	<p><b>Transition énergétique</b> Efficacité énergétique, changement climatique (Gaz à Effets de Serre), émissions de CO2, pollutions atmosphériques (émissions de SOx - oxyde de soufre, NOx - oxyde d'azote, particules fines)</p> <p><b>Protection de la biodiversité</b> Pollutions marines (marée noire...), autres pollutions terrestres et sous-marines : olfactives, visuelles, sonores, protection des cétacés, gestion des eaux de ballasts, gouvernance des océans</p> <p><b>Ressources, matières et déchets</b> Construction, démantèlement et recyclage (navires, conteneurs, terminaux...), production et gestion des déchets</p>	<p>Amélioration de la performance énergétique de la flotte du Groupe : -24 % d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2015 en avance sur notre objectif volontaire à 2025 de -30 % en 2025</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Test de biocarburant de 2ème génération sur 2 navires du Groupe en partenariat avec IKEA</li> <li>- Mise à l'eau du plus grand porte-conteneurs propulsé au Gaz Naturel Liquéfié - GNL de l'histoire du transport maritime, et équipement de 9 navires à propulsion au Gaz Naturel Liquéfié</li> <li>- Programme ETA 2020 : implémentation de la stratégie Global Sulfur Cap, du Groupe autour de trois solutions majeures : Gaz Naturel Liquéfié, fiouls à faible teneur en soufre, système de traitement des fumées</li> <li>- Lancement d'une Coalition internationale pour l'énergie de demain aux Assises de l'Economie de la Mer</li> </ul> <p>Aucune pollution majeure aux hydrocarbures en 2019 et perte d'un seul conteneur vide au cours de l'année</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Engagement du Groupe à ne pas faire transiter ses navires par la Route du Nord</li> <li>- Adhésion à la Plateforme Océan Climat / Business Action Platform for the Ocean sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'adhésion du Groupe au Global Compact des Nations Unies - UNGC, plate-forme multi-acteurs pour la promotion d'objectifs et de bonnes pratiques en faveur d'un développement durable des océans</li> </ul> <p>Production de 10m3 de déchets solides par navire et par mois 3 navires démantelés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de la politique de démantèlement en adhérent à l'initiative Ship Recycling Transparency Initiative - SRT</li> <li>- Elaboration et mise en place d'un nouveau standard de sélection de sites de démantèlement et de suivi de chantier</li> </ul>
	<p><b>Ethique &amp; conformité</b> <i>L'exemplarité en matière d'éthique et de conformité</i></p> <p>Prévenir le risque corruption et développer notre politique en matière d'éthique et de conformité auprès de l'ensemble de nos parties prenantes</p> <p><b>Chaîne de Valeur</b> <i>L'apport sur toute la chaîne de valeur</i></p> <p>Développer des produits innovants, à forte valeur ajoutée pour une expérience client réussie tout en créant des partenariats durables avec nos fournisseurs dans une démarche d'amélioration mutuelle et continue</p>	<p><b>Ethique &amp; conformité</b> Mise en application des réglementations concernant la concurrence, la corruption, les sanctions économiques et la protection des données</p> <p><b>Customer Centricity</b> Mettre les clients au centre du business, être à leur écoute et anticiper leurs besoins afin de créer une relation de partenariat avec nos clients, leur fournir des gages de garanties au travers des certifications et les aider à devenir plus durables via notamment les éco-innovations (ex. Reefer basse consommation), les innovations technologiques (ex. Traxens), la transformation digitale, les offres de produits responsables et les partenariats du Groupe avec des start-ups.</p>	<p>54 alertes via l'outil d'alerte professionnelle Groupe en 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Renforcement de l'organisation "Ethique et Conformité" au Siège et élargissement du réseau mondial de correspondants - 72 correspondants représentant plus de 100 pays sur les 5 continents</li> <li>- Poursuite de la mise en œuvre des mesures par les lois anti-corruption dont la loi française dite « Sapin II », et poursuite de la mise en œuvre de la loi sur le devoir de vigilance</li> <li>- Traductions additionnelles de la Charte éthique (arabe, portugais, russe, coréen et japonais) et du Code anti-corruption (espagnol, portugais, mandarin et russe)</li> <li>- Renforcement des programmes de formation et de communication essentiels à la prévention des risques relatifs à l'Ethique &amp; la Conformité</li> <li>- Gestion du dispositif d'alerte professionnelle - Ethics Hotline</li> <li>- Participation au pilote lancé par le Maritime Anti-Corruption Network - MACN pour lutter activement contre la corruption dans deux ports de Mumbai (Inde)</li> </ul> <p>Plus de 110 rapports CO2 réalisés pour les clients Groupe hors APL 125 entreprises soutenues financièrement par le Groupe dans le cadre de leur activité et des produits et services développés</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement de 5 nouveaux produits à valeur ajoutée permettant d'accompagner les clients dans le développement de leur activité : Traxens, Serenity, Reefer Pharma, Network, Shipfin</li> <li>- Mise en place d'une nouvelle gamme de fonctionnalités digitales à destination des clients, offrant à la fois facilité, rapidité d'exécution et de nouveaux avantages à travers des services innovants</li> <li>- Mise en place du Loyalty Program pour les clients « ELITE » : programme permettant de construire une relation de partenariat avec nos clients se construisant autour de services, d'avantages et d'opportunités business</li> <li>- Lancement d'enquêtes permettant aux clients de s'exprimer « à chaud » sur un événement particulier, afin de monitorer en continu l'expérience client</li> <li>- Signature de deux nouveaux Pactes de Développement Durable avec Kuehne Nagel et Bolloré Logistics : ces pactes permettent aux deux parties signataires de s'engager mutuellement à mettre en œuvre des moyens permettant de minimiser leur impact commun sur l'environnement</li> <li>- Réalisation de plus de 110 rapports CO2 personnalisés à destination des clients : ce rapport a pour objectif d'analyser l'empreinte carbone de l'ensemble des conteneurs ayant transité via les services du Groupe</li> </ul>

Orientations 2020/21	Correspondance avec les 10 principes UNGC*	Correspondance avec les 17 ODD**	Chapitre correspondant dans la DPEF 2019
<p>Réduire les émissions carbone du Groupe en implémentant les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Entrée en flotte de 16 navires ( 23000evp / 15 000evp / 1400evp ) propulsés au GNL sur la période 2020 – 2022</li> <li>- Poursuivre l'amélioration énergétique des navires</li> <li>- Mise en place de la Coalition Energie de demain</li> <li>- Créer un Groupe de Travail interne décarbonation Roadmap R&amp;D pour établir les objectifs stratégiques carbone du Groupe</li> <li>- Partenariat avec Energie Observer : pour tester des moyens de propulsion alternatifs tels que la voile ou l'hydrogène</li> </ul>	Principes : 7, 8, 9	ODD3 ODD7 ODD13 ODD14	1. Transition énergétique, page 41
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réaliser une campagne de mesure des émissions polluantes des navires : GNL, fiouls à faible teneur en soufre, système de traitement des fumées</li> <li>- Renforcer les coopérations et poursuivre les études pour limiter le bruit sous-marin et aérien des navires</li> <li>- Mobilisation du Groupe lors du Congrès Mondial de la Nature en Juin 2020</li> </ul>	Principes : 7, 8, 9	ODD14	2. Préservation de la biodiversité, page 51
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation active et échanges de bonnes pratiques au sein du Ship Recycling Transparency Initiative (SRTI)</li> <li>- Poursuivre le développement des solutions de prise en charge des déchets solides spéciaux des navires</li> <li>- Poursuivre les actions visant à réduire les risques de pollution aux hydrocarbures et de perte de conteneurs à la mer</li> </ul>	Principes : 7, 8, 9	ODD12	3. Ressources, matières et déchets, page 56
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre à jour le programme anti-corruption de la filiale récemment acquise, CEVA Logistics, au regard de la loi Sapin II et mise en place de la loi sur le devoir de vigilance dans cette filiale</li> <li>- Réaliser de nouvelles actions de sensibilisation pour l'ensemble des collaborateurs Groupe et de nouvelles formations spécifiques pour les employés les plus à risque afin de conforter une culture de l'éthique et de la conformité</li> <li>- Poursuivre l'élargissement de l'examen de la gestion des tiers considérés à risque</li> <li>- Renforcer les contrôles de deuxième niveau relatifs aux risques de non-conformité</li> <li>- Continuer à participer aux actions du Maritime Anti-Corruption Network (MACN) pour lutter activement contre la corruption</li> </ul>	Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,10	ODD12	1. Ethique et intégrité des affaires, page 63
<p>Accélération de la stratégie Customer Centricity, à travers les 4 objectifs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Améliorer la prestation de service en mettant par exemple en place Value added services Green - VAS comme l'utilisation du biocarburant, des navires propulsés au GNL ou la mise en place d'une offre de compensation carbone</li> <li>- Faciliter le Business, grâce à une simplification des process et à des solutions innovantes</li> <li>- Une transparence accrue avec par exemple : en proposant à nos clients un service d'optimisation Carbone via la mise à disposition de rapports évaluant les émissions de CO2, le niveau de service, le respect des Transit Times, information sur les conditions portuaires...</li> <li>- Coopération renforcée avec nos clients (reconnaissance et soutien apportés à nos clients grâce à des équipes d'experts dédiées)</li> </ul>	Principes : 7, 8, 9	ODD9	1. Satisfaction client : améliorer l'expérience du client tout au long de son parcours, page 79

<p><b>SOCIAL ET SOCIÉTAL</b></p>	<p><b>Santé, Sécurité &amp; Sûreté</b> <i>L'excellence en matière de sécurité</i></p> <p>Prévenir et réduire les accidents, les risques sûreté, et améliorer la qualité de vie au travail</p> <p><b>Social</b> <i>L'engagement de nos collaborateurs</i></p> <p>Promouvoir la diversité au sein des équipes, améliorer la qualité de vie au travail et permettre aux collaborateurs de s'épanouir et de se former tout au long de leur parcours professionnel</p> <p><b>Sociétal</b> <i>L'engagement sociétal du Groupe au niveau mondial et local</i></p> <p>Poursuivre notre engagement auprès des communautés via la Fondation et les actions Groupe et locales</p>	<p><b>Santé, Sécurité &amp; Sûreté</b> Santé, sécurité et sûreté de l'ensemble des collaborateurs, des actifs du Groupe et des marchandises transportées</p> <p><b>Diversité au sein du Groupe : mixité et inclusion</b> Egalité des chances, parité, interculturalité, intergénérationnel et handicap</p> <p><b>Conditions de travail des collaborateurs</b> Qualité de vie et bien-être au travail, épanouissement des employés, dialogue social</p> <p><b>Développement des collaborateurs</b> Gestion des carrières, formations et développement des compétences, politique de rémunération</p> <p><b>Fondation CMA CGM</b> Promotion de l'éducation pour tous. Elle s'engage partout dans le monde pour aider les enfants et les jeunes à trouver leur place dans le monde de demain grâce à l'éducation</p> <p><b>Territoires &amp; Communautés</b> Implication dans la vie des territoires des communautés locales, création de valeur locale, emploi local et insertion, impact socio-économique, engagement citoyen / Mécénat – initiatives d'intérêt général, aide locale et aide d'urgence</p>	<p>Accidents du travail : 0 accident mortel en 2019, à noter cependant une augmentation de la fréquence des accidents mais de gravité moindre sur un périmètre maritime et terminaux élargi</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Certifications : Triple certification pour la flotte en propriété et 53 % des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals et Inland CMA CGM HO ont au moins une des certifications ISO 9001, 14001, OHSAS 18001 ou ISO 45001</li> <li>Activité maritime : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Simplification du système de gestion de la sécurité maritime – IMS - Integrated Management System – Système de management intégré et mise en place dans l'IMS des procédures spécifiques à l'exploitation des navires propulsés au Gaz Naturel Liquéfié</li> <li>- Solidarité maritime : 5 opérations de secours et de sauvetage en mer réalisées</li> </ul> </li> <li>Activités inland et Terminaux : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à jour de la Politique Groupe QHSSE en intégrant les activités Inland, et mise en place de standards communs formalisés au travers des QHSSE Guidelines s'articulant autour des « top 10 risks ».</li> <li>- Lancement de la solution digitale « TIN@ » QHSSE au niveau Terminaux et Inland afin de fiabiliser et analyser les données, et optimiser le temps et la qualité de reporting - 15% des Terminaux fin décembre 2019</li> </ul> </li> </ul> <p>Sûreté internationale Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancement d'une plateforme de suivi des voyageurs du Groupe CMA CGM sur un périmètre pilote</li> <li>- Renforcement des mesures contre les trafics de drogue et développement de partenariats avec les autorités étatiques</li> </ul> <p>35 800 collaborateurs dans le monde de 148 nationalités réparties dans 132 pays</p> <p>37% des managers sont des femmes et 100% du personnel navigant français est officier</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement du programme « We Are Shipping » à l'international : programme visant à accompagner les femmes dans leur développement professionnel, depuis son lancement plus de 80 femmes ont bénéficié de ce programme</li> <li>- Sensibilisation des collaborateurs à l'aide de l'Intranet Groupe de la prise en compte du handicap dans l'entreprise, visant à faire connaître sur les processus existants et les contacts privilégiés</li> <li>- Suivi d'une formation « Recruter sans discriminer » par l'équipe de recrutement siège afin de promouvoir la diversité au sein de l'entreprise</li> </ul> <p>Obtention des labels « Happy Candidates 2020 », « Happy Trainees 2020 » récompensant la qualité du processus de recrutement de la DRH Groupe et la politique RH du Groupe à destination des stagiaires et des alternants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite et déploiement de l'expérimentation du télétravail en France, fin 2019, 691 collaborateurs bénéficient de cette expérimentation</li> <li>- Déploiement du programme « Wellness » au siège visant à favoriser le bien-être au travail : en 2019 les axes « équilibre alimentaire » et « activité sportive » ont été lancés</li> <li>- Renforcement du système de mentoring à bord pour les navigants : des officiers sont dédiés à plein temps à la visite des navires pour le partage de bonnes pratiques et la réalisation de formations - 194 visites réalisées en 2019</li> </ul> <p>249 908 heures de formation dispensées aux collaborateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement d'un dispositif pilote au siège pour favoriser la découverte des métiers du Groupe et la mobilité des collaborateurs</li> <li>- Expérimentation pilote du 360° feedback auprès d'un panel de Cadres du Top Management, cet outil est un outil de développement individuel</li> <li>- Lancement de l'offre Leadership par la CMA CGM Academy : «Communication &amp; Assertivité», «Storytelling», «Gestion du stress», «Gestion des conflits», «Feedback»</li> <li>- Lancement du programme de formation sur le leadership et le management pour les officiers, le « Master Management Program » par la CMA CGM Academy</li> <li>- Pour les navigants : mise en place d'un simulateur de formation pour les navires au GNL (chaîne gaz), en préparation de l'entrée en flotte de nos futurs navires au GNL. Ce simulateur a pour but de développer les compétences de nos navigants, pour intégrer les spécificités opérationnelles liées à cette technologie</li> </ul> <p>- 23 associations et 13 000 enfants soutenus via l'Appel à Projets 2019</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Accélération du programme "Conteneurs de l'Espoir" en 2019 : plus de 280 conteneurs EVP envoyés en 2019, soit un total de 980 conteneurs et plus de 7 500 tonnes de matériel humanitaire acheminés depuis le lancement du programme en 2012</li> <li>- Elargissement du programme "Mécénat de Compétence" : 35 collaborateurs engagés à Marseille et au Havre à travers 9 associations partenaires contre 10 collaborateurs sur Marseille en 2018</li> </ul> <p>Plus de 60 initiatives bénévoles recensées en 2019, soit une augmentation de 60% par rapport à 2018 : 68% de ces initiatives sont des actions locales à but sociétal et 32% à but environnemental</p>
----------------------------------	--	---	--

<p>Activité maritime :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite de la simplification du système de management des risques de l'activité</li> <li>- Mise en place d'un plan d'actions pour réduire le nombre de blessés à bord des navires basé sur 4 piliers : retours d'expériences, formations, amélioration des procédures mises en place et prévention</li> <li>- Renouvellement des normes ISO 9 001 et 14 001</li> </ul> <p>Activités Inland et Terminaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégration opérationnelle des activités Inland (CCIS)</li> <li>- Mise en place d'un Sustainability Programme pour les Terminaux visant à fiabiliser le reporting et favoriser les échanges de bonnes pratiques entres les Terminaux</li> <li>- Déploiement de l'outil TIN@ à 100% des sites Inland et Terminaux</li> </ul> <p>Sûreté internationale Groupe :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Déploiement de la plateforme de suivi des voyageurs du Groupe CMA CGM au niveau monde</li> <li>- Intégration de la filiale CEVA dans les processus de sûreté Groupe</li> <li>- Digitalisation des process de gestion de crise</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6</p>	<p>ODD3 ODD8</p>	<p>L'excellence en matière de sécurité, page 121</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déployer une formation interne certifiante obligatoire dédiée au « Recrutement sans discrimination » auprès de l'ensemble des équipes Ressources Humaines du siège et en phase pilote sur 3 pays à l'international</li> <li>- Mise en place de la signature électronique de la Charte Ethique du Groupe pour tous les nouveaux collaborateurs à l'international</li> <li>- Poursuivre le déploiement du programme « We Are Shipping » en France et à l'international</li> <li>- Poursuivre la sensibilisation des collaborateurs dans la prise en compte du handicap dans l'entreprise</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6</p>	<p>ODD5 ODD8 ODD10</p>	<p>1. La Diversité au sein du groupe, page 94</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre la démarche Groupe concernant la Qualité de Vie au Travail notamment par la mise en place d'un outil pilote pour autodiagnostiquer la charge de travail</li> <li>- Déployer les axes «Gestion du sommeil» et «Gestion émotionnelle» du programme Wellness</li> <li>- Concernant les navigants : améliorer la culture sécurité en agence de recrutement des navigants et sur les navires</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6</p>	<p>ODD8</p>	<p>2. Conditions de travail des collaborateurs, page 99</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre le déploiement du 360° feedback et mise en place de programmes de coaching personnalisés</li> <li>- Développer des solutions innovantes en proposant des formations et des workshops animés en équipe, sur des thématiques telles que la créativité, la communication ou le feedback</li> <li>- Partager la culture du groupe dans le monde en développant notamment un nouveau format de onboarding en distanciel et en présentiel (kit d'animation autour de la culture et de l'histoire du Groupe)</li> <li>- Concernant les navigants : lancer la démarche de simplification du « Competence Management System », système visant à redéfinir les compétences des navigants en comparaison avec leur savoir par le biais d'une évaluation</li> <li>- Concernant les navigants : Poursuivre le déploiement du cursus de formation navire GNL et développer des formations internes pour la mise en service des « scrubbers : dispositif de traitement des fumées »</li> <li>- Lancement d'un simulateur de formation pour les navires au GNL spécifique sur le moteur de propulsion</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6</p>	<p>ODD4 ODD8</p>	<p>3. Développement des collaborateurs, page 110</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite du soutien des actions de proximité en région Sud et au Liban via l'Appel à Projets</li> <li>- Ouverture à l'international via le continent africain au cours des 3 prochaines années</li> <li>- Poursuite de l'accélération du programme "Conteneurs d'Espoir"</li> <li>- Poursuite de la promotion de l'engagement des collaborateurs via le mécénat de compétence</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,10</p>	<p>ODD17</p>	<p>1. La Fondation CMA CGM, page 139</p>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Promotion du programme "Actions Locales" dans les agences et les sites opérationnels</li> <li>- Structuration du programme "Actions Locales" à l'international</li> <li>- Renforcement du reporting "Actions Locales"</li> </ul>	<p>Principes : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9,10</p>	<p>ODD17</p>	<p>2. Territoires et communautés, page 145</p>

\* UNGC = Pacte Mondial des Nations Unies

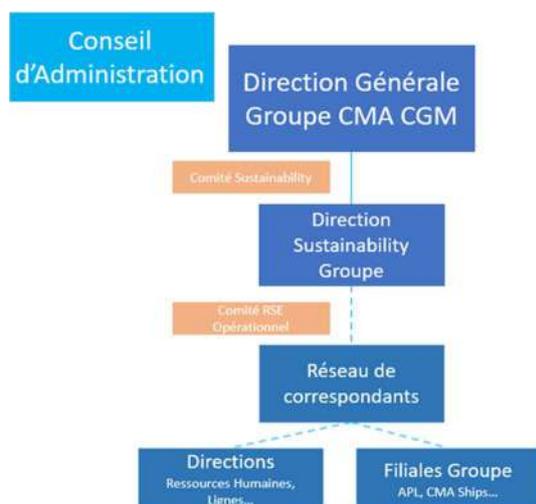
\*\* ODD = Objectifs du Développement Durable



## Le pilotage de la performance RSE

La Direction Sustainability Groupe est rattachée à la Direction Générale et a pour missions de :

- Mettre en œuvre la politique RSE en cohérence avec l'ensemble des politiques du Groupe
- Définir les enjeux, priorités, attentes des parties prenantes en matière de RSE
- Définir les objectifs et coordonner les plans d'actions RSE
- Evaluer, mesurer et rendre compte de la performance RSE



Fin 2019, sous l'impulsion de la Direction Générale, un Comité Sustainability a été créé. Il réunit régulièrement des membres du Comité Exécutif afin de définir, ajuster et valider les avancées de la feuille de route RSE du Groupe. Cette nouvelle instance lancée en janvier 2020, vise également à alimenter la stratégie générale du Groupe, ainsi qu'à approfondir et mettre en place les offres clients.

Par ailleurs, un Comité RSE Opérationnel se réunit trimestriellement afin de décliner les axes stratégiques définis par la Direction Générale et le Comité Sustainability et de mettre en place les actions adéquates. Ce Comité se compose des directions des Ressources Humaines, de la Gestion des Risques et de l'Audit Interne, de la Conformité, de la Finance, de la Communication, du

Marketing et du réseau des agences, des Achats, de la Transformation et de l'Innovation, de la Sécurité Sûreté et Environnement, des Lignes mais également de CMA Ships, de la Fondation CMA CGM et des filiales.

Des **Comités spécifiques « métiers » ou « projets »** sont réalisés en parallèles, de même que des groupes de travail plus opérationnels sont mis en place avec une fréquence plus soutenue.

Enfin, un réseau de **correspondants RSE** s'étoffe et se formalise. Ce réseau se compose de contributeurs RSE travaillant dans les services supports et dans les filiales. Ils sont les ambassadeurs de la démarche RSE Groupe, ils en font la promotion et coordonne les actions et les projets.

En parallèle, un **tableau de bord RSE** a été mis en place afin de mesurer et de piloter la performance développement durable du Groupe, à l'aide d'une série d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs consolidés semestriellement. – cf. page 152 : *Tableau des indicateurs*

L'exhaustivité et la fiabilité des données, qui se renforce d'année en année, est garantie par des fiches indicateurs décrivant notamment les périmètres et les processus de collecte et de consolidation. Un extrait de ces fiches indicateurs est présenté dans la partie « Note Méthodologique » du présent document. – cf. page 158 : *Note Méthodologique*

Le reporting RSE est coordonné par le département Développement Durable Groupe. Les données de ce « Dashboard RSE » sont vérifiées annuellement par un Organisme Tiers Indépendant - OTI. Le Rapport de l'Organisme Tiers Indépendant est disponible en annexe du présent document. – cf. page 166 : *Rapport Organisme Tiers Indépendant - OTI*

L'analyse de l'évolution de ces indicateurs permet de quantifier l'impact des politiques mises en œuvre, d'identifier les axes de progressions et de définir et/ou d'ajuster **les objectifs et les plans d'actions** pour l'année en cours et à moyen terme. – cf. page 24 : *Les objectifs, les réalisations 2019, et les orientations 2020/2021*

## La performance RSE du Groupe reconnue par EcoVadis



En 2019, nous maintenons le statut GOLD pour la 5<sup>e</sup> année consécutive tout en augmentant notre note. 2 axes forts concernant la démarche RSE du Groupe ont été mis en évidence :

une démarche RSE structurée et pilotée qui se décline en orientations, plans d'actions et KPIs et une formalisation et un cadrage des sujets en lien avec les ressources humaines

## L'implication des collaborateurs dans la démarche RSE Groupe

Chaque collaborateur CMA CGM est porteur de la démarche RSE du Groupe.

C'est dans cette optique que tout au long de l'année, les collaborateurs du Groupe sont sensibilisés à la politique RSE de CMA CGM.

Cela s'illustre par des articles dans le journal digital interne au Groupe, des campagnes d'affichages dans les locaux mais aussi de nombreux évènements et formations dédiés.

## Le mois de la RSE

Cette année, à l'occasion de la journée mondiale de l'environnement (5 juin) et de la journée mondiale des océans (8 juin), les annuelles « Journées RSE by CMA CGM » ont été déclinées en « Mois de la RSE by CMA CGM ». Tout au long du mois de juin 2019, 11 évènements (ateliers, tables rondes, workshop, articles sur l'intranet du Groupe, affiches au sein de la Tour...) et 9 conférences ayant pour sujet les différentes thématiques liées à la démarche RSE du Groupe ont eu lieu au sein de la Tour Jacques Saadé, à Marseille. Plus de 750 collaborateurs y ont participé.



## La formation des collaborateurs

### Formation des nouveaux entrants

Les nouveaux collaborateurs du siège social à Marseille sont invités à participer à des sessions d'intégration de deux jours.

Le premier jour, ils découvrent l'histoire du Groupe CMA CGM, sa stratégie et ses valeurs.

Les valeurs du Groupe CMA CGM s'illustrent notamment dans sa stratégie RSE qui est développée par différents intervenants du Groupe tout au long de ces deux journées (les équipes RSE, Environnement, Achats Responsables, Ethique et Conformité, Sécurité et la Fondation CMA CGM). Le deuxième jour est consacré aux métiers de CMA CGM avec leurs outils (conteneurs, navires, terminaux), à une présentation de la vie en mer et du rôle du commandant, puis à l'organisation des lignes et du Groupe CMA CGM de manière générale.

L'objectif de ce programme d'intégration est de permettre à chaque nouveau collaborateur du siège d'avoir une vision globale du Groupe, de ses différents métiers et de ses différentes facettes afin de comprendre que son activité s'insère dans un ensemble et que chaque collaborateur participe, à son niveau, à la réussite et à la pérennité du Groupe CMA CGM.

En 2019, 322 collaborateurs ont assisté à des sessions d'intégration.

### Focus formation environnement

CMA CGM investit dans des formations destinées à intégrer la protection de l'environnement au sein de

l'ensemble des activités professionnelles. L'ensemble des salariés du Groupe reçoit une formation sécurité et environnement adaptée à son poste, lors de son embauche dans le Groupe, afin d'effectuer ses missions dans le respect strict de ces règles. Chaque collaborateur, en fonction de son activité, est ensuite amené à suivre des modules de formation spécifiques liés à son métier (par exemple : des formations ISO 14001 pour 25 auditeurs internes cette année, mais également des formations risque chimique pour les collaborateurs amenés à manipuler des produits chimiques...). Également, pour tous les navigants du Groupe, un planning de formation est établi en fonction du rang occupé et de son potentiel impact sur l'environnement. Cette formation est réalisée en e-learning et chaque navigant peut s'y connecter à bord comme à terre. Par ailleurs, des séminaires dédiés aux officiers sont organisés régulièrement au sein du siège du Groupe afin d'informer, de sensibiliser et de former les officiers aux enjeux relatifs à la santé, la sécurité, la sûreté et l'environnement. Ces séminaires ont lieu deux fois par an au siège du Groupe.

Accessible à l'ensemble des collaborateurs, un e-learning qui répertorie les points clefs de la politique environnementale du Groupe à mettre en avant auprès des clients, a été créé sur le portail de la CMA CGM Academy. Cette formation d'une durée de 30 minutes a été suivie par plus de 4 500 collaborateurs.



# 2019 : RECOMPENSES, CERTIFICATIONS ET COLLABORATIONS

---

## Récompenses et certifications

En 2019, le Groupe a reçu un total de 40 distinctions et Awards.

Des prix qui viennent récompenser aussi bien la qualité de service, que la relation client, l'excellence opérationnelle ou encore les actions RSE et environnementales du Groupe



**EcoVadis** – Pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le Groupe obtient en 2019, le niveau GOLD, avec une amélioration notable de sa note. CMA CGM fait partie des 1% des entreprises les plus performantes, dans le domaine du transport, en matière de RSE selon l'agence de notation extra-financière EcoVadis



**Certifications ISO** : 100% du périmètre de la flotte en propriété CMA CGM<sup>2</sup> obtient la triple certification ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001. 53% des Terminaux soumis à la politique de certification QHSSE Terminals CMA CGM HO<sup>3</sup> ont au moins une certification ISO 9001, 14001 et/ou OHSAS 18001.



**CDP - Carbon Disclosure Project** – Avec une notation de B, CMA CGM progresse encore et obtient une note supérieure à la moyenne de son secteur d'activité en 2019



**IWAY Standard** – Le Groupe CMA CGM est qualifié IWAY depuis 2009. En juillet 2018 la certification environnementale a été renouvelée avec succès avec zéro déficience relevée par l'auditeur.

**CMA CGM distingué par IKEA pour le premier test mondial de Biofioul** – CMA CGM a été récompensé pour le test de Biofioul en cours sur le CMA CGM WHITE SHARK, mené conjointement avec IKEA et The GoodShipping Program.



**Go Green** – En Octobre 2019, le Groupe obtient également un rating Sustainability de 12/16 par DHL dans le cadre son programme GO GREEN



**Most Accomplished Asia Pacific Ship Owner of the Year** – En novembre 2019, le Groupe CMA CGM a été récompensé par le prix "MOST ACCOMPLISHED ASIA PACIFIC SHIP OWNER OF THE YEAR"

décerné lors de la conférence Maritime 2020, à Singapour. Le prix récompense l'armateur qui démontre le plus d'efforts pour rendre sa flotte plus durable, efficiente et respectueuse de l'environnement



**Double récompense aux Seatrade Maritime Awards Asia 2019** – CMA CGM a été distingué comme « Ship Owner/Operator Award » aux côtés d'APL qui a été récompensé par le « Fuel Efficiency Award » lors du 12<sup>e</sup> Seatrade Maritime Awards Asia 2019



**Container Shipping Line of the Year / America Trade Lane** – CMA CGM India a reçu, pour la 2<sup>e</sup> année consécutive, l'award « Container Shipping Line of the Year – America Trade Lane » du Maritime and Logistics Awards.



**Label « Happy Candidates 2020 »** – En 2019, la DRH Groupe CMA CGM se voit décerner l'accréditation choosemycompany.com / HappyIndex® / Candidates 2020.

Ce nouveau label vient récompenser la qualité du processus de recrutement de la DRH Groupe qui, pour sa 2<sup>e</sup> participation, arrive 1<sup>er</sup> dans le classement général des entreprises de plus de 1000 salariés.



**Label « Happy Trainees 2020 »** – En 2019, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le siège social du Groupe CMA CGM HO s'est vu décerner le label « Happy Trainees 2020 » qui récompense la politique RH du Groupe à destination des stagiaires et des alternants. Le siège social du Groupe se classe 16<sup>e</sup> du classement Happy Trainees qui recense les entreprises françaises recommandées pour la qualité de leurs stages / alternances

<sup>2</sup> Périmètre CMA Ships hors Mercosul et AML

<sup>3</sup> Périmètre des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals & Inland CMA CGM HO – Liste disponible dans la note méthodologique

## Collaborations

Dans une démarche ouverte et d'amélioration continue, le Groupe s'appuie sur des collaborations inter-entreprises afin d'anticiper au mieux les enjeux et les risques RSE et également de partager les retours d'expériences et les bonnes pratiques avec ses pairs, partenaires et l'ensemble de ses parties prenantes.

NOUS SOUTENONS  
LE PACTE MONDIAL



**Le Global Compact des Nations Unies**, est une initiative des Nations unies lancée en 2000 visant à inciter les entreprises du monde entier à adopter une attitude socialement responsable en s'engageant à intégrer et à promouvoir plusieurs principes relatifs aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

**The Business Action Platform for the Ocean** est une plateforme du Pacte Mondial des Nations Unies qui réunit différents acteurs dans le but de faire avancer la mise en œuvre des objectifs mondiaux à travers le développement durable des océans.



**World Shipping Council** est un groupe professionnel représentant l'industrie du transport maritime de ligne international. Le WSC soutient le développement et la supervision des questions de réglementation en matière de sûreté, de sécurité, d'environnement et d'autres réglementations maritimes.



**Armateurs de France** est une organisation professionnelle qui regroupe l'ensemble des entreprises françaises de transport et de services maritimes. Son rôle est de représenter les entreprises maritimes françaises auprès des pouvoirs publics nationaux et communautaires, de l'Organisation Maritime Internationale et de l'Organisation Internationale du Travail.



**L'Association Française des Entreprises Privées** est une organisation française fondée en 1982, représentant des grandes entreprises françaises privées de dimension mondiale présentes en France.



**Cargo Incident Notification System** est une plateforme d'échange entre les plus grandes compagnies maritimes, qui permet de communiquer très rapidement les



**Clean Cargo Working Group** est une initiative interentreprises impliquant de grandes marques, des transporteurs de fret et des transitaires ayant pour but la réduction des impacts environnementaux du transport international de marchandises.



Créée en mai 2017, la **plateforme GNL** rassemble de nombreux armateurs, ports, fournisseurs de GNL, sociétés de classe, d'ingénierie et équipementiers et associations autour d'un objectif partagé d'amorcer, en France, l'usage du GNL en remplacement des carburants traditionnels dans le transport maritime et fluvial.



**The Society for Gas as a Marine Fuel** est une organisation non gouvernementale (ONG) créée pour promouvoir la sécurité et les meilleures pratiques de l'industrie dans l'utilisation du gaz comme carburant marin.



**The Ship Recycling Transparency Initiative** est une plate-forme qui permet le partage d'informations sur le recyclage des navires via un ensemble de critères prédéfinis et développés conjointement par les principales parties prenantes de l'industrie maritime.



**Maritime Anti-Corruption Network** est un réseau mondial d'entreprises qui œuvre pour le développement d'une industrie maritime exempte de corruption et qui favorise le commerce éthique au bénéfice de la société dans son ensemble.



**Container Ship Safety Forum** - Lancé en 2014, il s'agit d'une ONG regroupant des acteurs majeurs du transport maritime qui vise à améliorer les performances de sécurité et les pratiques de gestion du transport par conteneurs.

problématiques de sécurité et de sûreté des marchandises transportées en conteneurs.



**Business Actions to Stop Counterfeiting & Piracy** est une initiative interentreprises contre la contrefaçon et le piratage.



**Centre INter-entreprises De l'EXpatriation** est un lieu privilégié d'échanges et de partage des bonnes pratiques sur les stratégies et les politiques de mobilité internationale des grands groupes européens, de dimension internationale.



**The Digital Container Shipping Association** a pour mission de représenter, de diriger et de servir l'industrie du transport par conteneurs pour des opérations plus sûres, sécurisées et efficaces.



**The Federation of European Private Port Companies and Terminals** représente, depuis 1993, les intérêts d'une grande variété d'opérateurs de terminaux et de manutentionnaires effectuant des opérations et exerçant des activités sur 425 terminaux dans les ports maritimes de l'Union européenne.



**The International Cargo Handling Coordination Association**, fondée en 1952, est une organisation indépendante à but non lucratif dédiée à l'amélioration de la sécurité, de la sûreté, de la durabilité, de la productivité et de l'efficacité de la manutention et du mouvement des marchandises par tous les modes et à travers toutes les phases des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.



# LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

---



# PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

## Réalisations 2019

Face aux défis environnementaux, le Groupe CMA CGM met résolument le cap sur la transition écologique. Nous avons pris des décisions concrètes et pionnières pour réduire l'impact de nos activités sur le climat, la qualité de l'air et la biodiversité.

S'engager à ne pas emprunter les routes du Nord, investir massivement dans le Gaz Naturel Liquéfié pour la propulsion de nos nouveaux navires ou tester et utiliser dès 2020 les biocarburants de deuxième génération sont des décisions qui illustrent la philosophie qui nous guide en matière de transition écologique. Agir concrètement dès aujourd'hui, en activant tous les leviers à notre disposition et au-delà des promesses de progrès technologiques futurs. Cette philosophie de l'action s'incarne dans une signature : « PROUD TO ACT ».

- Adhésion à la Plateforme Océan Climat / Business Action Platform for the Ocean sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans le cadre de l'adhésion du Groupe au Global Compact des Nations Unies (UNGC), plate-forme multi-acteurs pour la promotion d'objectifs et de bonnes pratiques en faveur d'un développement durable des océans

### Transition énergétique

- Amélioration de la performance énergétique de la flotte du Groupe : -24 % d'émissions de gaz à effet de serre depuis 2015 en avance sur notre objectif volontaire de -30 % en 2025.
- Test de bio carburant de 2<sup>e</sup> génération sur 2 navires Groupe en partenariat avec IKEA
- Programme ETA 2020 : implémentation de la stratégie Global Sulphur Cap du Groupe autour de trois solutions majeures : Gaz Naturel Liquéfié, fiouls à faible teneur en soufre, système de traitement des fumées
- Lancement d'une coalition internationale pour l'énergie de demain aux Assises de l'Economie de la Mer

### Protection de la biodiversité

Engagement du Groupe à ne pas faire transiter ses navires par la Route du Nord

### Ressources, matières et déchets

Aucune pollution majeure aux hydrocarbures en 2019 et perte d'un seul conteneur vide au cours de l'année  
3 navires démantelés selon des procédures renforcées de sélection et d'audit des chantiers

## Politique générale

Le Groupe CMA CGM place la protection de l'environnement au cœur de son engagement pour un développement durable et responsable. La réduction continue de l'empreinte environnementale de l'ensemble des activités maritimes et terrestres, la conformité réglementaire et surtout l'anticipation des réglementations futures, le développement de chaînes logistiques plus éco-efficientes avec les clients et partenaires font partie des enjeux majeurs du Groupe.

La politique environnement du Groupe CMA CGM s'appuie sur 3 axes stratégiques :

- **Changement climatique** : amélioration de l'empreinte carbone des activités du Groupe
- **Qualité de l'Air** : réduction de la pollution atmosphérique
- **Ecosystèmes** : préservation des océans et de la biodiversité marine

### Mise à l' eau du CMA CGM Jacques Saadé



Première mondiale : le plus grand porte-conteneurs propulsé au Gaz Naturel Liquéfié (GNL) de l'histoire du transport maritime a été mis à l'eau à Shanghai le 25 septembre 2019. Le CMA CGM JACQUES SAADÉ, entièrement propulsé au Gaz Naturel Liquéfié, a une capacité de 23 000 EVP (Equivalent Vingt Pieds) et portera le nom du fondateur du Groupe.

C'est un véritable concentré de technologie qui illustre l'engagement de CMA CGM en matière de transition énergétique.

### Carburant alternatif – Biofuel

CMA CGM accélère le déploiement des biocarburants marins. CMA CGM a choisi Shell comme fournisseur de plusieurs milliers de tonnes de biocarburant de deuxième génération dérivé d'huile de cuisson usagée.

Les navires du Groupe CMA CGM pourront parcourir près d'un million de kilomètres avec des biocarburants.

Le Groupe confirme son rôle de pionnier dans l'utilisation de solutions éco-responsables pour la transition énergétique du secteur du transport et de la logistique.



### Le Groupe fait le choix du Gaz Naturel Liquéfié



En 2017, Rodolphe Saadé, Président Directeur Général du Groupe CMA CGM, a annoncé la commande de 9 navires de 23 000 EVP (Equivalent Vingt Pieds) et la décision de les équiper de moteurs fonctionnant au Gaz Naturel Liquéfié (GNL). Il s'agit non seulement des plus grands navires du Groupe, mais aussi des premiers porte-conteneurs de cette envergure propulsés au GNL au monde.

Avec ces navires, CMA CGM s'engage et va au-delà des réglementations environnementales. D'ici 2022, CMA CGM disposera de la plus grande flotte de porte-conteneurs fonctionnant au GNL :

9 navires de 23 000 EVP, 5 navires de 15 000 EVP, 6 navires de 1 400 EVP, dont 3 déjà en opérations via Containerships, filiale Intra Européenne du Groupe.

Avec ces navires, CMA CGM s'engage et va au-delà des réglementations environnementales.

La nouvelle réglementation IMO Low Sulphur implique de diviser par 7 la teneur en soufre des carburants utilisés dans le transport maritime, permettant de réduire de 85 % les émissions d'oxyde de soufre au niveau mondial. CMA CGM sera en parfaite conformité avec cette nouvelle réglementation dès 2020 et ira même au-delà en investissant dans la technologie GNL.

Le gaz naturel liquéfié permet de supprimer 99 % des émissions de dioxyde de soufre (SOx). Il permet aussi de réduire de 99 % les émissions de particules fines et de 85 % les émissions de dioxyde d'azote. Des progrès très significatifs en matière d'amélioration de la qualité de l'air, notamment pour les populations vivant près des côtes et des villes portuaires.

### CMA CGM décide de ne pas emprunter la Route du Nord

Un choix d'avenir et de responsabilité fort pour la protection de la biodiversité de la zone Arctique et de la planète.

La route maritime du Nord, qui longe les côtes polaires russes et permet de relier l'Asie à l'Europe, est aujourd'hui rendue navigable par les effets du réchauffement climatique et la fonte des glaces. Riche d'une biodiversité unique et encore méconnue, l'Arctique est indispensable à la régulation des courants et du climat mondial. Son utilisation massive présenterait un réel danger pour les écosystèmes naturels exceptionnels de cette partie du globe du fait notamment des risques d'accidents et de pollution aux hydrocarbures ou encore de collision avec les cétacés.

Afin de ne pas mettre davantage en péril cet environnement fragile, Rodolphe Saadé a décidé qu'aucun des 500 navires du Groupe CMA CGM n'emprunterait la Route du Nord.

Avec cette décision, CMA CGM fait le choix résolu de la protection de l'environnement et de la biodiversité mondiale malgré l'avantage concurrentiel que cette route représenterait pour les compagnies maritimes.



# 1. Transition énergétique

La consommation d'énergie a toujours été une préoccupation centrale par la nature même de l'activité du Groupe. La lutte contre le changement climatique se traduit par plus de contraintes techniques, réglementaires, financières et opérationnelles, avec des impacts significatifs sur des activités encore fortement dépendantes d'énergies fossiles. Ce contexte crée aussi de nouvelles opportunités pour un transport maritime responsable et durable. Le Groupe CMA CGM souhaite devenir un leader de ces nouveaux marchés.

La transition vers des solutions énergétiques plus efficaces et décarbonées représente un enjeu économique, environnemental et de santé publique. Elle implique quotidiennement de nombreuses entités du Groupe.

## A. Consommation d'énergie

Indicateurs	2018	2019	Variation
Consommation de fioul de la flotte maritime <sup>4</sup> ktonnes	8 259	7 782	-6 %
Energie / EVP chargé <sup>5</sup> kg/EVP	399	361	-9 %

En 2019, la consommation de fioul du Groupe CMA CGM pour l'activité maritime s'élève à 7 782 ktonnes, soit une diminution de 6 % par rapport à 2018. En matière d'efficacité énergétique, on constate une nette amélioration de la quantité de fioul par conteneur transporté, correspondant à une baisse de 9 % par rapport à 2018.

Le Groupe a engagé depuis plusieurs années de nombreuses actions visant à réduire sa consommation de fioul : renouvellement de la flotte, suivi et monitoring des consommations, réduction de la vitesse, optimisation des routes des navires, améliorations techniques relatives à la propulsion et l'hydrodynamisme.

- En particulier, CMA CGM a initié depuis 2013 un programme d'optimisation de sa flotte en propriété à travers notamment la modification des bulbes d'étrave. Réalisé en cale sèche, ce changement permet d'optimiser l'hydrodynamisme du navire aux vitesses pratiquées. Ces modifications ont déjà été réalisées sur 64 navires ainsi que sur les constructions neuves. Cette innovation permet de générer des économies de combustible et d'émissions de CO<sub>2</sub> de 5 % à 10 %. Il existe également un programme de changement des hélices dont le design permet une

optimisation énergétique. En 2019, 20 hélices ont été changées.

- Autre exemple d'actions en faveur d'une réduction des consommations d'énergie, CMA SHIPS bride les moteurs principaux de ses plus gros navires pour s'adapter aux vitesses de navigation actuelles.
- En 2018, le Groupe a lancé un programme d'équipement de chaudières récupératrices pour les moteurs auxiliaires (comme pour le moteur principal). Au lieu de brûler des hydrocarbures pour produire la vapeur nécessaire, la chaudière va récupérer la chaleur des fumées en sortie des moteurs auxiliaires, même lorsque le moteur principal est à l'arrêt. 21 des navires sont à ce jour équipés de cette technologie.

Les centres de support à la navigation (Fleet Centers) ont pour mission d'anticiper les situations météorologiques extrêmes et conseiller les commandants dans leur choix de route afin de minimiser la consommation de nos navires. 3 « Fleet centers » couvrant tous les fuseaux horaires sont armés en 24/7 par des navigants du Groupe détachés à terre. Une direction des opérations a été mise en place afin d'optimiser l'ensemble des opérations du Groupe (gestion nautique et opérationnelles des navires, diminution de la congestion portuaire, optimisation du réseau CMA CGM maritime et terrestre).

## B. Lutte contre le changement climatique

### a. Management des émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime représentent selon l'Organisation Maritime Internationale (OMI) 2,2 % des émissions mondiales.

Lors du MEPC 72 (Comité de la protection du milieu marin) en Avril 2018, l'OMI a conclu un accord sur la réduction des émissions de CO<sub>2</sub> du transport maritime, contribuant ainsi à impliquer le secteur dans la lutte contre le changement climatique. Cet accord fixe notamment un objectif de -50 % de GES en 2050 versus 2008, une réduction des émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté de 40 % en 2030 et 70 % en 2050, et le renforcement des normes pour les navires neufs.

Conscient de ses enjeux, le Groupe CMA CGM s'est fixé un nouvel objectif ambitieux de -30 % de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté d'ici 2025. Après avoir amélioré de 50 % sa performance en matière d'émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur et par km entre 2005 et 2015. Le Groupe a déjà

4 Périmètre maritime global – Flotte en propriété et affrétée – Consommations annuelles 2018 & 2019

5 EVP chargé = EVP rémunérateur 2018 & 2019 – Finance

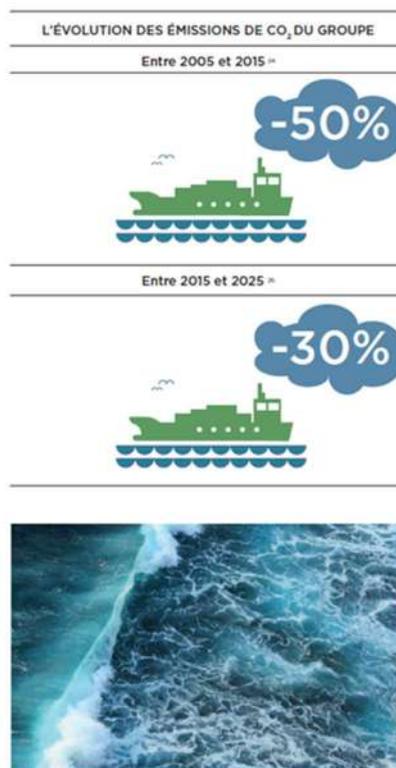
réduit ses émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur transporté de 24 % depuis 2015.

Pour rappel, le parlement européen a adopté en 2015 le règlement MRV (Monitoring, Reporting and Vérification) rendant obligatoire la déclaration, par les compagnies maritimes, des émissions de CO<sub>2</sub> des navires de, vers et à l'intérieur de l'Union Européenne. L'année 2018 a été la première année du reporting et chaque transporteur a soumis le rapport de ses émissions de CO<sub>2</sub> à l'Union Européenne. Le Groupe a développé un outil de reporting afin d'assurer sa conformité, en collaboration avec la société de classification ABS. Le 1er exercice de reporting s'est correctement déroulé, les données déclarées étant conformes aux exigences



**Notation du CDP - Carbon Disclosure Project** – organisation internationale à but non lucratif gérant la plus importante plateforme de reporting environnemental dédiée aux entreprises et aux villes. Avec une notation de B, CMA CGM progresse encore et obtient une note supérieure à la moyenne de son secteur d'activité en 2019.

Parallèlement au système européen, un système de déclaration de l'OMI des émissions de CO<sub>2</sub> au niveau international appelé IMO DCS (Data Collection System) est entré en vigueur dès Janvier 2019. Le Groupe a développé un outil dédié en supplément de l'outil MRV.



En Octobre 2019, le Groupe obtient également un **rating sustainability de 12/16** par DHL dans le cadre son programme GO GREEN

## b. Bilan global des émissions CO<sub>2</sub> du Groupe

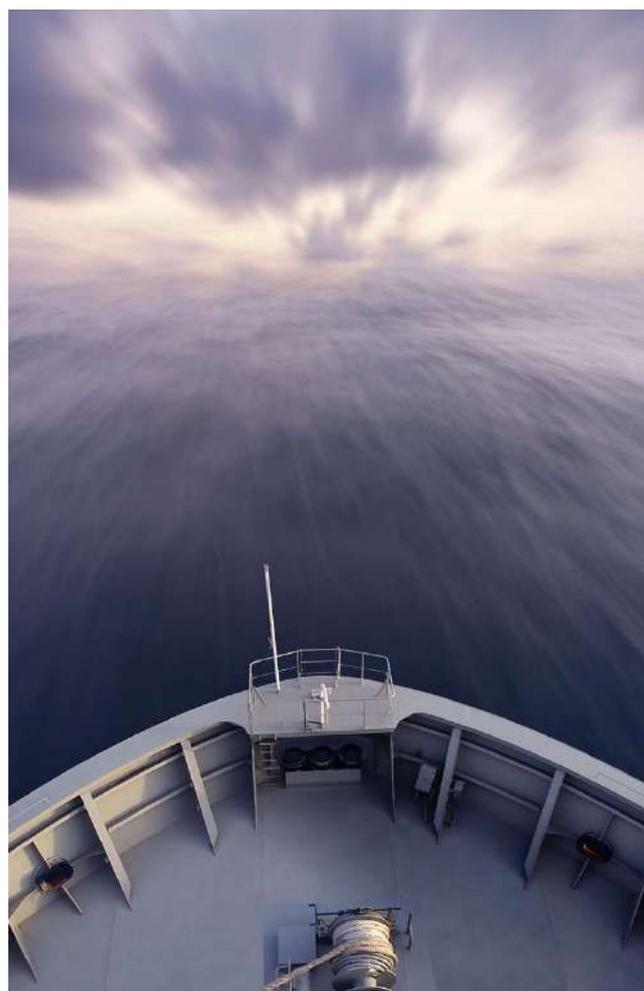
La principale source d'émissions de gaz à effet de serre du Groupe CMA CGM est la combustion du fioul consommé par les navires qui représente plus de 83 % du bilan global énergétique du Groupe. Les consommations d'énergie (principalement électricité) relatives aux activités terrestres (agences et terminaux) sont non significatives comparées à la consommation de la flotte maritime.

Les principales sources d'émissions indirectes de CO<sub>2</sub> du Groupe sont liées à la construction des navires opérés par le Groupe ainsi qu'à la production du fioul utilisé à bord des navires. En 2019, le scope 3 représente environ 16,5 % des émissions de CO<sub>2</sub> du Groupe.

- Dans le scope 1, sont incluses les émissions liées à la consommation de fioul des navires propriétés et affrétés ainsi que le fioul consommé des terminaux par les appareils de manutention
- Le scope 2 comprend les émissions dues à la consommation d'électricité des terminaux, des bureaux (agences et HO) et des navires se branchant au réseau électrique terrestre
- Les émissions scope 3 sont les émissions dues à la construction des navires et des conteneurs, à la production de déchets (solides et liquides) des navires, aux déplacements professionnels des collaborateurs et à la consommation de fioul inhérente aux transports terrestres et à la phase amont de production et de transport du carburant consommé

Évaluation des émissions de gaz à effet de serre générées par le Groupe<sup>6</sup> - *en teq CO<sub>2</sub>*

Indicateurs	Répartition
Scope 1	83 %
Scope 2	0,5 %
Scope 3	16,5%



En 2019, les émissions de CO<sub>2</sub> de la flotte s'élèvent à 24,29 millions de tonnes, soit une diminution de 6 % par rapport à 2018. Les émissions de CO<sub>2</sub> par conteneur ont elles diminuées de 9 % par rapport à 2018. Les émissions atmosphériques de l'activité maritime du Groupe, CO<sub>2</sub> et SO<sub>x</sub>, font l'objet d'une vérification indépendante par une tierce partie, et ce à titre volontaire

Indicateur	2018	2019	Variation
Emissions de CO <sub>2</sub> <sup>7</sup> <i>Millions de tonnes</i>	25,76	24,29	-6 %
CO <sub>2</sub> / EVP chargé <sup>8</sup> <i>Tonnes / EVP</i>	1,24	1,13	-9 %

<sup>6</sup> Scopes 1, 2 et 3 tels que définis par le Greenhouse Gas protocol - <http://www.ghgprotocol.org/> // A noter que les données Scope 2 et 3 sont des données 2018, la donnée Scope 1 est de l'année 2019

<sup>7</sup> Périmètre maritime global, année 2018 & 2019 – Finance - Flotte en propriété et affrétée

<sup>8</sup> EVP chargé = EVP rémunérateur 2018 & 2019 – Finance

### c. Clean Cargo Working Group



A travers le CCWG - Clean Cargo Working Group, plateforme volontaire d'échange et de collaboration, transporteurs maritimes et clients grands comptes participent au développement de méthodologies de calcul des émissions atmosphériques communes au secteur. Pas moins de 80 % de l'offre de transport conteneurisé est représenté. CMA CGM est un membre actif depuis 2003.

C'est selon la méthodologie établie au sein du CCWG et pour répondre aux besoins réglementaires et de nos clients que CMA CGM a mis en place depuis 2008 un système de suivi de ses émissions de CO<sub>2</sub> et de sa performance CO<sub>2</sub> (en g/evp-km) qui est vérifié par un organisme accrédité indépendant. Le Groupe CMA CGM (via APL) est membre du comité exécutif du CCWG.



En novembre 2019, le Groupe CMA CGM a été récompensé par le prix **"MOST ACCOMPLISHED ASIA PACIFIC SHIP OWNER OF THE YEAR"** décerné lors de la conférence Maritime 2020, à Singapour. Le prix récompense l'armateur qui démontre le plus d'efforts pour rendre sa flotte plus durable, efficiente et respectueuse de l'environnement.

### C. Energies alternatives

Les décisions de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) de limiter la teneur en soufre du combustible des navires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020 à 0,5 % et l'ambitieuse stratégie récemment adoptée afin de réduire les émissions de GES de 50 % en 2050 orientent le secteur vers la recherche de solutions alternatives aux carburants conventionnels.

Face à ces enjeux, la transition énergétique est un enjeu majeur pour le transport maritime en général et le Groupe CMA CGM en particulier. Les défis principaux quant à l'utilisation de ces carburants alternatifs sont liés à la compatibilité de leurs différents avantages environnementaux en terme d'émissions polluantes, à la disponibilité des quantités nécessaires pour le secteur et au coût du carburant.

**Les solutions les plus prometteuses sont le GNL, les biofiouls et l'hydrogène.** Les piles à combustible, les batteries et la propulsion vélique sont des solutions intéressantes mais qui doivent être envisagées comme des sources secondaires ou d'appoint GNL.

#### Le gaz naturel liquéfié

Le Groupe a fait le choix du GNL. L'utilisation du GNL présente de nombreux avantages environnementaux en comparaison au fioul lourd, comme la baisse sensible des émissions de CO<sub>2</sub>, l'absence d'émissions d'oxydes de soufre (SOx) et la réduction drastique des émissions d'oxydes d'azote (NOx) et de particules fines (PM).

Véritable rupture technologique au service de la protection de l'environnement, le GNL permet, par rapport aux navires actuellement motorisés au fioul :

- Jusqu'à 20 % de réduction des émissions de CO<sub>2</sub>
- La réduction de 99 % des émissions de soufre
- La réduction de 99 % des émissions de particules fines
- La réduction de 85 % des émissions d'oxydes d'azote

Les navires fonctionnant au GNL seront conformes à la réglementation OMI visant à réduire les émissions de soufre à partir de 2020 mais ils vont bien au-delà.

### Les biocarburants de 2<sup>e</sup> génération

En 2019, CMA CGM a réalisé des tests avec des biocarburants de 2<sup>e</sup> génération en partenariat avec le Groupe IKEA.

Dans le cadre de cet essai sans précédent, le biocarburant durable a été mélangé avec un combustible marin fossile conventionnel pour alimenter le navire sur une route océanique majeure. Ce biocarburant dit de deuxième génération est issu de déchets alimentaires constitués d'huiles de cuisson usagées. Il n'entre pas en compétition avec les circuits d'approvisionnements alimentaires de l'agriculture et n'a pas d'impacts négatifs environnementaux contrairement à la production de biocarburants de première génération (contamination des sols, déforestation, perte de biodiversité). Les deux soutages de biofioul ont montré un résultat positif, prouvant ainsi la compatibilité technique des biocarburants marins durables. Ces développements démontrent la viabilité des biocarburants pour respecter les réglementations environnementales actuelles et futures et les objectifs de réduction des émissions polluantes.

Les combustibles marins durables utilisés sont pratiquement exempts de  $SO_x$  – oxyde de soufre et permettent de réduire de 80 à 90 % les émissions de GES (gaz à effet de serre) par rapport aux équivalents fossiles. Pour chaque biocarburant, l'organisme tiers ISCC (International Sustainability Carbon Certification) délivre un certificat de réduction des GES.

Des discussions sont en cours avec nos fournisseurs pour auditer le process de certification de l'ISCC.

Dans le même temps, les solutions hydrogène et propulsion vélique sont aussi étudiées car les experts du Groupe sont convaincus que la solution aux défis de la transition énergétique sera un mix de technologies.



**Xavier Leclercq**

Vice Président – CMA Ships, Groupe CMA CGM

*« L'amélioration de l'hydrodynamisme, optimisation des routes, carburants alternatifs comme le gaz naturel liquéfié ou les biocarburants de 2<sup>e</sup> génération, nous utilisons tous les leviers disponibles aujourd'hui pour améliorer le bilan environnemental de notre flotte. En parallèle, nous préparons activement l'avenir en travaillant sur les solutions encore au stade de la R&D comme l'assistance vélique ou l'hydrogène qui permettront de passer un nouveau cap dans la réduction des émissions de nos navires. »*

## D. Lutte contre la pollution atmosphérique

Outre les émissions de CO<sub>2</sub>, les émissions d'oxyde de soufre, d'oxyde d'azote et de particules fines sont des enjeux importants pour le Groupe. Parce que ces émissions posent des questions de santé publique et de qualité de l'air, elles sont encadrées par des réglementations internationales et locales de plus en plus contraignantes.

### a. Global Sulphur Cap 2020

L'Organisation Maritime Internationale (OMI) a fixé en octobre 2016 une limite à 0.5 % pour le soufre contenu dans le combustible utilisé à bord des navires à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020.

Cela réduira de 85 % la quantité d'oxyde de soufre émis des navires et devrait avoir un impact important sur l'amélioration de la qualité de l'air, en particulier pour les populations vivant à proximité des ports et des côtes. Cette réglementation fait suite à la mise en place de l'annexe VI de la convention MARPOL pour lutter contre la pollution atmosphérique des navires.



Le Groupe a mis en place un groupe de travail dédié (WorkGroup Countdown 2020) regroupant des représentants de nombreux services du siège (Bunkering, Gestion opérationnelle, Commerciaux, Service Environnement, Service juridique, ...) dont la mission est d'anticiper l'ensemble des problématiques émanant de cette nouvelle obligation réglementaire afin d'assurer la conformité du Groupe : achat de fioul, nettoyage des tanks, perspectives d'approvisionnement

CMA CGM anticipe et étudie toutes les solutions techniques permettant d'être conforme telles que la propulsion au GNL, l'utilisation de fioul à faible teneur en soufre, l'installation de systèmes de lavage des fumées (scrubbers).

- Test des nouvelles formulations de fiouls à teneur maximale en soufre de 0,5 % en collaboration avec nos fournisseurs
- Programme de nettoyage des cuves et d'utilisation des stocks de fioul lourds avant le 1er janvier
- Commande de 20 navires propulsés au GNL
- Le Groupe a fait le choix de scrubbers hybrides pouvant fonctionner en boucle ouverte ou en boucle fermée. Ce système « lessive » les gaz d'échappement, ce qui permet de capter les particules

d'oxyde de soufre (SO<sub>x</sub>) et d'oxyde d'azote (NO<sub>x</sub>). Ces rejets sont ensuite conservés pour être retraités à terre. Pour contrôler les étapes jusqu'à l'élimination de ces déchets spéciaux et s'assurer d'une prise en charge respectant les critères environnementaux les plus élevés, le Groupe mène des campagnes d'audits afin de sélectionner les fournisseurs de transport de ces déchets ainsi que les usines de traitement disponibles.

En 2019, le taux moyen de soufre du fioul acheté par le Groupe est de 2,1 %.

### b. Branchement à quai des navires



En Californie, depuis 2014, une réglementation locale impose aux compagnies maritimes de s'alimenter en électricité en se branchant à quai au courant électrique

plutôt qu'en utilisant les moteurs auxiliaires du bord. Le seuil initial de 50 % est passé à 70 % en 2017, réduisant ainsi de 20 % supplémentaires, la consommation de fioul et les émissions atmosphériques inhérentes. Afin d'assurer la conformité réglementaire de nos navires et nos escales, une trentaine de navires CMA CGM sont équipés de système de branchement au réseau électrique terrestre.

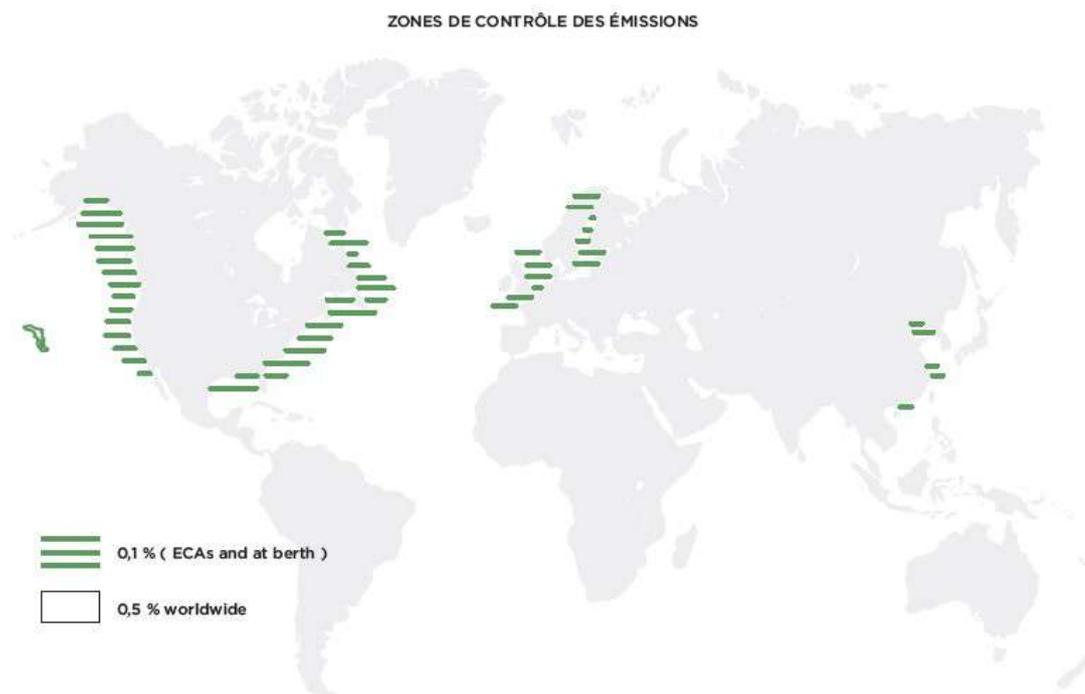
Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2020, le seuil de conformité passera à 80 %. La Direction des Opérations, le département Affrètement et notre filiale gérant nos navires en propriété sont impliqués pour assurer la conformité de la flotte déployée en Californie.

Nos navires équipés de cette technologie se branchent à quai en Chine de façon volontaire dans les ports qui sont équipés.

Ce sont 20 000 tonnes de CO<sub>2</sub>, 10 tonnes de So<sub>x</sub> et 355 tonnes de No<sub>x</sub> et 24 tonnes de PM10 qui n'ont pas été relâchées dans l'atmosphère grâce à cette technologie.



### c. Zones de Contrôle des Emissions



Il existe à ce jour 3 grandes zones où les émissions de soufre des navires sont règlementées : Nord Europe, Nord Amérique et depuis 2018, la Chine.

Depuis 2016, la Chine a défini des zones de contrôle des émissions ou ECA (Emissions Control Area) dans ses eaux territoriales, afin de faire face aux problèmes récurrents de pollution de l'air. Ce programme environnemental est entré dans une phase supplémentaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En effet, tous les navires sont tenus de brûler un fioul ayant une teneur en soufre de 0,5 % maximum dès lors qu'ils entrent dans les zones de contrôle des émissions. L'ensemble des navires du Groupe est en conformité avec les exigences chinoises, les achats de soutes nécessaires sont anticipés afin de garantir 100 % de conformité dès l'entrée en vigueur des nouvelles exigences.

### d. Emissions d'Oxydes de Soufre et d'Oxydes d'Azote

Indicateurs	2018	2019	Variation
Émissions d'oxydes de soufre ou SO <sub>x</sub> <i>ktonnes</i>	400	364	-9 %
Émissions d'oxydes d'azote ou NO <sub>x</sub> <sup>9</sup> <i>ktonnes</i>	700	654	-7 %

En 2019, les émissions de SO<sub>x</sub> et NO<sub>x</sub> de la flotte s'élevaient respectivement à 364 196 tonnes et 654 122 tonnes.

<sup>9</sup> Périmètre maritime global - Flotte en propriété et affrétée – années 2018 & 2019 - Finance

## E. Solutions Clients

### Services clients CO<sub>2</sub>

Les clients du transport maritime sont de plus en plus demandeurs d'informations environnementales sur les prestations qu'ils achètent. Près de 20 % du volume total transporté fait l'objet par les clients de demandes concernant l'environnement et les autres thématiques RSE. L'importance grandissante du critère empreinte carbone lors du choix de leur fournisseur de transport explique les efforts déployés par le Groupe pour proposer à un panel grandissant de clients premium un focus personnalisé sur leurs divers impacts.

Cette tendance est illustrée par le nombre croissant de chargeurs adhérant au Clean Cargo Working Group. A la session d'automne 2019, on a dénombré ainsi plus de 18 nouveaux membres (dont notamment Amazon, Levis, Primark, Shark), le nombre de chargeurs dépassant pour la première fois de son histoire le nombre de transporteurs participant au groupe de travail.



Les demandes les plus fréquentes des clients, en 2019, ont concerné l'empreinte CO<sub>2</sub> de leurs expéditions avec CMA CGM. Historiquement, c'est pour répondre à ce type de besoins qu'en 2011, le Groupe a développé un éco-calculateur permettant d'estimer l'empreinte carbone pour un transport maritime entre deux ports.

L'éco-calculateur est disponible sur notre Site Internet et décliné par marque sur les sites des filiales.

Depuis 2013, en conformité avec la législation française, tous les clients du Groupe connectés à la plateforme e-commerce ont, pour chaque booking, un calcul et affichage automatique de l'empreinte carbone correspondante, sur l'aspect maritime mais également terrestre.

### My Carbon Reporting

Le Groupe propose également pour la quatrième année consécutive un service de rapports CO<sub>2</sub> personnalisés analysant l'empreinte carbone de l'ensemble des bookings d'un même client.

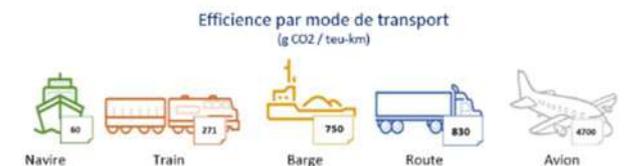
En 2019, 113 clients du Groupe, contre 85 en 2018 sélectionnés sur des critères de volume réalisé mais aussi d'implication environnementale ont ainsi reçu une analyse de la répartition de leurs émissions de carbone globales (porte à porte), par ligne et par mode de transport.

Avec l'impulsion conjointe du Customer Agency Network et de la Direction Sustainability Groupe, le Groupe étudie la possibilité d'augmenter son portefeuille de "Sustainable Services".

Afin d'assurer aux clients, une fiabilité élevée des données environnementales, la méthodologie de l'ensemble des informations CO<sub>2</sub> transmises a été vérifiée et certifiée par KPMG, agissant comme tiers indépendant.

### Etudes d'optimisation carbone

Le transport de marchandises par porte-conteneurs assure l'empreinte carbone à la tonne-kilomètre la plus faible par rapport aux autres modes de transport.



Afin de capitaliser sur cet avantage, le département Développement Durable Groupe propose aux lignes du Groupe un support technique afin de valoriser leurs offres de nouveaux services maritimes. L'objectif est de chiffrer l'excellence de la performance environnementale vis-à-vis d'autres solutions maritimes ou terrestres concurrentes. Une étude a par exemple été réalisée afin de promouvoir le report modal de la route vers le service Morocco Shuttle pour un trafic de tomates cerises réfrigéré entre Agadir et Dakhla.



En complément du transport maritime et des opérations portuaires, le Groupe CMA CGM conçoit et met en œuvre des solutions logistiques multimodales en pré et post-acheminement. Les clients du Groupe bénéficient ainsi de prestations complètes de transport respectueuses de l'environnement.

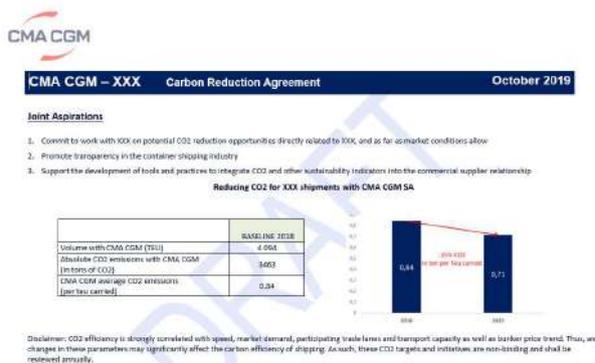
### Pacte Développement Durable

Pour les clients les plus avancés dans leur démarche RSE, le Groupe propose la signature d'un pacte de développement durable (Sustainability Pact). L'objectif de ce document, qui reste toutefois légalement non-contraignant, est de formaliser un accord de principe sur la mise en œuvre entre les deux signataires de tous les moyens susceptibles de minimiser leur impact commun sur l'environnement, tel que l'identification de « green corridors » par exemple. Par ailleurs, les partenaires s'engagent à rechercher activement des synergies et des opportunités d'action concrètes et positives sur la communauté, partout où ils sont implantés. Deux nouveaux pactes ont été signés en 2019, avec les transitaires internationaux Kuehne Nagel et Bollore Logistics. Côté chargeurs, ce sont les sociétés Perrier et Inditex qui s'engagent au côté du Groupe pour une croissance durable.



### Qualification IWAY

Le Groupe CMA CGM est qualifié IWAY depuis 2009. En juillet 2018 la certification a été renouvelée avec succès avec zéro déficience relevée par l'auditeur, qui a fait part de sa « grande satisfaction quant à la qualité, la transparence et l'expertise des différents intervenants ». Les attentes d'IKEA vont porter dans les années à venir sur le développement de projets business dans le domaine de l'intermodal, les bioénergies pour le maritime, ou encore la conformité au soufre cap 2020.



Ces pactes s'articulent généralement autour de 4 grands axes : l'environnement (les deux partenaires ont des objectifs officiels de réduction carbone à horizon 2025 et vont rechercher systématiquement toute opportunité conjointe de les atteindre en temps et en heure), la politique sociale au sein des deux groupes, le respect d'un code d'éthique officiellement formalisé et une réflexion sur le rôle de l'entreprise au sein de la communauté au sens large.



## 2. Préservation de la biodiversité

### A. Rejets accidentels et conteneurs perdus en mer

Les rejets accidentels à la mer, et en particulier la pollution aux hydrocarbures liées aux navires ou terminaux du Groupe, représentent le risque le plus significatif en matière d'environnement. La prévention de ce risque passe par un ensemble de moyens comme la maintenance de la flotte, des exercices et simulations réguliers entre la terre et les bords et une politique de gestion de crise robuste.

Il existe plusieurs types de pollution marine :

- Fioul
- Huile
- Produits chimiques
- Boues

La prévention de ces pollutions passe par l'équipement présent à bord, la gestion humaine, l'ensemble des procédures opérationnelles et de contrôle établi.

Tout d'abord, les navires sont équipés d'un matériel dit "SOPEP" comprenant des dispersants, chiffons, sciure, lunettes de protection, pelle, seaux, pompe portable, bande absorbante, gants, sacs...

Les rejets liquides sont maîtrisés grâce à des instruments conformes à la réglementation, comme le séparateur à eaux mazoutées. Il permet de contrôler la concentration maximum d'hydrocarbures dans l'eau rejetée à la mer lorsque le navire est en route, c'est-à-dire 15 ppm. Certains navires sont d'ailleurs équipés d'un séparateur à seulement 5 ppm. La gestion humaine et les procédures ont une place primordiale dans la prévention des pollutions.

Les équipes ont des partenariats avec :

- Le Bataillon des Marins Pompiers de Marseille : des exercices d'incendie et de pollution sont organisés à bord afin d'être dans un processus d'amélioration continue.
- Le Cèdre : Centre de documentation, de recherche et d'expérimentations sur les pollutions accidentelles des eaux. Basé à Brest, le personnel y suit des formations annuelles.
- Des organismes spécifiques, comme ECM, agissent en tant que point de contact entre le Groupe et les Gardes-Côtes Américains.

Matrice de sévérité des pollutions

	Impact	Description)	CMA CGM
D ●	Très élevé	Volume rejeté important Surfaces polluées très importantes et/ou multiples	0
C ●	Elevé	Volume d'hydrocarbures rejeté > 5 000 Litres Impact significatif	0
B ●	Moyen	Volume rejeté > 100 Litres Pollution localisée	0
A ●	Faible	Volume rejeté ≤ 100 Litres Impact minime sur l'environnement	3

3 évènements à risque faible<sup>10</sup> ayant entraîné des rejets accidentels à la mer<sup>11</sup> ont été recensés en 2019.

Indicateurs	2018	2019
Perte de conteneurs en mer <sup>12</sup>	139 <sup>13</sup>	1

<sup>10</sup> Evènements recensés quel que soit le niveau de responsabilité de CMA CGM

<sup>11</sup> Exclusion des pertes de conteneurs en mer

<sup>12</sup> Sont comptabilisés les conteneurs perdus par les navires en propriété de CMA CGM, sont exclus les conteneurs perdus sur les navires affrétés ou partenaires. A noter que les conteneurs tombés dans les eaux d'un port puis repêchés ne sont pas comptabilisés

<sup>13</sup> Dont 138 en un seul évènement lors d'une tempête

Entre 2006 et 2013, il y aurait eu dans le monde moins de 2 000 conteneurs par an perdus en mer selon le World Shipping Council<sup>14</sup>, principalement pour des raisons de conditions de navigation difficiles ou d'accident exceptionnel. En 2019, le Groupe CMA CGM a perdu 1 seul conteneur vide. – cf. page 125 : *Tableau Nombre d'évènements majeurs maritimes*

La perte de conteneurs en mer est généralement liée à une sous-déclaration du poids du conteneur par le chargeur. Le risque se trouve augmenté par le mauvais temps. Tous les moyens sont mis en œuvre afin d'éviter la perte de conteneurs : veille météo, centre de navigation, routage météo, système de sécurisation des conteneurs à bord. Le Groupe CMA CGM a engagé des discussions avec Armateurs de France, les autorités compétentes pour encore réduire le risque de perte de conteneur à la mer. – cf. page 133 : *Sécurité des marchandises*



#### **Charte Bleue – Armateurs de France**

est une Charte visant à assurer la sécurité en mer et à promouvoir le respect de l'environnement : prévention et gestion des risques de pollution, réduction des émissions de gaz à effet de serre et gestion efficace des déchets

## **B. Protection des écosystèmes**

La problématique de la protection de la biodiversité réside principalement dans la gestion du risque de rejets liquides ou déchets solides en mer, mais les navires porte-conteneurs peuvent aussi avoir un impact sur la biodiversité par les nuisances générées pour les espèces marines.

### **a. Système de traitement des eaux de ballast**

Les ballasts sont des capacités remplies d'eau de mer situées de part et d'autre d'un navire, servant de lest pour assurer la stabilité et l'intégrité structurelle. L'eau contenue dans les ballasts transporte des espèces vivantes qui, lorsqu'elles sont rejetées, peuvent interférer dans l'équilibre de la faune et de la flore locales.

La convention pour la gestion des eaux de ballasts adoptée par l'OMI en février 2004 a été ratifiée en 2016 et est entrée en vigueur le 8 septembre 2017.

CMA CGM a anticipé l'entrée en vigueur de cette convention en équipant le maximum de navires neufs d'un système de traitement des eaux de ballast ce qui permet de rejeter à la mer une eau entièrement débarrassée de tout organisme vivant pouvant impacter la biodiversité marine.

Les Etats-Unis ont également mis en place une réglementation locale sur le traitement des eaux de ballast. Ils ont approuvé 25 systèmes de traitement des eaux de ballasts conformes à la réglementation américaine, plus stricte que la réglementation internationale. Les navires du Groupe sont équipés de systèmes approuvés et devront traiter leurs eaux de ballast via un de ces systèmes avant de les rejeter dans les eaux américaines.

Un planning d'équipement des navires de la flotte en propriété du Groupe est en place, conformément aux exigences de la convention internationale et de la réglementation américaine. 99 navires du Groupe sont déjà équipés

### **b. Inspection des coques par drone sous-marin : projet pilote avec Notilo Plus**

CMA SHIPS va déployer une dizaine de drones sous-marins qui inspecteront les coques des navires du Groupe.

Ce projet est né après plusieurs mois de collaboration avec Notilo Plus qui a développé un drone et une plateforme digitale de suivi sur mesure, dotée d'algorithmes adaptés. Ils permettent :

- D'améliorer la performance hydrodynamique des navires ;
- Mieux suivre l'état d'usure des coques ;
- Garantir la sécurité des navires dans les zones à risque.

Des premiers tests sont déjà en cours à Marseille sur le CAP CAMARAT. Notilo Plus est la première start-up lauréate du prix Jacques Saadé aux Trophées de l'Economie 2018. Elle a été accélérée chez ZEBOX, l'incubateur et accélérateur initié par CMA CGM.

<sup>14</sup> Survey Results for Containers Lost At Sea – 2014 Update- World Shipping Council

### **c. Autres Eco-technologies : système FORS, double coque, citerne supplémentaire pour les eaux de cale**

En plus du système de traitement des eaux de ballast, la flotte en propriété s'équipe de nombreuses technologies qui permettent de limiter son impact sur la biodiversité. Le "Fast Oil Recovery System", technologie de gestion de la pollution, est un système simple, fiable et sûr, qui permet à tout moment de récupérer rapidement les hydrocarbures situés dans les soutes du navire en cas d'échouement avec un système de raccords normalisés. 57 navires sont équipés de cette technologie.

Jusqu'en 2010, le fioul des porte-conteneurs était généralement stocké dans des citernes ayant une simple paroi. Depuis l'entrée en vigueur de la règle MARPOL 12A (~2010), ils sont équipés d'une double étanchéité. En effet, l'installation d'une seconde paroi, autour des tanks de fioul prévient les risques de pollution maritime en cas de collision ou de percement de la coque du navire. Des réservoirs additionnels, installés lors de la construction de nos navires neufs, permettent de mieux traiter les eaux de cale ainsi que les eaux grises.

### **d. Cétacés et mammifères marins**

Plusieurs programmes sont mis en place aux Etats-Unis et Canada pour la protection des cétacés marins. Sur la côte Est des Etats-Unis et du Canada, les navires CMA CGM doivent réduire leur vitesse à maximum 10 nœuds sur certaines zones reconnues comme zones de reproduction des cétacés marins.

Puis, sur la côte Ouest, CMA CGM s'est engagé volontairement dans un programme de réduction de vitesse nommé « Green Flag » mis en place dans le sanctuaire des îles de Santa Barbara.

Entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 novembre 2019, CMA CGM a participé à la campagne de réduction volontaire de vitesse des navires organisée par le NOAA's Office of National Marine Sanctuaries (ONMS).

Le port de Long Beach a récompensé CMA CGM pour la baisse de vitesse de ses porte-conteneurs avec un taux de conformité avoisinant les 100 %.

Par ailleurs, avec l'aide du "Fleet Navigation Center", le Groupe veille les zones où il est recommandé de baisser la vitesse. Dès que cela est possible, le Groupe s'efforce de baisser sa vitesse et ainsi, limiter le risque de collision dans ces sanctuaires de protection des cétacés. – *cf. page 127 : Centres de navigation : des moyens technologiques à la pointe*

Dans les sanctuaires PELAGOS et AGOA, les navires Français sont équipés d'un nouveau dispositif : REPCET®. Ce logiciel, installé en passerelle des navires, permet de

signaler, partager et recevoir en temps réel au sein d'une communauté d'abonnés, les positions de cétacés signalés.

Issu de 10 années de collaboration entre compagnies maritimes, acteurs de l'environnement et ingénieurs, REPCET® est le premier système informatique de surveillance des positions de baleines pour les navires. Son objectif : limiter les risques de collisions, l'une des premières causes de mortalité accidentelle des grands cétacés.

### **e. Espèces menacées**

Pour limiter le transport des espèces menacées, le Groupe a mis en place des procédures au niveau de la prise de commande qui permettent d'alerter sur ce type de cargaison. – *cf. page 133 : partie Sécurité des marchandises*



## C. Initiatives environnementales volontaires

CMA SHIPS a renouvelé sa certification ISO 14001 jusqu'en décembre 2022 suite aux audits réalisés fin 2019, sans aucune non-conformité majeure. L'absence de déficience majeure confirme la maturité de notre système de management environnemental, qualité et sécurité.

Le Groupe CMA CGM est membre actif d'un large panel de programmes environnementaux variés, axés sur la préservation des océans, la protection de la faune ou la qualité de l'air.

Pour 2019, on retiendra notamment les temps forts suivants :

- Le Groupe CMA CGM distingué par les programmes ISO 14001 en Espagne, Green Flag en Californie, Clean Vessels Incentive in New York, Blue Circle in Vancouver
- Environmental Ship Index - ESI. Le groupe participe à cette initiative depuis plusieurs années dans 16 ports en Europe, aux États-Unis et en Asie. En 2019, deux nouveaux accords ont été signés, avec les Ports australiens du NSW (Sydney et Port Botany) ainsi que le port de Dunkerque.

### ESI Focus – Environmental Shipping Index

**WPCI –World Port Climate Initiative** est une initiative lancée par les principaux ports du monde, qui s'engagent à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre par le biais de l'**ESI - Environmental Ship Index**. L'ESI une plateforme collectant et notant des informations environnementales des navires enregistrés, notamment concernant les gaz à effets de serre et les polluants atmosphériques. Sur la base de données mises à jour trimestriellement, les ports « récompensent » les navires les plus performants. A noter que les ports de Longbeach (Green Flag Incentive Programme), New York (Clean Vessels Incentive Programme) et Vancouver (Blue Circle), s'appuient sur la notation ESI pour récompenser les navires les plus performants selon leurs propres programmes locaux



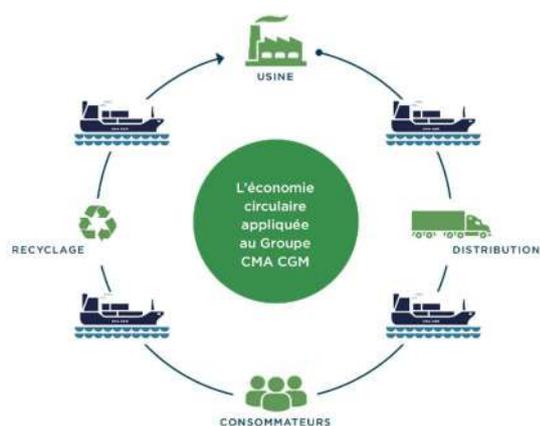


### 3. Ressources, matières et déchets

L'économie circulaire désigne un concept économique qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et dont l'objectif est de produire des biens et des services tout en limitant la consommation et le gaspillage des matières premières, de l'eau et des sources d'énergie. En tant qu'opérateur de transport et de logistique, le Groupe CMA CGM est un acteur à part entière de l'économie circulaire en intervenant sur l'ensemble des phases de transport des matières premières, produits intermédiaires et finaux de consommation, produits en fin de vie, en fonction des besoins de ses clients. Le Groupe porte une attention particulière à une utilisation responsable des ressources, matières premières et consommables.

#### A. Solution de recyclage et filière de traitement des déchets

La flotte en propriété produit différents types de déchets:



- Les déchets solides constitués de déchets alimentaires, déchets ménagers, déchets de maintenance.
- Les déchets liquides constitués d'eaux usées, eaux mazoutées, boues d'hydrocarbures - sludges.

##### a. Les déchets solides

Le Groupe s'est engagé dans une démarche innovante, écologique et exemplaire pour aller au-delà des exigences de la réglementation MARPOL : le Programme « Navire Vert ». Tous les navires en propriété du Groupe participent aujourd'hui à ce programme, soit 164 navires. Cette initiative s'articule autour de quatre points clés :

1. Le tri sélectif de tous les déchets

2. La suppression des incinérateurs au profit de compacteurs nouvelle génération, supprimant l'émission de gaz polluants
3. L'interdiction formelle de jeter tout déchet par-dessus bord (hors alimentaire)
4. L'optimisation des filières de valorisation des déchets à terre

Ainsi, un suivi des quantités de déchets produits est tenu à jour et reporté et des formations spécifiques ont été réalisés à bord comme à terre.

Indicateurs	2018	2019
Production de déchets solides flotte en propriété Milliers de tonnes <sup>15</sup>	19	19

En moyenne en 2019, un navire a produit en moyenne 10 m<sup>3</sup> de déchets solides par mois.

Le programme permet, aussi, un échange de « bonnes pratiques » ou de « difficultés rencontrées » avec les navires. Ainsi, les ports qui récupèrent les déchets pour valorisation sont répertoriés par type de déchets récupérés (cartouches d'encre, plastiques, etc.) ; d'autres ports sont en revanche déconseillés. Le but est d'établir une cartographie commune des ports qui respectent au mieux le tri sélectif.

Également, le programme permet l'établissement de filières de traitement des déchets. Cette année, une cartographie des entreprises capables de traiter les déchets amiantés a été communiquée aux navigants afin de traiter ce type de déchet selon les meilleures techniques disponibles.

##### b. Les déchets liquides

Les déchets liquides sont surtout liés à l'utilisation de fioul. Le combustible utilisé à bord des navires est un fioul « résiduel » qui est chargé en eau et en métaux lourds. Il doit être centrifugé à bord pour être utilisé. Le processus de centrifugation nécessite de l'eau qui se rajoute à l'eau et aux métaux lourds extraits du combustible. L'ensemble de ces déchets constitue les « boues », considérées comme un déchet dangereux. Elles sont débarquées à terre et prises en charge par des filières terrestres. Les boues générées par les navires en propriétés sont à la charge de CMA CGM, pour les navires affrétés cela dépend de la charte partie. Elles peuvent être à la charge de l'armateur ou bien à la charge de l'affrètement.

<sup>15</sup> 2018 - 19 289 // 2019 - 19 056 = production reportée de déchets solides pour 2018. Périmètre CMA Ships (hors scope : AML, BS, NSB, Mercosul Line, CPO Fund)

Une équipe en charge du suivi du déchargement des boues a été créée en juin 2015, cela a permis d'affiner la méthode pour évaluer la quantité de boues produites. Pour l'année 2019, un ratio de 2,36 % du fioul consommé a été défini pour évaluer la quantité totale produite.

Indicateurs	2018	2019	Variation
Production de boues d'hydrocarbures- <i>Milliers de tonnes</i>	190	183	-3 %

La production de déchets des bureaux et des agences du Groupe CMA CGM est comparable à des activités classiques de bureau. Au niveau des ports secs et terminaux, la production de déchets concerne principalement des déchets non dangereux (palettes, bois, films plastiques) et représente moins de 1 200 m<sup>3</sup> par an sur le périmètre de consolidation (Finance) du Groupe.

## B. Déconstruction des navires

La fin de vie des navires représente un enjeu potentiellement significatif pour notre secteur compte tenu des pratiques de démantèlement existantes et des matériaux constituant le navire. Dans l'attente de la ratification de la convention internationale de Hong Kong, le Groupe développe, depuis 2008, des inventaires de matières dangereuses à bord (ou «Inventory of Hazardous Material») qui seront obligatoires à terme. De manière proactive, un vaste plan d'établissement ou de mise à jour des IHM est mené sur toute la flotte en propriété. Le Groupe poursuit la veille réglementaire et technique, et les études avec des chantiers de démantèlement en Europe et en Asie. Les chantiers sont systématiquement audités selon les lignes directrices de la Convention de Hong Kong. Il est important de noter que la flotte du Groupe est une des plus jeunes du secteur et que généralement, les navires sont cédés bien avant leur fin de vie.

Néanmoins, lorsqu'un navire doit être déconstruit, le Groupe prend des dispositions pour l'envoyer dans un chantier de démantèlement qui respecte les standards internationaux et locaux en matière de santé, sécurité et environnement.

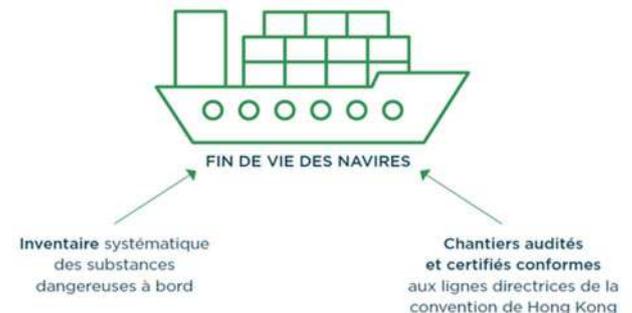
Tout d'abord, le Groupe utilise le format de contrat BIMCO sur le recyclage sûr et écologique des navires afin d'anticiper et contrôler les étapes jusqu'au recyclage complet du navire.

Un socle a été défini pour renforcer notre stratégie et limiter le risque environnemental et sécurité:

- Interdiction du « primary cutting » sur la zone intertidale
- Opération de « cutting » sur une zone imperméable
- Procédures de sécurité/sûreté et environnement mises en place sur le chantier

- Procédures spécifiques sur la gestion des déchets dangereux, dont le stockage temporaire sur le chantier

En 2019, trois navires du Groupe ont été envoyés à la démolition dans un chantier certifié selon les standards internationaux :



- APL JAPAN, âgé de 24 ans
- APL KOREA, âgé de 22 ans
- APL SINGAPORE, âgé de 24 ans



**The Ship Recycling Transparency Initiative (SRTI)** est une plate-forme qui permet le partage d'informations sur le recyclage des navires via un ensemble de critères prédéfinis et développés conjointement par les principales parties prenantes de l'industrie maritime.

## C. Consommation d'eau des terminaux

La consommation d'eau n'est pas un enjeu significatif pour l'activité de transport maritime du Groupe CMA CGM. La consommation d'eau des navires est en effet neutre car l'eau de mer est pompée, désalinisée et traitée pour les usages courants de la vie à bord.

Au niveau des Terminaux<sup>16</sup>, la consommation d'eau est principalement liée au lavage des véhicules de maintenance, des terrepleins et des conteneurs. La localisation de nombreux sites se trouvent à proximité d'autres industries portuaires générant beaucoup de poussières diverses et nécessitant des lavages fréquents des environnements de travail. En 2019, sur le périmètre de consolidation du Groupe, la consommation totale d'eau est de 516 944 m<sup>3</sup>.

Indicateurs <sup>17</sup>	2018	2019	Variation
Consommation d'eau - m <sup>3</sup>	214 896	516 944	+140 %

Une augmentation de 140 % de la consommation d'eau a été mesurée entre 2018 et 2019. Celle-ci est principalement due à une augmentation du périmètre considéré.

## D. Eco-conteneurs

Le Groupe CMA CGM maintient une flotte de conteneurs jeunes et fiables, en investissant notamment dans conteneurs innovants, permettant de limiter son impact sur l'environnement. Plus de 35 % de la flotte à moins de 5 ans.

Trois technologies représentent ces éco-conteneurs :

### Plancher bambou



Les conteneurs standards ont un plancher en bois pour pouvoir recevoir les marchandises. Le bois utilisé provient traditionnellement d'un arbre exotique mettant 60 ans pour arriver à maturité et qui de plus devient aujourd'hui un bois rare. De nouvelles essences de bois ont été

recherchées et le bambou a été choisi pour ses propriétés exceptionnelles : le bambou repousse une fois coupé et il lui faut seulement 4 à 5 ans pour arriver à maturité. Aujourd'hui, la flotte de conteneurs utilisée par le Groupe (propriété et leasing) se chiffre à 586 500 conteneurs.

### Reefer basse consommation



Les reefers sont des conteneurs frigorifiques, spécialisés pour le transport des denrées et produits périssables, nécessitant de l'énergie et des gaz réfrigérants. Les

reefers basse consommation sont dotés d'un moteur plus efficient permettant de réduire jusqu'à 3 fois la dépense électrique et la consommation de carburant. Aujourd'hui, la flotte de reefers utilisée par le Groupe (propriété et leasing) se compose de 74 % de reefers basse consommation.

### Conteneur en acier léger :

Aussi robuste que les conteneurs standards, le « light steel conteneur » est plus léger et permet<sup>2</sup> donc d'optimiser les consommations de



carburant et de limiter les émissions de gaz à effet de serre ainsi que les polluants atmosphériques. Aujourd'hui, la flotte de conteneurs « light steel » utilisés par le Groupe (propriété et leasing) s'élève à 140 000 unités.

<sup>16</sup> Périmètres 2018 et 2019 : Liste des Terminaux soumis à la politique Corporate QHSE Terminaux et Inland – Liste disponible dans la note méthodologique

<sup>17</sup> Périmètres 2018 et 2019 : Liste des Terminaux soumis à la politique Corporate QHSE Terminaux et Inland – Liste disponible dans la note méthodologique





# L'EXEMPLARITÉ EN MATIÈRE D'ÉTHIQUE ET DE CONFORMITÉ

---

# L'EXEMPLARITE EN MATIERE D'ETHIQUE ET DE CONFORMITE

## REALISATIONS 2019

- 54 alertes via l'outil d'alerte professionnelle Groupe en 2019
- Renforcement de l'organisation "Ethique et Conformité" au siège et élargissement du réseau mondial de correspondants - 72 correspondants représentant plus de 100 pays sur les 5 continents

Le Département Ethique & Conformité, inclus dans la Direction Juridique Groupe, est supervisé par le Directeur Conformité Groupe et comprend une quinzaine de juristes au siège social de Marseille et un réseau mondial de correspondants éthique et conformité. Il s'articule autour de quatre pôles :

1. Ethique et intégrité des affaires
2. Sanctions économiques
3. Droit de la concurrence
4. Protection des données personnelles



**« Entreprise, employeur et société citoyenne, CMA CGM doit être exemplaire et adopter les standards les plus élevés en matière d'intégrité. »**

**Rodolphe Saadé**  
Président Directeur Général du Groupe CMA CGM

## La Charte Ethique : document socle du Groupe CMA CGM

La Charte Ethique est la clé de voute de l'engagement du Groupe CMA CGM de maintenir les normes les plus rigoureuses en matière d'éthique et de conformité dans l'ensemble de ses activités.

La Charte Ethique s'applique dans le monde entier, à l'ensemble des filiales, affiliées, partenariats, sociétés communes et autres associations d'affaires effectivement contrôlées, directement ou indirectement, par CMA CGM. Elle s'applique à l'ensemble des employés du Groupe CMA CGM, quel que soit leur statut et leur emplacement géographique.



Ses grands principes sont par ailleurs repris dans la Charte Partenaire du Groupe CMA CGM applicable aux partenaires du Groupe CMA CGM.

La Charte Ethique est disponible en français, en anglais, en arabe, en coréen, en espagnol, en japonais, en mandarin, en portugais et en russe.

## 1. Ethique et Intégrité des Affaires

Le Groupe CMA CGM poursuit son effort de renforcer son programme de prévention et de lutte contre la corruption et le trafic d'influence en se conformant aux exigences des lois applicables, notamment la loi française Sapin II (A) mais aussi en révisant ou en créant des procédures

spécifiques en matière de Conformité pour le Groupe (B) tout en participant à des actions communes avec d'autres acteurs de l'industrie maritime (C).

### A. La mise en conformité au regard de la loi Sapin II

En 2019, le Groupe a continué à développer un programme anti-corruption intégrant les huit piliers de la loi française relative à la lutte contre la corruption et le trafic d'influence dite loi « Sapin II ». Ce programme anti-corruption comprend, entre autres :

- La mise en place d'un Code de Conduite Anti-Corruption, partie intégrante du Règlement Intérieur des établissements situés en France et la mise à jour parallèle de la Charte Ethique. Le Code de Conduite anti-corruption contient les règles applicables en matière de lutte contre la corruption et le trafic d'influence et les sanctions disciplinaires applicables en cas de manquement.
- La généralisation d'un dispositif d'alerte (Ethics Hotline) destiné à recueillir les signalements de collaborateurs et des tiers concernant l'existence de conduites ou de situations contraires aux règles éthiques du Groupe.
- La réalisation d'une cartographie des risques de corruption sous la responsabilité du Département Gestion des Risques du Groupe, destinée à identifier, évaluer, hiérarchiser et gérer les risques de corruptions auxquels le Groupe est exposé.
- Elle permet également de communiquer au Top management et aux personnes en charge de la Conformité les informations nécessaires pour mettre en place des mesures de prévention et de détection des risques de corruption en adéquation avec les enjeux identifiés.
- Le renforcement et la mise à jour des procédures d'évaluation en matière de conformité (due diligence) de la situation des partenaires, intermédiaires, fournisseurs et clients de CMA CGM.
- La mise en place de procédures de contrôles comptables, internes ou externes, destinées à s'assurer que les livres, registres et comptes ne sont pas utilisés pour masquer des faits de corruption ou de trafic d'influence
- L'actualisation d'un dispositif de formation, en présentiel et en e-learning, destiné aux cadres et aux personnels les plus exposés aux risques de corruption et de trafic d'influence.
- La réalisation d'un contrôle d'évaluation du dispositif de conformité anti-corruption effectué par le Département de l'Audit Interne.

## B. Les politiques du Groupe en matière de conformité

En 2019, le Groupe CMA CGM a révisé et créé différentes politiques en matière d'éthique et d'intégrité des affaires. Ces politiques s'inscrivent dans le cadre du programme du Groupe en matière de conformité et participent à la mise en œuvre de la loi Sapin II.

**La Charte Ethique**, telle que mentionnée en introduction, s'applique à l'ensemble du Groupe CMA CGM.



**La Charte Partenaire** est destinée à l'ensemble des "Partenaires Commerciaux", à savoir tous les individus ou toutes les organisations traitant avec CMA CGM notamment les fournisseurs, les intermédiaires, les revendeurs, les distributeurs, les sous-traitants, les conseillers et les co-entreprises. Il est demandé à nos Partenaires commerciaux d'adhérer à la Charte Partenaire. Nous attendons d'eux le strict respect de la Charte Partenaire de CMA CGM ou de règles de comportement équivalentes.



Le **Code de Conduite Anti-Corruption** est intégré au Règlement Intérieur de tous les établissements du Groupe CMA CGM situés en France.

**La Politique de Cadeaux et Marques d'Hospitalité** décrit les comportements acceptables et interdits aux employés de CMA CGM.

Les cadeaux, repas, transports, hébergements, événements marketing ou divertissements peuvent, lorsqu'ils ne sont pas raisonnables, être considérés comme des pots de vins. Par conséquent, tous les employés du Groupe CMA CGM doivent se conduire de manière honnête et transparente



dans ces domaines, de sorte que leur comportement ne soit interprété à aucun égard comme l'acceptation ou l'offre d'un pot-de-vin.

**La Politique relative aux Conflits d'Intérêts** de CMA CGM prévoit une déclaration annuelle en matière de conflit d'intérêts, déclaration obligatoire pour toutes les personnes considérées comme "key people" et dont la liste figure en Annexe. Tous les autres collaborateurs du Groupe CMA CGM doivent obligatoirement faire une déclaration lorsqu'ils se trouvent en présence d'un potentiel risque de conflit d'intérêt. Le recueil des déclarations de conflit d'intérêt doit être fait via la Ethics Hotline. Une procédure alternative est toutefois prévue pour les collaborateurs qui n'ont pas accès à internet.

**La Politique en matière de Représentants d'Intérêts**

entrée en vigueur en janvier 2019, fixe les règles applicables notamment en matière de déontologie et d'éthique et prévoit une procédure de "due diligence" avant l'engagement par CMA CGM de tout représentant d'intérêts.



Le Groupe CMA CGM a également développé une procédure de "due diligence" en matière de conformité applicable aux tiers avec lesquels CMA CGM anticipe une relation d'affaires. Compte tenu des secteurs d'activités dans lesquels elle évolue, CMA CGM est en relations d'affaires avec de nombreuses parties tierces (clients, fournisseurs, sous-traitants, intermédiaires, courtiers, co-investisseurs ...). En étant vigilante sur l'intégrité des tiers avec lesquelles il est en relation, le Groupe agit pour faire respecter sa politique en matière de lutte contre la corruption.

## C. Les actions du Groupe en matière de conformité au sein de l'industrie maritime



Le Groupe fait partie depuis mars 2014 du *Maritime Anti-Corruption Network* (MACN), réseau œuvrant pour lutter contre la corruption dans le secteur maritime et portuaire. Le MACN est un réseau mondial d'entreprises qui œuvre pour le développement d'une industrie maritime exempte de corruption et qui favorise le commerce éthique au bénéfice de la société dans son ensemble.

En 2019, le réseau compte plus de 120 membres issus de l'industrie maritime. Le secrétariat du MACN (assuré par l'ONG BSR) est basé à Copenhague. Il a la responsabilité de faire progresser les initiatives et actions de MACN et produit différents outils ou communication à la disposition des membres.

Le travail du réseau MACN s'articule autour de trois piliers :

### ACTION COLLECTIVE

Collaborer avec les gouvernements, les organisations non gouvernementales et la société civile pour identifier et atténuer les causes profondes de la corruption et améliorer l'environnement opérationnel.



### RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

Aider les entreprises membres à mettre en œuvre les principes anti-corruption de MACN, à développer des outils et à partager les meilleures pratiques au sein du réseau.



### CULTURE D'INTÉGRITÉ

Sensibilisation aux défis à relever et rehaussement des normes d'intégrité au sein de la communauté maritime.



### Mise en œuvre d'une politique fiscale transparente :

Le Groupe adopte une approche responsable et transparente des questions fiscales. L'organisation de la fonction fiscale est structurée de façon à assurer la conformité du Groupe avec la réglementation fiscale des pays dans lesquels le Groupe est implanté. Un contrôle interne fiscal a d'ailleurs été mis en place. La présence du Groupe/les relations commerciales du Groupe avec des sociétés situées dans des pays dans lesquels les taux d'imposition sont plus bas qu'en France est justifiée par les activités du Groupe. Enfin, le Groupe s'attache à appliquer une politique de flux intra-groupe respectueuse des principes OCDE.

## 2. La conformité en matière de sanctions économiques



Lien étroit avec le contexte géopolitique.  
Nécessité de se conformer aux réglementations Européenne et Américaine

Les évolutions et exigences continues de cette matière nécessitent une veille constante, une coopération étroite avec les autorités nationales et internationales compétentes ainsi qu'une nécessaire responsabilisation de chacun grâce à un accès à une plateforme interactive permettant d'appréhender les lignes directrices et bonnes pratiques dans les activités impliquant les pays et exportations à risques.

En tant que leader français du transport maritime par conteneur et de la logistique, le Groupe CMA CGM se doit de mener son activité en respectant les réglementations relatives aux sanctions économiques.

En s'appuyant sur une équipe dédiée au sein de la Direction juridique, mais aussi en sensibilisant chaque collaborateur à ces problématiques, CMA CGM s'inscrit dans une démarche de sûreté et conformité.

Par ailleurs, CMA CGM renforce sa démarche de conformité aux sanctions économiques grâce à un programme de formations comprenant un module e-learning obligatoire pour tout collaborateur, mais également des formations en présentiel (nouveaux entrants, dédiées métiers, etc.).

## 3. La conformité en matière de concurrence

Le Groupe CMA CGM fait de la connaissance et du respect du droit de la concurrence une priorité absolue pour ses collaborateurs. Dès la fin des conférences maritimes en Europe en 2008, le Groupe s'est doté d'un programme de conformité concurrence. Son objectif est d'assurer la conformité au droit de la concurrence de l'ensemble des activités des filiales et entités du Groupe en France et dans le monde. Il s'applique à l'ensemble des salariés du Groupe en particulier dans le cadre de leurs relations avec les clients, concurrents, partenaires et fournisseurs.

Une équipe de juristes spécialisés en droit de la concurrence au sein de la Direction Juridique du Groupe dispense à tous les collaborateurs et nouveaux entrants de nombreuses formations, en ligne ou en présentiel, dans le monde.

En parallèle, un guide de bonnes pratiques, des notes et des publications régulières sur l'actualité du droit de la concurrence sont largement diffusés.

En cas de doute, les employés sont vivement encouragés à consulter l'équipe Conformité Concurrence de la Direction Juridique ou ses correspondants locaux à travers le monde pour s'assurer que leurs activités sont conformes.

Tout manquement aux règles de concurrence par un employé peut être signalé via le dispositif d'alerte professionnelle « Ethics Hotline ».

Les fournisseurs et les prestataires auprès desquels le Groupe achète des biens et des services sont également tenus de respecter la politique du Groupe en matière de droit de la concurrence.

Enfin, le Groupe met en œuvre des mesures spécifiques lors de l'acquisition de sociétés ou la création de sociétés communes avec des partenaires afin de respecter les règles de concurrence applicables à ces opérations.

## 4. La conformité en matière de données personnelles

Le Groupe CMA CGM est engagé depuis plusieurs années dans une politique de protection de données personnelles au sein de ses systèmes d'information et également par ses sous-traitants.

CMA CGM met en œuvre les moyens organisationnels et techniques pour protéger les données personnelles des personnes concernées - clients, fournisseurs, collaborateurs, tiers- et étend sa politique de conformité aux sous-traitants et aux filiales pour garantir le respect du standard européen de protection des données

personnelles partout dans le monde. L'application de cette politique est supportée par :

- Une politique de protection des données intra-groupe
- Un réseau de Délégués à la Protection des Données – DPO
- Un plan de formation des collaborateurs
- Un plan d'audit
- Le Délégué à la Protection des Données (DPO) nommé par le Groupe veille à la bonne application de cette politique de protection des données personnelles

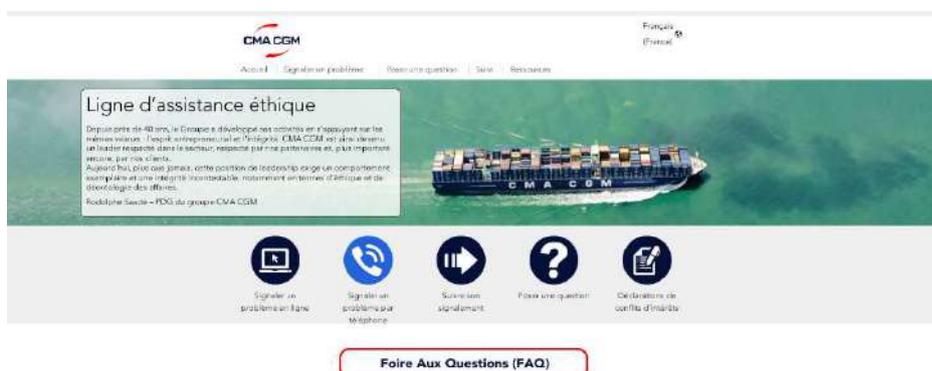
## La conformité : une culture d'entreprise qui passe par la sensibilisation et la formation des tous les collaborateurs

La diffusion de la culture de la conformité au sein du Groupe s'effectue par différents moyens :

- Le "tone at the top" : Les dirigeants et managers font régulièrement des rappels aux équipes sur l'importance du respect de l'éthique des affaires et de la conformité et s'assurent que les projets qu'ils supervisent sont traités de manière éthique, et en conformité avec les lois applicables, la Charte Ethique, les politiques et procédures internes
- L'adaptation de l'approche en matière de conformité en fonction du risque perçu : il convient de mettre l'accent sur les secteurs à risque de non-conformité, en corrélant les efforts de conformité sur les secteurs où le risque de non-conformité est le plus élevé sur la base de notre cartographie des risques
- La mise à disposition des politiques sur l'intranet : les documents constituant le programme de conformité du Groupe sont accessibles sur l'intranet du Groupe, sur une page dédiée. Cette page regroupe l'ensemble des politiques et procédures du Groupe, ainsi que des outils pour tous les collaborateurs, permettant notamment d'identifier les pays faisant l'objet de sanctions économiques. En parallèle, l'espace "Ethique & Conformité" du site public [www.cma-cgm.fr](http://www.cma-cgm.fr) met à la disposition de tous la Charte Ethique, la Charte Partenaire et présente nos différentes politiques en matière d'Ethique et de Conformité.

- La formation des collaborateurs : la formation est également un élément central dans la politique Conformité du Groupe :
  - Des formations en présentiel sont dispensées régulièrement au siège, comme en région pour les collaborateurs les plus exposés aux risques en matière de conformité
  - Des modules e-learning relatifs à l'éthique et la conformité sont obligatoires pour les collaborateurs du Groupe et sont mis à jour régulièrement.
  - Tout nouvel entrant dans le Groupe doit suivre un parcours de formation relatif à l'éthique et la conformité. Tout d'abord, il doit prendre connaissance et signer électroniquement la Charte Ethique avant le début de son contrat de travail. Ensuite, il reçoit un email de rappel sur tous les modules d'e-learning à réaliser en matière de conformité. Enfin, depuis 2019, il est sensibilisé au droit de la concurrence, à la prévention et la lutte contre la corruption et le trafic d'influence, aux sanctions économiques et à la protection des données personnelles par un membre du Département Ethique & Conformité lors de sa formation d'intégration.

## Un dispositif d'alerte professionnelle : Ethics Hotline



Il garantit l'anonymat du lanceur d'alerte s'il le souhaite et si cela est possible selon les réglementations locales en

Inscrit dans la Charte Ethique, le signalement des violations (potentielles ou avérées) des lois, réglementations, politiques ou procédures du Groupe participe à la responsabilisation de chaque collaborateur dans son engagement éthique.

vigueur. Une procédure interne encadre le traitement des alertes et précise les droits et devoirs de chacun. Il existe également une politique de non-représailles contre le lanceur d'alerte.

CMA CGM met à disposition des collaborateurs et des tiers un site internet <http://cma-cgm.ethicspoint.com> qui permet :

Le Groupe CMA CGM s'engage par ailleurs au titre de sa Politique de Non Représailles à protéger contre toutes formes de représailles les personnes qui, de bonne foi, signalent une violation potentielle de la loi ou des politiques internes.

- De poser des questions au département Ethique & Conformité
- De lancer une alerte via un formulaire en ligne
- De lancer une alerte via un numéro dédié (les numéros d'appel sont listés par pays et disponibles sur le site ou sur l'intranet du Groupe)
- De garantir l'anonymat du lanceur d'alerte, si ce dernier le souhaite et que la réglementation locale le lui permet
- L'accès à une plateforme 24/24 7/7
- De protéger

Ainsi, tous les collaborateurs sont encouragés à signaler, par tout moyen, à la Direction Générale, à leur hiérarchie, à la Direction Ethique & Conformité du Groupe et/ou par tout autre canal existant, toute violation de la Charte Ethique, des politiques de conformité, ainsi que des procédures et réglementations applicables quel que soit leur domaine et notamment :

Lancé en 2019, le dispositif Ethics Hotline permet d'effectuer des statistiques en matière de signalement. Le dispositif d'alerte est disponible sur internet ou par téléphone. Il est ouvert à l'ensemble des employés du Groupe, mais également aux tiers (fournisseurs, sous-traitants, etc.). Il est disponible 24h/24 et 7j/7 en plusieurs langues.

- La fraude et/ou la corruption
- Les pratiques anti-concurrentielles
- Le respect des droits de l'homme
- Et plus généralement toute violation potentielle de la Charte Ethique ou des Politiques du Groupe

Indicateurs	2019
Nombre d'alertes traitées et clôturées <sup>18</sup>	54

En 2019, 55 alertes ont été recueillies via ce dispositif. Une alerte recueillie en fin d'année n'a pas pu être clôturée sur la période de référence, les 54 autres ont été traitées et clôturées sur la période de référence. Les alertes recueillies concernaient en majorité :

- des comportements non éthiques
- des problématiques de fraude
- des problématiques liées aux ressources humaines

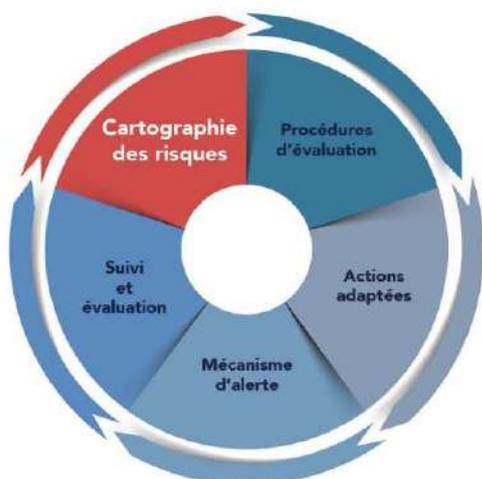
<sup>18</sup> Donnée 2018 non disponible – nouvel indicateur suivi dans le cadre du reporting RSE

## Loi sur le devoir de vigilance – plan de vigilance - rapport d'effectivité



La loi sur le devoir de vigilance est une loi française, adoptée en 2017. Elle impose un devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordre concernant les risques en lien avec les droits humains, les libertés fondamentales, la santé, la sécurité, la sûreté, et l'environnement liés à leurs propres opérations, aux opérations de leurs filiales et qui s'étend également aux sous-traitants et fournisseurs.

Cette loi impose la mise en place de 5 mesures :



- Réalisation d'une cartographie des risques « devoir de vigilance »
- Définition d'une procédure d'évaluation de ces risques
- Mise en place d'actions adaptées
- Mise en place d'un mécanisme d'alertes
- Réalisation d'un suivi et d'une évaluation

Cette loi a pour objectif l'identification, le suivi et la mise en place d'actions concernant les risques « devoir de vigilance », dans une optique d'amélioration continue. Au sein de CMA CGM, dès le vote de la loi, un groupe de travail multi-expertises impliquant les fonctions RSE, Gestion des Risques et Achats a été créé pour répondre aux 5 mesures de la loi. Les premiers objectifs ont été :

### 1. D'adapter la loi sur le devoir de vigilance à l'organisation du Groupe CMA CGM notamment en :

- Recensant toutes les actions engagées par le Groupe concernant la santé, la sécurité, l'environnement et le social
- Identifiant les périmètres et découpant les activités du Groupe :
  - Interne : activités sédentaires bureaux, opérationnelles maritimes et terrestres
  - Externe : fournisseurs et sous-traitants

### 2. D'identifier, d'évaluer les risques et de recenser les contrôles et plans d'actions permettant de les mitiger.

Cette année, nous avons approfondi la mise en œuvre du cadre et des actions prescrites par la loi sur le devoir de vigilance via un :

- Approfondissement de l'identification et de l'évaluation des risques sur les périmètres Groupe
- Elargissement du scope de couverture des cartographies des risques : intégration des activités « logistique et Intermodal » pour le Groupe hors activités CEVA Logistics et identification des risques par famille d'achats
- Identification des indicateurs de pilotage Groupe avec notamment un travail sur l'identification d'un indicateur « Droits Humains »
- Renforcement de la politique « Achats Responsables »
- Dans cette démarche d'amélioration continue, nous avons défini les orientations que nous souhaitons approfondir au cours de l'année 2020 :
  - Renforcer la gouvernance « devoir de vigilance » au niveau Groupe et au niveau Terrain et opérationnel, gouvernance confiée au Département Développement Durable Groupe
  - Intégrer la filiale CEVA Logistics

- Poursuivre le travail d'identification des indicateurs de performance et les objectiver
- Renforcer les contrôles en lien avec les risques « devoir de vigilance » au sein du « Programme de Travail de l'Audit Interne Groupe »
- Elargir l'analyse des risques « devoir de vigilance » sur le périmètre « clients »

### Mesure 1 : Réalisation d'une cartographie des risques « devoir de vigilance »

Une première cartographie des risques « devoir de vigilance Groupe » a été réalisée en consultant l'ensemble des risques déjà identifiés dans les différents départements du Groupe. Une évaluation des risques relatifs aux libertés fondamentales, santé et sécurité des personnes, et à l'environnement non couverts par ces cartographies selon la méthodologie du département Gestion des Risques Groupe a également été réalisée. Enfin, une évaluation des risques par domaine d'Achats opérationnels a été réalisée avec un focus sur les risques liés aux lois devoir de vigilance et Sapin 2.

Le périmètre des activités de cette cartographie comprend les activités suivantes : sédentaires en France et à l'international, activités opérationnelles maritimes, les activités des terminaux, les fournisseurs et sous-traitants.

Enfin, un premier découpage et évaluation des risques a été réalisée avec la création de :

- 5 catégories de risques en lien avec les Libertés fondamentales, les droits humains et santé, sécurité et sureté
- 5 catégories de risques Environnement
- 6 catégories de risques Achats

Au cours de l'année 2019, une revue de la cartographie des risques réalisée en 2018 a été effectuée. Le périmètre a été élargi en intégrant l'activité « logistique et intermodal 19 » qui se compose : d'actifs en propre répartis dans divers pays sur tous les continents et de fournisseurs et sous-traitants qui rentrent dans le cadre du programme achats responsables. Les principaux risques identifiés pour cette activité concernent les droits humains, les conditions de travail et le droit du travail, notamment vis-à-vis des sous-traitants/fournisseurs locaux et sur la thématique environnementale, les risques majeurs de pollution (notamment de l'eau/sol) et de gestion des déchets de manière plus générale.

Concernant les évaluations des risques fournisseurs et sous-traitants : celles-ci ont été approfondies avec le support du département Gestion des Risques Groupe. Le périmètre couvert a été élargi et les plans d'actions recensés. Une cartographie consolidée sera réalisée en 2020 permettant d'illustrer l'exposition globale de chaque risque pour le Groupe et de traiter les principaux enjeux d'une façon homogène.

Ces mises à jour et élargissement de périmètre ont permis d'identifier les grands risques « devoir de vigilance » pour le Groupe :

- Risques pour la santé et la sécurité des personnes et risques Sûreté à l'international
- Risques de pollution et atteinte à la biodiversité
- Risques liés au changement climatique et aux pollutions atmosphériques
- Risques liés à l'emploi de sous-traitants/ fournisseurs
- Risques liés à la déconstruction des navires

A noter également que le risque de non-conformité à la loi relative au devoir de vigilance a été intégré en 2018 dans la cartographie des risques majeurs du Groupe. Cette cartographie est mise à jour trimestriellement et présentée lors des Comités d'Audit et des Risques / Comités d'Audit & des Comptes.

<sup>19</sup> La filiale CEVA a été exclue de ce périmètre pour 2019

## Mesure 2. Procédures d'évaluation des risques devoir de vigilance

En parallèle de la mise à jour de la cartographie des risques devoir de vigilance, le Groupe réalise de nombreux échanges et veilles pour valider, se challenger sur les risques identifiés. En voici une liste non exhaustive :

- Annuellement, le Groupe est évalué par l'agence de notation extra-financière EcoVadis. Le questionnaire d'évaluation comprend de nombreuses questions en lien avec la loi sur le devoir de vigilance. En 2019, CMA CGM a été noté GOLD pour la 5ème année consécutive, avec une augmentation de sa note grâce aux actions réalisées sur le domaine « ressources humaines ».
- Au cours de l'année 2019, le Groupe a réalisé des échanges et instauré un dialogue avec certains clients, fournisseurs, organisations et autres parties prenantes sur les thématiques « devoir de vigilance », afin de partager, d'échanger, de confronter les idées, problématiques et axes de progrès.
- Le Groupe a également réalisé une veille réglementaire suivie concernant la loi sur le devoir de vigilance. Cette dernière a permis de mieux appréhender les attentes des parties prenantes.
- Une veille et un suivi concernant les mises en demeure et les assignations en justice a également été réalisé afin de mettre en place :
  - Les actions correctives concernant notre Groupe
  - Les actions adaptées lorsqu'un plan de vigilance d'un de nos partenaires était mis en demeure lors notamment des Comités de Triage réalisés par la Direction Achats
- Fin 2019, le Groupe a adhéré au Global Compact des Nations Unis dont 9 des 10 principes sont en lien direct avec la loi sur le devoir de vigilance. Cette adhésion implique dès 2020 de réaliser un « COP - COmmunication sur le Progrès » afin de rendre compte des avancées en lien avec ces 10 principes.
- Enfin, le Groupe CMA CGM participe à différents groupes de travail collaboratifs comme le Clean Cargo Working Group, le Maritime Anti-Corruption Network, ContainerShip Safety Program, Cargo Incident Notification Scheme, ou encore le Business Actions to Stop Counterfeiting & Piracy. Ces groupes de travail interentreprises et organisations ont pour but le partage de problématiques et de bonnes pratiques visant une amélioration continue tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

## Mesure 3 : Mise en place d'actions adaptées

Lors de la mise à jour des cartographies des risques sur chaque activité, un plan d'actions est défini, pour chaque activité et chaque catégorie de risque.

Ci-dessous figurent les éléments mis à jour annuellement:

- **Libertés fondamentales, conditions de travail** : dialogue continu avec les instances représentatives du personnel, accords sociaux en matière d'organisation du temps de travail, procédures de conformité à la réglementation Maritime Labor Convention pour les navigants
- **Santé et Sécurité des personnes** : Politique, objectifs et plans d'actions annuels. Campagne de prévention au travers du reporting des « presque-accidents / nearmiss », Accident Prevention Committee pour la flotte, programme spécifique sur la qualité de vie au travail et sur la prévention du risque amiante, politique et procédures dans le cadre des déplacements des employés dans les pays à risque (Travelsafe)...
- **Environnement** : plan de gestion de crise en cas de pollution majeure, programme d'équipement de l'ensemble de la flotte de système de traitement des eaux de ballast, politique et objectif de réduction de moins 30 % sur la période 2015/2025 des émissions de CO2 par conteneur transporté, investissement dans des navires au Gaz Naturel Liquéfié, des dispositifs de traitement des fumées, et des fiouls à faible teneur en soufre en conformité avec la réglementation IMO Low Sulphur 2020, politique de déconstruction uniquement dans des chantiers audités et certifiés conformes aux lignes directrices de la convention de Hong Kong...
- **Achats Responsables** : en 2019, le Groupe CMA CGM a renforcé ses actions en matière d'Achats Responsables, en déployant un dispositif global d'évaluation des fournisseurs qui couvrent les aspects financiers, corruption, RSE et devoir de vigilance, sanctions économiques, compétitions, RGPD et en sensibilisant l'ensemble de nos acheteurs et fournisseurs sur le sujet :
  - Evaluation de tous les nouveaux fournisseurs à travers notre processus de qualification, visant à renforcer le pilotage des risques fournisseurs en matière de corruption, d'atteintes aux droits de l'homme et de l'environnement. Il s'agit d'un processus digitalisé en cinq étapes
  - Préqualification
  - Evaluation du risque à travers un questionnaire interne « Cscreen » et EcoVadis
  - phase d'analyse
  - Qualification du fournisseur
  - Pilotage

- Enrichissement des documents existants : nos contrats et nos Conditions Générales d'Achats avec des clauses couvrant les thématiques sociales et environnementales (l'Obligation de vigilance, l'Ethique et Conformité, la RGPD, l'Hygiène et Sécurité)
- Lancement d'un programme de sensibilisation interne et externe auprès des acheteurs du Groupe ainsi que les fournisseurs
- Organisation dédiée : Une cellule achat responsable dédiée à la sensibilisation et l'accompagnement des acheteurs et au contrôle de 2nd niveau et mise en place d'un réseau international d'ambassadeurs
- Gouvernance : un comité risque fournisseur une fois tous les 2 mois avec toutes les parties prenantes et un comité dit de "trialog" pour accompagner les acheteurs sur les prises de décisions
- La mise en place d'indicateurs de suivi dans une démarche d'amélioration continue

Afin d'accompagner au mieux les fournisseurs dans cette démarche d'amélioration continue, et dans le but de toucher à terme l'ensemble de la chaîne de valeur, le Groupe encourage ses fournisseurs de rang 1 à mettre en place une charte de bonne conduite ou une charte éthique auprès de ses propres fournisseurs et sous-traitants.

Par ailleurs, au cours de l'année 2018, les Chartes Ethique et Partenaire du Groupe ont été mises à jour. En 2019, afin de faciliter les échanges et la compréhension, ces dernières ont été traduites en 5 langues additionnelles. L'année 2019 a également été marquée par :

- Un renforcement de l'organisation conformité au siège et avec un élargissement du réseau mondial de correspondants Ethique & Conformité - 72 correspondants représentant plus de 100 pays sur les 5 continents afin de pouvoir répondre à toutes les questions en lien avec les thématiques éthique et conformité
- Un renforcement des programmes de formation et de communication essentiels à la prévention des risques relatifs à l'éthique & la conformité
- Un renforcement de la Direction Sustainability Groupe avec le recrutement d'un Directeur Sustainability et une réorganisation plaçant la Direction Sustainability Groupe directement sous l'autorité de la Direction Générale Déléguée
- La mise en adéquation des Objectifs Développement Durable avec la démarche RSE du Groupe, et la priorisation de ces derniers

Côté fournisseurs et sous-traitants, un travail particulier a été mis en place au cours de l'année 2019, concernant la lutte contre le travail dissimulé, notamment par la sensibilisation des acheteurs, prescripteurs et fournisseurs sur ces sujets, mais également par la mise en place d'un reporting hebdomadaire de la loi « Obligation de Vigilance ».

#### Mesure 4 : Mécanisme d'alertes

Inscrit dans la Charte Ethique et dans la Charte Partenaire, le signalement des violations (potentielles ou avérées) des lois, réglementations, politiques ou procédures se formalise via la mise en place d'un dispositif d'alerte professionnelle destiné à l'ensemble des parties prenantes internes et externes du Groupe (collaborateurs, clients, fournisseurs, sous-traitants, associations, syndicats...) – cf. page 68 : *Un dispositif d'alerte professionnelle : Ethics Hotline*

Cette plateforme est accessible depuis le Site Corporate du Groupe : <http://cma-cgm.ethicspoint.com>, et permet :

- De poser des questions au Département Ethique & Conformité.
- De lancer une alerte via un formulaire en ligne.
- De lancer une alerte via un numéro dédié (les numéros d'appel sont listés par pays et disponibles sur le site ou sur l'intranet du Groupe).
- De garantir l'anonymat du lanceur d'alerte, si ce dernier le souhaite et que la réglementation locale le lui permet.
- L'accès à une plateforme 24/24 7/7

Concernant les domaines d'activités suivants :

- La fraude et/ou la corruption
- Les pratiques anti-concurrentielles
- Le respect des droits de l'homme
- Et plus généralement toute violation potentielle de la Charte Ethique ou des Politiques du Groupe

A noter : Le Groupe CMA CGM s'engage par ailleurs au titre de sa Politique de Non Représailles à protéger contre toutes formes de représailles les personnes qui, de bonne foi, signalent une violation potentielle de la loi ou des politiques internes.

Par ailleurs, dans chaque activité, des dispositifs ont été mis en place pour être au plus près des opérations : lignes d'urgences 24/7, enregistrement des urgences concernant les thématiques : Environnement /Santé & sécurité / Sûreté des personnes /Suivi géopolitique et sanitaire.

## Mesure 5 : Suivi et évaluation des actions adaptées

Le suivi des mesures mis en place et l'évaluation de leur efficacité sont réalisés sous la responsabilité des différents départements en charge des mesures.

Un travail de consolidation des éléments qualitatifs et des données quantitatives est réalisé trimestriellement dans le cadre des Comités RSE Opérationnels et une synthèse annuelle des avancées de l'année et des orientations pour l'année suivante est réalisée dans le cadre de la Déclaration de Performance Extra-Financière. Voir Tableau « Objectifs, réalisations 2019 et orientations 2020/2021 » en page 23

La fiabilité et l'exhaustivité de certains de ces indicateurs sont auditées par les Commissaires Aux Comptes au même titre que les données financières.

Vous trouverez les indicateurs suivis dans le cadre de la loi sur le devoir de vigilance dans le tableau ci-dessous :

### Droit humains et libertés fondamentales

- Nombre de nationalités – Répartition géographique
- Age moyen des collaborateurs - Pyramide des âges
- Répartition Homme / Femme
- Part des femmes dans le management
- Part des femmes au Conseil d'Administration
- Focus – vers une identification d'un indicateur « droits humains et libertés fondamentales »

### Santé, sécurité, sûreté

- Taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt
- Taux de gravité
- Accidents mortels
- Nombre de presque accidents
- Présence du Groupe – Nombre de pays
- Nombre de déplacements à risque géré par la direction Sûreté

### Environnement

- Consommation de fioul de la flotte maritime en valeur absolue et / EVP chargé
- Emissions de CO2 en valeur absolue et CO2 / EVP chargé
- Emissions de gaz à effet de serre : scope 1, 2 et 3
- Emissions d'oxydes de soufre ou SOx
- Emissions d'oxydes d'azote ou NOx

### Achats responsables

- Nombre de fournisseurs évalués
- Nombre de personnes formées aux Achats Responsables dont % de collaborateurs acheteurs Score moyen des compagnies évaluées par EcoVadis
- Score moyen des compagnies évaluées par le CScreen
- Score moyen des entreprises évaluées par EcoVadis S
- Score moyen des entreprises évaluées par CMA CGM avec CScreen

Un tableau nommé « Tableau des indicateurs RSE » reprenant l'ensemble des données 2018 et 2019 est disponible en page 153 de la DPEF 2019 :

- Une annotation « devoir de vigilance » est indiquée dans ce tableau pour chaque indicateur en lien avec le sujet
- Une annotation « KPMG » est indiquée dans ce tableau pour indiquer les indicateurs audités par les Commissaires Aux Comptes

Pour plus d'informations concernant les actions mises en place et l'évolution des indicateurs pour chacun des risques « devoir de vigilance », vous pouvez consulter les parties correspondantes de la DPEF 2019 :

- Droits humains et libertés fondamentales : l'exemplarité en matière d'éthique et de conformité, page 62
- Santé, sécurité et sûreté : L'excellence en matière de sécurité, page 122
- Environnement : La protection de l'environnement, page 37
- Achats Responsables : créer une relation durable avec les fournisseurs et les sous-traitants page 88

### Focus – vers une identification d'un indicateur « droits humains et libertés fondamentales » :

Au cours de l'année 2019, une analyse des éléments qualitatifs et quantitatifs existants au niveau Groupe concernant le thème « droits humains et libertés fondamentales » a été réalisée. Un focus a été fait concernant les alertes en lien avec les thèmes « ressources humaines » & « santé/sécurité » identifiées au cours de l'année 2019. Plusieurs sources ont été analysées :

- EcoVadis et la veille 360 – 1 cas
  - EcoVadis est une agence de notation extra-financière. Nous réalisons tous les ans le questionnaire EcoVadis qui se compose de 4 thèmes dont 3 ont des liens directs avec les « droits humains » : Social & Droits Humains, Éthique et Achats Responsables. Cette année nous avons augmenté significativement notre performance sur le thème « Social & Droits Humains ».
  - Au-delà de cette notation, EcoVadis réalise une étude complémentaire en utilisant une multitude de données de parties prenantes externes : le but étant de collecter des informations et opinions, aussi bien positives que négatives, sur la gestion des performances sociales, environnementales et éthiques des entreprises. Si un cas est suffisamment important, par exemple, s'il inclut une amende, une sanction ou une condamnation générale, celui-ci aura un impact négatif sur le score dans

chaque thématique. EcoVadis prend en compte les informations et les données de plus de 100 000 sources qui s'étendent sur l'ensemble des médias, gouvernements, syndicats, ONG, et autres réseaux d'affaires.

- Les déficiences et les détentions en lien avec les « ressources humaines » & « santé/sécurité » identifiées au cours des Port State Control – 491 déficiences dont 13 en lien avec les Droits Humains (Maritime Labour Convention) les Libertés Fondamentales ou santé et sécurité au cours de 2019 et 1 détention. Afin de vérifier le bon état de navigabilité et la bonne organisation des navires, les Etats des Ports d'Escale effectuent régulièrement des inspections à bord des navires : les Port State Control – PSC. En cas de problèmes détectés, des déficiences sont émises pouvant aller jusqu'à la détention du navire.
- Les Audits internes – 70 missions réalisées dans 52 pays par la Direction Centrale Gestion des risques et de l'Audit interne. La Direction Centrale Gestion des risques et de l'Audit Interne vérifie la conformité aux exigences des référentiels de l'entreprise (normes, textes réglementaires, cahiers des charges, spécifications clients, ...), si les dispositions organisationnelles et opérationnelles sont établies, connues, comprises et appliquées et identifie des pistes d'amélioration et des recommandations pour conduire l'entreprise vers le progrès. Dans le cadre du programme d'audit interne du Groupe des enjeux « droits humains » sont analysés.
- Les alertes de l'outil d'alerte professionnelle Groupe – 54 alertes dont 20 % en lien avec les droits humains, les libertés fondamentales et/ou la santé, sécurité. 54 alertes ont été émises via le dispositif ad hoc mis en place (hotline). Ces alertes ont systématiquement fait l'objet d'une analyse ciblée, le cas échéant, d'enquêtes internes qui ont pu déboucher sur des actions correctives ou disciplinaires lorsque cela le nécessitait.

L'objet de ce travail a pour but le recensement des indicateurs en lien avec les droits humains afin de créer à terme un procédé de mesure et d'évaluation du risque « droits humains et libertés fondamentales » au sein du Groupe.





PORTS  
ASIA

ZONE 5

CMA CGM

CT 157

# L'APPORT SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

---

# L'APPORT SUR TOUTE LA CHAÎNE DE VALEUR

## Réalisations 2019

### Customer Centricity

- Plus de 110 rapports CO2 réalisés pour les clients Groupe hors APL
- 125 entreprises soutenues financièrement par le Groupe dans le cadre de leur activité et des produits et services développés
- Lancement de 5 nouveaux produits à valeur ajoutée permettant d'accompagner les clients dans le développement de leur activité : Traxens, Serenity, Reefer Pharma, Network, Shipfin
- Mise en place du Loyalty Program pour les clients « ELITE » : programme permettant de construire une relation de partenariat avec nos clients se construisant autour de services, d'avantages et d'opportunités business

### Achats Responsables

- 348 fournisseurs évalués sur un périmètre Groupe
- Déploiement de la politique « Achats Responsables » au sein du Groupe via la réalisation de procédures, d'un reporting et de formations adaptées

Expert de la logistique, cœur de métier du Groupe, CMA CGM se doit d'être exemplaire à toutes les étapes de sa chaîne de valeur. En effet, avec plus de 50 000 fournisseurs et 70 000 clients dans le monde, CMA CGM innove et imagine les solutions du transport de marchandises de demain en développant :

- L'innovation & la transformation digitale au service de la performance opérationnelle
- La satisfaction client : améliorer l'expérience du client tout au long de son parcours
- Les achats responsables : créer une relation durable et performante avec les fournisseurs et les sous-traitants



# 1. Satisfaction client : améliorer l'expérience du client tout au long de son parcours



**Patricia PICINI**

Directrice Global Accounts, Customer Experience & Marketing - Groupe CMA CGM

*« En termes d'expérience client, nous devons écouter et prendre en compte la perception de chacun de nos interlocuteurs, tout au long de leur parcours et de leurs interactions avec nous. »*

Devenir le transporteur maritime privilégié de ses clients, voilà l'objectif que Rodolphe Saadé, Président Directeur Général du Groupe CMA CGM, a fixé à toutes ses équipes. A travers le programme Customer Experience, CMA CGM entend aller au plus proche de ses clients et bâtir avec eux une relation de partenariat : « Caring beyond Shipping »

CMA CGM a ainsi établi un plan de transformation ambitieux afin d'enrichir l'ensemble de ses interactions avec ses clients d'expertises nouvelles, d'offres de produits innovantes et responsables, de prestations de services améliorées et d'une simplification de l'expérience client au moyen de nouvelles technologies facilitant La Customer Experience.

Engagé dans l'accompagnement de ses clients et dans leur développement, CMA CGM a créé de nouveaux services à valeur ajoutée tout en perfectionnant les processus d'exécution des produits existants.

Ces solutions innovantes permettent de répondre avec précision aux besoins des clients, faisant de CMA CGM un partenaire clé dans leur chaîne logistique.

Au cours de l'année 2019, les produits à valeur ajoutée suivants ont été mis en avant par le Groupe :

**Traxens** : le conteneur intelligent. Les conteneurs sont en effet équipés en série de technologies connectées de pointe, permettant de transmettre quasiment en temps réel des données sur les mouvements (position géographique, etc.) et l'état de la marchandise (température, détection des chocs, etc.). Le client bénéficie ainsi d'une meilleure traçabilité, et d'outils d'optimisation des coûts.



**Cargo Value SERENITY** : premier produit de la gamme SERENITY offrant de nouvelles garanties et couverture pour nos clients afin de compenser les imprévus lors du transport de marchandises. Simple, rapide et personnalisé, ce produit permet de gérer plus efficacement et à moindre coût les risques de la chaîne logistique

**Reefer pharma** : proposant une expertise dédiée et un contrôle renforcé pour l'industrie pharmaceutique, ce



Dévoilée durant la conférence du TPM<sup>20</sup> en 2018, l'ambition du « Customer Centricity » est une des priorités stratégiques du Groupe. Dans ce cadre, un programme d'amélioration de l'expérience client a été lancé afin de permettre à CMA CGM :

- De répondre aux nouvelles attentes clients
- Tout en se différenciant des concurrents par une offre innovante
- Le tout en capitalisant sur sa proximité clients

<sup>20</sup> La conférence du TPM, organisée par le Journal of Commerce, constitue l'un des rendez-vous majeurs de l'industrie maritime.

produit garantit une sécurité optimale et conforme à la norme de qualité internationale et aux recommandations de la Commission européenne

Shipfin : nouvelle gamme de solutions de financement à l'import et à l'export pour accompagner le développement international de nos clients (Supply Chain Financing et Cargo Financing, 2 solutions complémentaires et sur mesure)



Network : cette offre pilote facilite la prospection pour nos clients, et favorise la mise en relation avec des partenaires fiables et de confiance

La transformation du Groupe CMA CGM s'opère aussi par l'intensification de l'offre eCommerce.

Le Groupe a ainsi renforcé son expérience client digitale avec le lancement de CMA CGM eSolutions, un écosystème 100 % digital pour une expérience client simplifiée, sûre et plus efficace.

Avec eSolutions, CMA CGM a en effet enrichi son offre d'une nouvelle gamme de fonctionnalités digitales à destination du client. Ces produits offrent à la fois facilité et rapidité d'exécution.

C'est notamment le cas de My Price (consultation des tarifs négociés, obtention d'une cotation et prise de booking instantanés), de la confirmation de bookings instantanée ou du paiement électronique en ligne (progressivement déployé par pays).

En outre, CMA CGM a également créé des services innovants procurant de réels avantages différenciants, comme par exemple le B/L dématérialisé. CMA CGM figure parmi les pionniers du transport maritime à offrir un B/L entièrement électronique dont le transfert s'effectue en un seul clic. Cette solution élimine le risque de fraude et le risque de perte de document, et accélère la procédure de transport.

Ainsi, ce nouveau canal de vente permet aux clients de renforcer leur productivité et développer leur activité.

Pour ses clients stratégiques, le Groupe a de surcroît conçu un programme construit autour de services et d'avantages business, plaçant le client et CMA CGM dans une relation de partenariat.

Afin de piloter au mieux la qualité de service, gagner en réactivité et être au plus proche de ses clients, CMA CGM a mis en œuvre des changements d'organisation interne et un plan d'optimisation des process de travail.

Parmi les initiatives mises en place par le Groupe, un nouvel outil de service à la clientèle est déployé et vise à

la fois à améliorer l'expérience des collaborateurs et accroître la reconnaissance et la satisfaction clients.

Il se développe progressivement en agences et centres de services partagés pour assurer la qualité de service de bout en bout, et intégré à la plateforme eCommerce, l'outil intégrera de nouvelles fonctionnalités tout au long de l'année prochaine.

De plus, le Groupe renforce son programme de formation interne tourné vers l'accompagnement au changement. Ces formations, en plus d'apporter aux équipes commerciales l'expertise nécessaire sur les produits, portent aussi sur la transformation de la façon dont les collaborateurs travaillent. Organisées par région, elles vont permettre à l'ensemble du réseau d'adopter une démarche Customer Centric et de participer à l'amélioration de l'expérience clients.

Soucieux de la satisfaction de sa clientèle, CMA CGM s'est engagé sur des axes d'amélioration de sa qualité de service, à travers la réalisation d'enquêtes annuelles clients et l'instauration de la Charte Client définie dès 2015.

Afin d'accroître la visibilité sur sa qualité de service, CMA CGM va déterminer et publier un nouvel indicateur de mesure de la satisfaction clients : le Net Promoter Score (NPS).

Le NPS est un indicateur qui permet de mesurer la probabilité qu'un client recommanderait CMA CGM à un tiers, reflétant par extension le degré de satisfaction client. La question « *Quelle est la probabilité que vous recommandiez CMA CGM à un ami ou un collègue ?* » sera posée lors de l'enquête annuelle, et les résultats permettront de définir un score sur la base du nombre de promoteurs et de détracteurs.

Au-delà des enquêtes annuelles, à travers lesquelles CMA CGM capture et analyse les attentes des clients, le Groupe a également mis en place des enquêtes transactionnelles permettant aux clients de s'exprimer instantanément sur un événement particulier, via le nouvel outil de service à la clientèle.

C'est dans cette démarche d'amélioration continue de l'expérience client que CMA CGM entend poursuivre sa stratégie Customer Centricity et accélérer les développements comme suit :

**Améliorer la connaissance des verticales de marché (aide à la vente)** : mettre en place une segmentation clients appropriée, une organisation de pilotage et des insights marché ciblés

**Améliorer la prestation de service** : un engagement global à travers tout le Groupe CMA CGM selon la segmentation de la clientèle du Groupe

**Faciliter le Business** grâce à une simplification des process et à des solutions innovantes

**Une transparence accrue par la mise à disposition de rapports évaluant les émissions de CO<sub>2</sub>**, le niveau de service, le respect des Transit Times, information sur les conditions portuaires, etc.

**Coopération renforcée avec nos clients** (reconnaissance et soutien apportés à nos clients grâce à des équipes d'experts dédiées)

Par ailleurs, d'autres actions mises en place pour les clients ont été récompensées au cours de l'année 2019, en voici quelques exemples :

#### **CMA CGM distingué par IKEA pour le premier test mondial de Biofioul – Avril 2019**



CMA CGM était invité pour la première fois par IKEA pour les Suppliers Days, une réunion annuelle rassemblant 500 fournisseurs du géant mondial du mobilier et de la décoration.

CMA CGM a été récompensé pour le test de Biofioul en cours sur le CMA CGM WHITE SHARK, mené conjointement avec IKEA et The GoodShipping Program.

Le prix a été remis à Patricia Picini, Directeur Central Global Sales and Customer Experience par Klas Ekman, Managing Director IKEA Freight services.



#### **Le Groupe doublement distingué aux Seatrade Maritime Awards Asia 2019 – Juillet 2019**

CMA CGM a été distingué comme « Ship Owner/Operator Award » aux côtés d'APL qui a été récompensé par le « Fuel Efficiency Award » lors du 12<sup>ème</sup> Seatrade Maritime Awards Asia 2019.

Ces distinctions récompensent le Groupe pour son excellence en matière de :

- Innovation au service du client
- Fiabilité de son réseau et de ses services
- Engagement du Groupe dans la protection environnementale
- Support aux navigants ainsi que l'usage de la flotte

Seatrade Maritime Asia Awards est un programme organisé par Seatrade Maritime, publication référence dans le monde du transport maritime. Elle récompense les acteurs de cette industrie pour leurs accomplissements réalisés au cours de l'année.



#### **CMA CGM India distingué aux 10<sup>e</sup> Maritime and Logistics Awards 2019 – Septembre 2019**

CMA CGM India, a reçu, pour la deuxième année consécutive, l'award « Container Shipping Line of the Year – America Trade Lane » lors de la 10<sup>e</sup> édition des Maritime and Logistics Awards (MALA) qui se sont tenus à Mumbai le 20 septembre dernier.

Les Maritime and Logistics Awards est un des événements les plus importants du shipping et de la logistique en Inde.

## L'innovation au service de la performance

Dès sa prise de poste en tant que Directeur Général du Groupe, début 2017, Rodolphe Saadé a initié une véritable stratégie de soutien à l'innovation en créant une structure d'investissement : CMA CGM Ventures. Depuis sa création, le fonds a investi dans une vingtaine de participations. La philosophie d'investissement de CMA CGM Ventures est basée autour de trois axes clefs pour le Groupe : la relation client, l'efficacité opérationnelle, le bien-être des collaborateurs.

Indicateurs	2018	2019	Variation
Nombre d'entreprises financièrement soutenues par le Groupe	85	125	+47 %

Via son fonds d'investissement, CMA CGM accompagne la croissance de jeunes entreprises en France et à l'international, en leur faisant bénéficier au quotidien de son réseau et son écosystème (partenaires, clients, fournisseurs). L'objectif est de nouer des partenariats opérationnels qui s'inscriront dans la durée avec les start-ups, en vue d'une création mutuelle de valeur.

En 2019, CMA CGM Ventures a pris plusieurs participations dans des start-ups innovantes ayant un lien fort avec les métiers du Groupe comme par exemple :



### **CMA CGM accompagne le développement de Notilo Plus et choisit leur solution pour l'inspection sous-marine de ses navires**

Le Groupe CMA CGM, un leader mondial du transport maritime et la logistique, a décidé d'accompagner le développement financier et industriel de Notilo Plus, start-up marseillaise experte des solutions autonomes en milieu sous-marin, afin de lui permettre de lancer sa phase d'industrialisation.

### **Notilo Plus développe des drones sous-marins autonomes**

Fondée en 2016 et basée à Marseille et Lyon, Notilo Plus développe des systèmes sous-marins autonomes dotés d'intelligence artificielle et d'enrichissement des données, à destination des secteurs du transport maritime et des loisirs.

En décembre dernier, Notilo Plus avait également reçu le Prix Jacques Saadé, remis par Rodolphe Saadé, Président Directeur Général du Groupe CMA CGM, à l'occasion des Trophées de l'Économie 2018. Notilo Plus a depuis rejoint l'incubateur et accélérateur international de start-ups innovantes ZEBOX à Marseille.



### **CMA CGM et Notilo Plus signent un contrat de coopération**

Convaincu du potentiel du produit proposé par Notilo Plus, CMA CGM a souhaité travailler de concert avec les équipes de Notilo Plus afin de développer une solution dédiée aux navires du Groupe. Ce système permettra d'automatiser et de multiplier les inspections de coques, à la fois pour améliorer la productivité de nos navires, et pour systématiser les inspections de sécurité.

## Soutien à l'économie et à l'innovation locale

### ZEBOX

Créé en mai 2018 et inauguré le 27 sept 2018, ZEBOX est l'incubateur & accélérateur international de start-ups innovantes, fondé à l'initiative de Rodolphe Saadé, Président Directeur Général de CMA CGM. ZEBOX est dirigé par Matthieu Somekh et s'appuie sur un cercle de partenaires corporate, leaders dans leurs domaines : ACCENTURE, BNP Paribas, Centrimex, CEVA Logistics, CIMC & EY.

Cette synergie des talents facilite les co-développements et la création d'opportunités business entre start-ups et partenaires, pour accompagner le lancement des solutions innovantes pour tous et la création de nouveaux acteurs incontournables.

ZEBOX se concentre sur deux domaines sectoriels : le transport, la logistique, les mobilités, et l'industrie X.0 avec au cœur de chaque projet sélectionné, des technologies de pointe, telles que l'intelligence artificielle, la blockchain, la réalité virtuelle ou augmentée, l'IOT et la robotique.

ZEBOX propose aux start-ups deux programmes d'accompagnement adaptés selon l'état d'avancement de leur projet : l'incubation destinée à accompagner 15 startups pour une période de 12 à 18 mois et l'accélération qui a vocation à booster 8 start-ups pendant 8 mois.

### Le Carburateur

En 2017, le Groupe CMA CGM a décidé de contribuer au projet de création du Carburateur, outil d'incubation et d'accélération situé au cœur des quartiers Nords de Marseille (15<sup>e</sup> arrondissement). Le Carburateur concentre toutes les compétences pour créer un écosystème favorable et permettre aux personnes qui y ont accès de réussir leur entreprise. Les sociétés incubées y trouvent ainsi des conseils, des espaces de travail, des outils, du réseau et des contacts pour avancer.

La société CMA CGM a décidé de renouveler son soutien en 2019 par le biais d'une contribution financière destinée aux frais de fonctionnement du Carburateur. Cette dotation a permis au Carburateur d'accueillir davantage de jeunes entreprises qu'en 2018 et de leur offrir de nouveaux services.



En 2019, ZEBOX c'est 30 start-ups accompagnées dont :

- 21 en incubation (dont 2 pour les Caraïbes)
- 9 en accélération

Plus de 300 start-ups interviewées / 7,7 M€ de fonds levés / Environ une quarantaine de nouveaux emplois créés

Ambitions/perspectives 2020/2021 :

- Un an après sa création, une nouvelle étape sera franchie avec l'ouverture prochaine d'un nouveau hub d'incubation aux Caraïbes en fin d'année.
- Pour enrichir l'offre, l'expertise et le réseau de ZEBOX de nouveaux partenariats non-corporate sont étudiés : CEA Tech, Innospace, Digital Hub Logistics Hamburg
- Un nouvel axe « Energie » va être développé chez ZEBOX pour adresser ce sujet clé, fortement lié aux domaines d'application du transport et de la logistique
- Création de cluster thématique au sein de la communauté de start-up ZEBOX comme celui de la Green Tech par exemple.

Cette année, en complément de notre soutien financier, deux nouvelles initiatives ont été lancées :



#### **Parrainage de start-ups ou PME**

Cinq directeurs du Groupe CMA CGM se sont engagés à parrainer cinq jeunes start-ups ou PME incubées au Carburateur.

Le format d'accompagnement étant libre, chaque directeur a apporté une aide concrète en donnant du temps et des conseils sur-mesure aux entrepreneurs.



#### **Lancement d'un concours entrepreneurial**

Après le succès rencontré par l'appel à candidatures parrainé par CMA CGM en 2017, Le Carburateur et le Groupe CMA CGM ont souhaité renouveler l'expérience cette année pour stimuler l'entrepreneuriat dans la région Sud, cette fois-ci aux côtés de grandes entreprises de la région provençale : PONANT et Groupe NGE.

Cette nouvelle édition du concours a porté sur trois thèmes :

- ▶ Transport, logistique et mobilité (parrainé par CMA CGM)
- ▶ Tourisme durable (parrainé par PONANT)
- ▶ Métiers de l'environnement, constructions et infrastructures durables (parrainé par NGE)

À l'issue d'une pré-sélection effectuée par un jury composé d'experts mobilisés par chaque entreprise, la grande finale a réuni courant décembre neuf start-ups venues présenter leur projet devant le jury.



**LE CARBURATEUR**  
PÔLE DE L'ENTREPRENEURIAT

Par ailleurs, le Groupe a participé à de nombreux sommets :

#### **CMA CGM participe au sommet Movin'On, le sommet mondial de la mobilité durable**

Le sommet Movin'On qui a eu lieu du 4 au 6 juin à Montréal regroupe chaque année près de 5 000 participants, start-ups et conférenciers autour de la mobilité durable.

CMA CGM, pour sa première participation à l'événement, a proposé un workshop autour de la réduction de l'impact environnemental du transport de marchandises.

Cela a notamment permis de présenter le positionnement de l'offre de services CMA CGM à ce sujet, que ce soit à travers du report modal de la route vers le transport maritime ou l'offre intermodale.

#### **Rodolphe Saadé partage sa vision de la Méditerranée du futur**

A l'occasion de l'acte III du forum Méditerranée du Futur à Marseille, qui a réuni plusieurs centaines de personnes du bassin méditerranéen, Rodolphe Saadé est intervenu en tant que Grand Témoin.

Lors de son intervention, le Président Directeur Général du Groupe CMA CGM a partagé sa vision d'une Méditerranée :

- ▶ Plus propre, avec la livraison prochaine du CMA CGM JACQUES SAADÉ, plus grand porte-conteneur au monde propulsé au Gaz Naturel Liquéfié
- ▶ Plus digitale, avec l'incubateur ZEBOX qui accueille de nombreuses start-ups issues du pourtour méditerranéen
- ▶ Plus attractive, avec l'inauguration du siège de CEVA Logistics à Marseille, la création de 200 emplois et d'un véritable hub logistique au sein de la cité phocéenne

## 2. Achats responsables : créer une relation durable avec les fournisseurs et les sous-traitants

Créer une relation stable et durable avec ses fournisseurs est un enjeu majeur pour CMA CGM. Ainsi, le Groupe, prescripteurs, fournisseurs et sous-traitants travaillent en étroite collaboration en ce sens.

L'adoption de la loi Sapin II et de la loi relative au devoir de vigilance des sociétés mères et des entreprises donneuses d'ordres a conduit le Groupe à renforcer son dispositif de vigilance en matière de lutte contre la corruption, de respect des droits humains et de lutte contre les atteintes environnementales liées à son activité. – cf. page 63 : *La mise en conformité au regard de la loi Sapin II*

Stratégiquement, le Groupe a choisi de mener ces travaux simultanément et suivant une méthodologie unique afin d'en favoriser l'appropriation et la mise en œuvre.

### A. En 2019, le Groupe amplifie sa politique Achats Responsables

En 2019 le Groupe CMA CGM a renforcé ses actions en matière d'achats responsables, en déployant un dispositif global d'évaluation des fournisseurs :

#### Poursuite des Comités des Risques Fournisseurs

Au cours de l'année 2017, un Comité des Risques Fournisseurs a été créé afin de renforcer le pilotage des risques achats au sein du Groupe et suivre les actions mises en place. Outre l'ensemble des représentants opérationnels achats, ce Comité regroupe les acteurs clés intervenant dans les domaines d'expertise concernés (Directions Juridique, Conformité, Audit et Gestion des risques, Ressources Humaines, RSE...). Dans ce cadre, sont mis en place les plans d'actions relatifs aux évolutions réglementaires concernant les fournisseurs et le partage des bonnes pratiques.

#### La Charte Partenaire multilingue pour renforcer sa démarche responsable

Le Groupe CMA CGM s'est doté dès 2014 d'une Charte Partenaire qui détaille l'ensemble des engagements RSE et obligations du Groupe ainsi que les attentes vis-à-vis des fournisseurs et sous-traitants de ce dernier. Ainsi les fournisseurs sollicités lors des consultations et ceux retenus via d'autres biais doivent préalablement signer cette Charte Partenaire, avant accord.

Cette charte est systématiquement intégrée aux contrats. Afin de renforcer sa démarche et encourager notamment des comportements responsables chez les fournisseurs, des clauses contractuelles RSE sont rajoutées dans les contrats et Conditions Générales d'Achats. – cf. page 64 : *La Charte Partenaire*

#### La cartographie des risques achats renouvelée chaque année comme pierre angulaire

Courant 2018, une cartographie des « risques achats » a été déployée au niveau Groupe, la méthodologie utilisée pour l'évaluation des risques est celle utilisée par le département Gestion des Risques du Groupe – cf. page 22 : *La gestion des risques et les cartographies des risques Groupe*

Cette cartographie des risques achats :

- Détaille les domaines d'achats et régions
- Évalue les risques corruption, sanctions économiques, droits humains, santé & sécurité, environnement...
- Segmente les risques liés à une catégorie de fournisseurs et d'intermédiaires donnée
- Définit les plans d'actions visant à réduire le niveau de risque

Cette cartographie est mise à jour annuellement par chaque département Achats avec le département Gestion des Risques du Groupe.

#### Un dispositif d'évaluation unique en 5 étapes des fournisseurs et sous-traitants pour identifier et piloter des risques achats

Un dispositif global d'évaluation des fournisseurs et des intermédiaires, couvrant les aspects financiers, corruption, RSE, sanctions économiques, compétitions, RGPD a été mis en place, celui-ci vise à renforcer le pilotage des risques fournisseurs en matière de corruption, d'atteintes aux droits de l'homme et de l'environnement. Il s'agit d'un processus digitalisé en 5 étapes :

Pre-qualification

1. Évaluation du risque à travers un questionnaire interne « Cscreen » et Ecovadis
2. Une Phase d'analyse
3. La qualification du fournisseur
4. Le pilotage

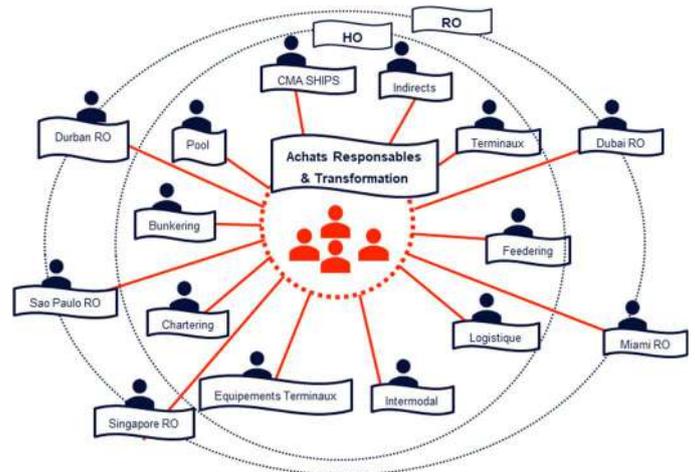
**Enrichissement des documents contractuels existants :** définition et intégration des clauses couvrant les thématiques sociales et Environnementales (l'Obligation de vigilance, l'Ethique et Conformité, la RGPD, l'Hygiène et Sécurité)

**Mise en place d'un programme de sensibilisation** interne et externe auprès des acheteurs du Groupe ainsi que les fournisseurs :

- Formation en présentiel en e-learning
- Newsletter destinées à la communauté achats
- Intranet consultable par tous
- Sensibilisation systématique de tous les nouveaux arrivants

**Mise en place d'une organisation dédiée et d'un réseau relais d'ambassadeurs :** Une cellule achat responsable dédiée à la sensibilisation et l'accompagnement des acheteurs et au contrôle de 2nd niveau et mise en place d'un réseau d'ambassadeurs international

**Gouvernance :** un comité des risques fournisseurs se réunit une fois tous les quadrimestres avec toutes les parties prenantes (achats, risques, juridique, compliance, ...), et un comité dit de "trilage" pour accompagner les acheteurs sur les prises de décisions



## ACHATS RESPONSABLES DIGITALISATION DU PROCESSUS

1. Pré-qualification
2. Questionnaire d'évaluation
3. Phase d'analyse
4. Evaluation et qualification du fournisseur
5. Pilotage



## B. Mise en place d'indicateurs de suivi dans une démarche d'amélioration continue

Afin de mesurer l'efficacité des actions mises en place, de nouveaux indicateurs de suivi ont été identifiés couvrant les principaux risques d'achats :

Le dispositif global d'évaluation des fournisseurs et des intermédiaires a été déployé en 2019 sous la supervision de la Direction Centrale des Achats Groupe, débutant par une période pilote de 3 mois avant un déploiement progressif à l'ensemble du Groupe.

100 % des domaines achats ont été sensibilisés et ont adopté la démarche.

Indicateurs	2019
Nombre de fournisseurs évalués	348 <sup>21</sup>
Nombre des personnes formées ou sensibilisées aux « Achats Responsables » dont % de collaborateurs acheteurs	550 dont 27 %
Score moyen des entreprises évaluées par EcoVadis	50/100
Score moyen des entreprises évaluées par CMA CGM avec Cscreen	55/10

Exemple d'actions mises en place avec les fournisseurs :



### Electricité 100 % verte

L'achat d'électricité renouvelable est un enjeu fort pour les entreprises aujourd'hui. Le département Achats Indirects, en France, a mis en place, un contrat d'achats d'électricité 100 % verte de source hydraulique diminuant ainsi le niveau des émissions directes de gaz à effet de serre.

Cela permet de sécuriser les coûts d'approvisionnement en électricité verte sur une longue période et offre une protection contre les variations de la taxe carbone.

5 sites en France sont à ce jour approvisionnés en électricité 100 % verte et d'autres à venir !

<sup>21</sup> Donnée 2018 non disponible – nouvel indicateur suivi dans le cadre du reporting RSE



# L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

---



# L'ENGAGEMENT DE NOS COLLABORATEURS

## Réalisations 2019

### Diversité au sein du Groupe : mixité et inclusion

- 35 800 collaborateurs dans le monde de 148 nationalités réparties dans 132 pays
- 37 % des managers sont des femmes et 100 % du personnel navigant féminin français est officier
- Déploiement du programme « We Are Shipping » à l'international : programme visant à accompagner les femmes dans leur développement professionnel - depuis son lancement plus de 80 femmes ont bénéficié de ce programme
- Suivi d'une formation « Recruter sans discriminer » par l'équipe de recrutement siège afin de promouvoir la diversité au sein de l'entreprise

### Conditions de travail des collaborateurs

- Poursuite du programme de télétravail : 691 collaborateurs en expérimentation au siège
- Obtention des labels « Happy Candidates 2020 » et « Happy Trainees 2020 » récompensant la qualité du processus de recrutement de la DRH Groupe et la politique RH du Groupe à destination des stagiaires et des alternants
- Renforcement du système de mentoring à bord pour les navigants : des officiers sont dédiés à plein temps à la visite des navires pour le partage de bonnes pratiques et la réalisation de formations - 194 visites réalisées en 2019

### Développement des collaborateurs

- 249 908 heures de formation dispensées aux collaborateurs
- Lancement de l'offre Leadership par la CMA CGM Academy : « Communication & Assertivité », « Storytelling », « Gestion du stress », « Gestion des conflits », « Feedback »
- Pour les navigants : mise en place d'un simulateur de formation pour les navires au GNL - chaîne gaz, en préparation de l'entrée en flotte de nos futurs navires au GNL. Ce simulateur a pour but de développer les compétences de nos navigants, pour intégrer les spécificités opérationnelles liées à cette technologie

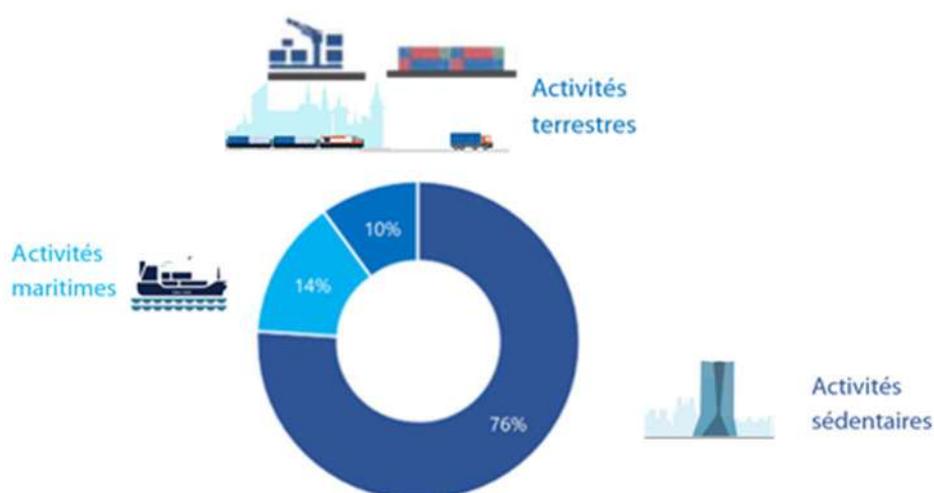


**Tanya Saadé Zeenny**  
Directeur Général  
Délégué du Groupe  
CMA CGM

*« Le shipping et la logistique sont des industries traditionnellement masculines. Le programme « We Are Shipping » vise à développer le leadership féminin, à accompagner les femmes dans l'affirmation de leur expertise et dans l'accès à des postes à responsabilité. Depuis 2018, plus de 80 femmes ont rejoint ce programme qui a été déployé à l'international en 2019 et prolongera son essor en 2020. »*

La dimension internationale du Groupe CMA CGM, la diversité de ses métiers et de ses nombreuses activités favorisent l'évolution des parcours professionnels des collaborateurs à terre comme en mer.

Aujourd'hui le Groupe compte 3 grandes familles<sup>22</sup> de collaborateurs ayant des activités et des métiers différents et complémentaires. Ainsi sont définies :



Répartition des effectifs par type d'activité – hors CEVA Logistics

Au 31/12/2019, le nombre de collaborateurs Groupe atteint 31 356<sup>23</sup> personnes. En incluant, les navigants internationaux<sup>24</sup>, le nombre de collaborateurs est de 35 800<sup>25</sup>. Enfin le nombre d'employés du Groupe, incluant CEVA Logistics atteint 79 871 personnes.

Indicateurs	2018	2019
Sédentaires	32 189	30 840
Navigants français	479	516
Navigants internationaux	4 424	4 444
CEVA Logistics	N.A.	44 071 <sup>26</sup>
<b>Effectif total</b>	<b>37 902</b>	<b>79 871</b>

Sur l'année 2019, le nombre d'embauches<sup>27</sup> s'élève à 6 702 personnes, et le nombre de départs<sup>28</sup> à 7 161 personnes.

<sup>22</sup> 100% de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics soit 35 800 collaborateurs

<sup>23</sup> Effectif Groupe consolidé hors navigants internationaux, soit effectif sédentaire + navigants français – soit 88 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>24</sup> Navigants internationaux : navigants disposant d'un contrat de travail permanent ou d'un contrat avec CMA CGM ou toutes ses filiales : ces navigants interviennent sur des navires de la flotte du Groupe CMA CGM, sur des navires d'autres armateurs, qui interviennent en missions ponctuelles au niveau d'autres entités du Groupe.

<sup>25</sup> 100 % Effectif Groupe consolidé en excluant CEVA Logistics

<sup>26</sup> Effectif consolidé CEVA Logistics au 31/12/2019

<sup>27</sup> Nombre d'embauches : Information disponible pour 100 % des effectifs sédentaires C&Me – soit 82.2 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>28</sup> Nombre de départs : Information disponible pour 100 % des effectifs sédentaires C&Me – soit 82.2 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

## 1. La diversité au sein du Groupe

La richesse du Groupe CMA CGM réside dans la diversité des hommes et des Femmes qui le compose et joue un rôle primordial dans l'accompagnement de sa stratégie. Source d'inspiration et d'innovation, cette diversité permet de mieux comprendre les attentes des clients pour leur proposer des solutions de transport sur mesure et des services de qualité.

Au sein de l'entreprise, la diversité prend ses racines dans le recrutement de nos collaborateurs.

En France comme à l'international, pour prendre les bonnes décisions en matière de recrutement, nos équipes

Ressources Humaines sont formées au questionnaire « Thomas International ».

Cet outil d'évaluation décrit avec précision le modèle comportemental d'une personne en situation de travail. La restitution donne lieu à une discussion constructive avec le candidat qui confirme ou infirme l'analyse de son profil professionnel. Le « Thomas APP » apporte ainsi des informations complémentaires qui enrichissent l'appréciation faite par le recruteur.

Au quotidien, la diversité au sein du Groupe se définit par la parité, l'interculturalité, et l'intergénérationnel afin de créer une émulation pour permettre un enrichissement mutuel.



## A. L'égalité entre les femmes et les hommes

Le Groupe CMA CGM s'est engagé depuis plusieurs années à promouvoir la parité professionnelle.

Cet engagement se traduit par une politique de recrutement, de promotion, de formation et l'organisation d'événements tels que des déjeuners thématiques, des temps de partage et d'échanges organisés pour informer, recueillir les attentes des collaboratrices et proposer de nouvelles actions (Journée de la femme, Octobre rose, conférences, communications diverses...).

14% des femmes travaillant dans l'activité sédentaire du Groupe sont à un poste de management et 37% des managers sont des femmes. Par ailleurs, 100% du personnel navigant féminin français et 64% des personnel navigant féminin international sont des officiers.

Le Conseil d'Administration de CMA CGM est composé de plus de 45 % de femmes, conformément à la loi dite Copé-Zimmermann qui instaure des règles de représentation équilibrée des femmes et des hommes dans les conseils d'administration (plus de 40 % d'administrateurs femmes).<sup>29</sup>

Sédentaires et navigants français - Genre <sup>30</sup>	2019
Femmes	44 %
Hommes	56 %

Navigants internationaux - Genre <sup>31</sup>	2019
Femmes	1 %
Hommes	99 %

Sédentaire	2019
Part des femmes dans le management <sup>32</sup>	37 %
Part des du personnel navigant féminin <sup>33</sup>	2,4 %

<sup>29</sup> Information disponible sur le site Corporate du Groupe CMA CGM : <https://www.cmacgm-group.com/fr/groupe/gouvernance>

<sup>30</sup> Effectif sédentaire C&Me et navigant français – soit 83,7% de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>31</sup> Effectif navigants internationaux – soit 12,4% de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

### a. We are Shipping

Le programme **We Are Shipping** vise à accompagner les femmes dans leur développement professionnel et à favoriser une diversité interne harmonieuse sur des fonctions de management.

Depuis 2018, plus de 80 femmes ont rejoint ce programme de développement du Leadership au féminin. A travers toute une série d'actions et d'événements (coaching collectif, rencontres témoignages de femmes au parcours inspirant, atelier de personal branding, formation, co-développement, suivi RH personnalisé...), les collaboratrices travaillent sur leur plan de développement et l'élargissement de leur réseau professionnel en France comme à l'international.

En 2019, le programme We Are Shipping a été déployé en Asie et au Liban.

Ce programme commence déjà à produire des résultats encourageants avec des mobilités, des promotions, ainsi qu'une prise de conscience générale de l'intérêt pour tous de développer la diversité en interne.

En 2020, le programme continuera de se développer en France comme à l'international.



<sup>32</sup> Effectif Groupe consolidé hors navigants français et internationaux – soit 82,2% de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics -- Donnée 2018 non disponible – nouvel indicateur suivi dans le cadre du reporting RSE

<sup>33</sup> Information disponible pour les navigants français et internationaux soit 13,9% de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

## **b. Index égalité professionnelle**

L'index évalue les différences de rémunération entre les femmes et les hommes au travers de plusieurs indicateurs :

- La suppression des écarts de salaire entre les femmes et les hommes,
- Les écarts de taux d'augmentations et de promotion,
- L'augmentation des salariées à leur retour de congé maternité,
- Le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations »,

En 2019, pour sa 1<sup>re</sup> évaluation, le Groupe a obtenu la note de 77/100 pour la France.

Le Groupe continuera de promouvoir l'égalité professionnelle grâce à de nombreux programmes visant notamment à encourager l'accèsion de femmes aux plus hautes fonctions de l'entreprise.

## A. L'interculturalité

Plus de 148 nationalités<sup>34</sup> sont réparties dans plus de 132 pays<sup>35</sup>.



Pour privilégier cette mixité, différentes actions sont mises en place via notamment, des outils de formation afin de fluidifier les échanges et d'optimiser les communications, non seulement au sein du Groupe mais également avec les clients et l'ensemble de ses parties prenantes.

Répartition des effectifs par région pour les collaborateurs sédentaires et les navigants français

Sédentaires et navigants français - Région <sup>36</sup>	2019
France	14 %
Europe (Excepté la France)	14 %
Afrique – Moyen-Orient	17 %
Amériques	11 %
Asie - Océanie	39 %

En 2019, les effectifs ont augmenté en Asie, Océanie du fait d'un renforcement des effectifs au sein des effectifs des centres de services partagés.

Les navigants internationaux viennent de 33 pays répartis comme suit :

Navigants internationaux - Région <sup>37</sup>	2019
Europe	24 %
Afrique – Moyen-Orient	1 %
Amériques	5 %
Asie - Océanie	69 %

<sup>34</sup> Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA

<sup>35</sup> Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>36</sup> Effectif Groupe consolidé hors navigants internationaux, soit effectif sédentaire + navigants français – soit 87,6 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

## B. L'intergénérationnel

Au sein du Groupe, l'âge moyen des collaborateurs est de 37 ans et l'ancienneté moyenne est de 7 années.

Sédentaires et navigants français - Age <sup>38</sup>	2019
<20	0,2 %
20 – 29	28,9 %
30 – 39	32,3 %
40 – 49	20,6 %
50 – 59	12 %
>60	2,6 %
Aucun âge reporté	3,5 %

Plus de 61% des collaborateurs du Groupe étant âgés entre 20 et 40 ans, des conférences dites « experts » et des actions de mentoring ont été mises en place pour accompagner les jeunes talents et favoriser le transfert d'expertise.

Concernant les navigants internationaux, l'âge moyen des navigants internationaux est de 37 ans et plus de 60% des navigants internationaux sont âgés entre 20 et 40 ans.

Navigants internationaux - Age <sup>39</sup>	2019
<20	0,3 %
20 – 29	27,8 %
30 – 39	35,7 %
40 – 49	21,6 %
50 – 59	12,1 %
>60	2,3 %
Aucun âge reporté	0 %

<sup>37</sup> Effectif navigants internationaux – soit 12,4 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>38</sup> Effectif Groupe consolidé hors navigants internationaux, soit effectif sédentaire C&Me + navigants français – soit 80,7 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

<sup>39</sup> Effectif navigants internationaux – soit 12,4 % de l'effectif Groupe consolidé hors CEVA Logistics

## C. La prise en compte du handicap dans l'entreprise

Le Groupe CMA CGM participe à l'accompagnement des personnes nécessitant au cours de leur parcours professionnel une prise en charge adaptée.

Au siège social à Marseille, la détection des personnes en situation de handicap s'effectue le plus souvent par le biais de la Médecine du Travail. Une fois informé, le Groupe intervient en proposant des mesures individuelles d'aménagement, d'adaptation ou de transformation du poste de travail permettant de maintenir ainsi l'emploi des personnes.

Parmi les mesures phares, l'aménagement des postes de travail (repose pieds, casques téléphoniques, fauteuils ergonomiques, matériels informatique spécifique...), la mise à disposition d'une place de parking et deux jours de congés supplémentaires accordés aux collaborateurs ayant un enfant handicapé à charge.

Pour aller plus loin dans la démarche, la DRH Groupe a lancé en 2018 un groupe de travail portant sur la prise en

compte du handicap au sein de l'entreprise. L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la richesse de la diversité, source d'inspiration et de créativité pour l'entreprise.

En 2019, le projet « All different » est né de cette réflexion et plusieurs actions ont déjà été mises en œuvre comme :

- La création d'une page dédiée sur l'intranet du Groupe (objectifs, définition du handicap, process, interlocuteurs privilégiés)
- La nomination du référent handicap au sein de l'entreprise
- La création d'une adresse mail privilégiée pour mieux échanger sur le sujet

A Marseille, la DRH Groupe étudie par ailleurs la possibilité de recourir en 2020, à une entreprise spécialisée pour bénéficier de services de développements informatiques (tests fonctionnels d'applications informatiques...) basés sur les talents des autistes à haut potentiel et/ou porteur du syndrome d'Asperger, et/ou des compétences de collaborateurs en situation de Handicap.

## 2. Conditions de travail des collaborateurs

### A. Un processus Onboarding, pour favoriser l'intégration

L'intégration est un enjeu essentiel qui s'impose aujourd'hui comme un levier fort dans la fidélisation et le développement de nos nouveaux talents. C'est une période décisive du parcours du collaborateur qui doit faire l'objet de toutes les attentions et nécessite la mobilisation de tous les acteurs de l'entreprise.



Déployé aux USA et en France, le processus Onboarding

permet au Groupe de professionnaliser le parcours d'intégration.

Avant même son arrivée dans l'entreprise, le nouveau collaborateur dispose d'un accompagnement privilégié pour l'accomplissement des formalités administratives et d'informations clés via un portail digital pour favoriser son adhésion à la culture et aux valeurs de l'entreprise.

En 2019, le processus C&Me Onboarding a été déployé à Singapour ; les nouveaux collaborateurs bénéficient désormais de la nouvelle ergonomie du portail d'information.



A Marseille, la Tour Jacques R. Saadé rassemble plus de 2 500 collaborateurs issus de 65 nationalités différentes.

Pour favoriser les échanges, tisser de nouveaux liens, élargir son réseau professionnel et favoriser l'intégration de nos talents, l'application C-Lunch a été déployée en 2019.

Disponible en français et en anglais, C-Lunch est une application interne développée par les équipes Digital Factory et destinée dans un premier temps à l'ensemble des collaborateurs des sites de Marseille et du Havre.

Simple d'utilisation, elle permet de créer des déjeuners internes (date, heure, thématique, nombre de participants) ou d'en rechercher un et s'y inscrire.

### La Charte Ethique du Groupe

Le Groupe CMA CGM a l'ambition d'offrir à tous les mêmes opportunités pour grandir dans l'organisation. La Charte Ethique définit clairement l'engagement du Groupe en faveur de la diversité et de l'égalité des chances.



Le respect et la sauvegarde des droits et libertés fondamentaux tels qu'édictés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme fondent l'intégrité de CMA CGM. A travers elle, le Groupe s'engage à bannir toute discrimination quelle qu'en soit la nature : nationale, sociale, raciale, physique, sexuelle, générationnelle, religieuse, politique.

De façon plus générale, les principes de respect de la liberté d'opinion, d'insertion et de maintien des salariés handicapés, d'égalité professionnelle présents dans la convention collective, participent à la politique de non-discrimination du Groupe.

## B. Dialogue social

Le dialogue social est une composante cruciale de la vie de l'entreprise. Il se traduit notamment par la communication d'informations à destination des salariés. Stratégie, économie, finance, questions sociales et organisationnelles sont abordées au sein des différentes instances auxquelles participent des représentants du personnel et de la direction.

Conformément aux dispositions légales en 2019, les institutions représentatives du personnel (Comité d'Entreprise - CE, Comité Hygiène Santé & Sécurité du Travail - CHSCT et Délégués du Personnel - DP) ont été fusionnées en une seule instance : le Comité Social et Economique (CSE)

Outre les CSE (Comité Social et Economique) nommés dans chaque établissement, il faut citer le Comité de Groupe et le CSEC (Comité Social et Economique Central) en France, les CSSCT (Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail) ainsi que diverses commissions paritaires dédiées.

Conformément aux conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en vertu des principes édictés dans sa charte éthique, le Groupe respecte la liberté syndicale et les règles d'association des différents pays dans lesquels il est implanté.

En France, plusieurs accords<sup>40</sup> ont été signés en 2019 :

- Avenant n° 1 relatif à l'octroi d'une prime exceptionnelle au titre de l'exercice 2018
- Accord collectif portant sur le maintien de garanties collectives des salariés dans le cadre de la cession de la société CMA CGM Logistics France à CEVA Logistics Freight Management.
- Accord collectif portant sur le maintien de garanties collectives des salariés CMA CGM Logistics dont le contrat de travail fait l'objet d'une convention tripartite de mutation concertée intra-groupe au sein de CEVA Logistics France SAS.

- Avenants n° 2, 3, 4 et 5 relatifs à l'expérimentation d'un dispositif de télétravail au sein des établissements de Marseille et du Havre
- Avenant de révision à l'accord d'établissement portant sur la mise en place d'un dispositif d'enregistrement de décompte et contrôle du temps de travail au sein de l'établissement de Marseille de l'UES CMA CGM
- Accord relatif à la mise en place du Comité Social et Economique
- Protocole d'accord préélectoral concernant les élections du CSE des différents établissements
- Avenant n°3 portant sur la réduction du périmètre de l'unité économique et social (UES) CMA CGM
- Accord prime exceptionnelle\_UES\_13 12 2019
- Accord de maintien de garanties collectives CCLOG France et CMA CGM Logistics.

## C. Organisation du travail

En France depuis 2007, les collaborateurs de l'Unité Economique et Sociale (UES) CMA CGM France, sédentaires métropole disposent d'un Accord sur l'Aménagement et la Réduction du Temps de Travail (ARTT). Outre les 37 heures légales de durée de temps de travail effectif, l'avenant « Convention jours travaillés » à l'accord ARTT garantit une flexibilité pour les collaborateurs rétribués au forfait et prévoit le suivi et l'organisation de la charge de travail ainsi que le nombre de jours travaillés. De manière générale et quelle que soit l'organisation, les managers sont tenus de veiller à la bonne répartition de la charge de travail et à une organisation optimale de leurs équipes.

Le temps de travail est systématiquement organisé en fonction de la législation qui prévaut localement.

Dans certains périmètres, des aménagements du temps de travail ont été instaurés afin de contribuer à l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée et satisfaire au mieux les attentes des clients.

<sup>40</sup> Accords portant sur le périmètre de l'UES CMA CGM : CMA CGM SA, CMA CGM Antilles Guyane, CMA CGM Agences France, CMA Ships,

Traveller's Club, CMA CGM Réunion, CMA CGM Logistics, CMA CGM LOG France

## D. Télétravail

L'année 2019 voit l'expérimentation du télétravail s'étendre dans l'entreprise avec l'ouverture à de nouveaux services.

Le télétravail constitue une forme innovante d'organisation du travail ayant pour effet, entre autres, de permettre un meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, une amélioration des conditions de travail des collaborateurs et une plus grande autonomie dans l'accomplissement de leurs tâches.

Dans cette optique, le dispositif du télétravail a été reconduit par plusieurs avenant sur toute l'année 2019 et ouvert à de nouveaux services des sites de Marseille et du Havre.

Ainsi, 691 collaborateurs ont la possibilité de bénéficier de cette phase pilote depuis 2018 à condition de remplir des critères d'éligibilité à raison d'un jour par semaine fixé d'un commun accord entre le collaborateur et son manager.

Pour les accompagner dans cette démarche, un guide d'accompagnement a été mis en place pour répondre à toutes leurs interrogations. Les inscriptions sont gérées via l'application interne C-Park, qui permet par la même

occasion de réaffecter la place de parking du collaborateur en télétravail.

Pour gagner en agilité, favoriser la communication et la mobilité des collaborateurs, l'entreprise procède depuis plusieurs années, à la transformation de ses outils.

## E. Un intranet dédié : Galaxy



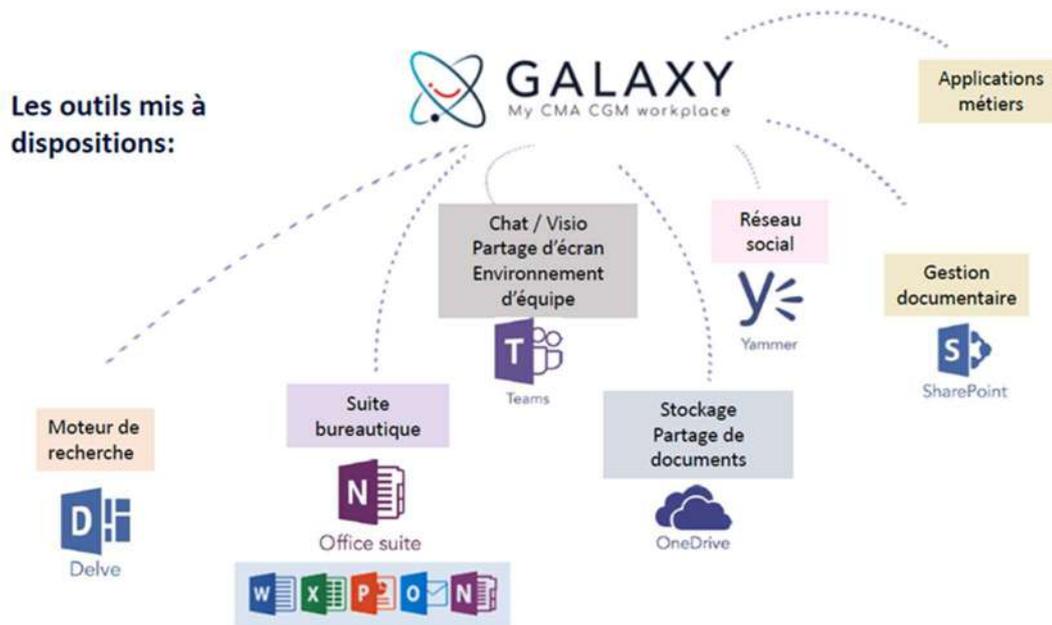
Le Groupe CMA CGM a déployé en 2018 sa nouvelle plateforme digitale

Workplace : « Galaxy ».

Cette plateforme d'information a pour objectif :

- D'améliorer la communication et de faire découvrir l'univers du Groupe à l'ensemble des collaborateurs
- De casser les silos pour collaborer et de permettre aux collaborateurs d'échanger plus facilement
- De créer des communautés afin de s'inscrire dans une stratégie de collaboration

Le déploiement de Galaxy s'accompagne de la mise à disposition de toute une panoplie d'outils et d'applications Office 365 (OneDrive, Teams, Yammer, SharePoint, Forms...).



Pour accompagner les collaborateurs dans la prise en mains d'outils, l'équipe digitale a créé un centre d'aide partagé (Digital Adoption Center) animé par une équipe dédiée. Il a pour vocation d'aider les collaborateurs dans leur usage quotidien (ateliers de formation, pages d'information, communauté d'ambassadeurs « Galaxy »).



Pour favoriser l'émergence d'idées, une communauté d'Ambassadeurs « Galaxy » a été créée. Véritables relais en interne, ces collaborateurs facilitent la transition vers Galaxy et les outils Office 365 au sein de leurs départements et réseaux respectifs.

On compte à ce jour, 144 ambassadeurs Galaxy au sein du Groupe.

En 2020, la volonté de l'entreprise est d'agrandir cette communauté et d'en faire des acteurs majeurs de la transformation des outils du Groupe.

#### **Zoom sur les applications CMA CGM :**

Pour accompagner l'entreprise dans la transformation de ses outils et favoriser l'émergence de méthodes plus agiles, l'équipe Digitale du Groupe a développé plusieurs applications destinées à faciliter le quotidien des collaborateurs :

**C-Travel** : pour faciliter les déplacements professionnels et voyager en toute sécurité.

L'application digitalise le TravelSafe Passport ainsi que la Politique Voyage du Groupe. Les collaborateurs ont ainsi très facilement accès à l'ensemble des informations relatives à la gestion de leurs voyages (comportements à adopter à l'étranger, remboursement des frais, politique taxis...). Une fois téléchargée, le contenu est également disponible hors ligne et un bouton permet aux voyageurs de contacter directement la ligne d'urgence du Groupe.

**C-Park** : permet d'optimiser le stationnement du parking de la Tour Jacques R. Saadé à Marseille, en réaffectant les places disponibles en fonction des absences des collaborateurs. Interfacée avec le logiciel de gestion des congés, elle permet ainsi d'avoir de la visibilité sur les places disponibles dans le parking. C-Park sert aussi à formaliser sa demande d'inscription au dispositif du télétravail.



**C-Lunch** : développée pour la DRH par les équipes Digital Factory, elle permet de créer ou rejoindre des déjeuners. Avec elle, nous pouvons inviter les collaborateurs à créer et/ou à participer à des moments privilégiés pour tisser de nouveaux liens, élargir son réseau professionnel, favoriser l'intégration des nouveaux collaborateurs, avoir une meilleure compréhension des différents métiers ou tout simplement ne pas déjeuner seul (e).



## L'organisation du travail des navigants

L'organisation du travail des navigants est conforme aux standards internationaux fixés par la Maritime Labour Convention 2006 entrée en vigueur le 28 février 2013.

Ainsi, sur les navires, le nombre minimum d'heures de repos ne doit pas être inférieur à 10h par période de 24h et 77h par période de 7 jours.

Les administrations des pavillons ont adopté le régime des heures de repos et les heures de travail mensuelles sont surveillées à bord et à terre afin d'assurer notre conformité. Pour s'assurer que les navigants aient un repos suffisant, et éviter la fatigue, le Groupe a initialement fixé un seuil de surveillance à 120 heures pour le personnel d'exécution et 150 heures pour le service hôtellerie. De manière générale, le Commandant et le Chef mécanicien sont à bord les garants du respect des normes établies par la convention.

## La Convention du Travail Maritime

L'Organisation Internationale du Travail - OIT s'est réunie en 2006 pour créer un document unique regroupant l'ensemble des obligations concernant les conditions de travail et de vie à bord des navires. La Convention du Travail Maritime - MLC a été créée, adoptée et publiée, et cette convention est devenue obligatoire à partir de 2013. Le droit international du transport maritime compte désormais 4 piliers :

- SOLAS : Sécurité - Convention pour la sauvegarde de la vie humaine en mer
- MARPOL : Environnement - Convention pour la prévention de la pollution par les navires
- STCW : Formation et certificat - Convention internationale sur les normes de formation des gens de mer, de délivrance des brevets et de veille
- MLC : Protection sociale et conditions de travail - Convention du travail maritime, c'est-à-dire les conditions minimales de travail et de vie pour tous les gens de mer

En août 2017, 84 membres de l'OIT ont ratifié cette convention, représentant 89 % du tonnage mondial.

MLC 2006 est organisé en 5 parties :

- Conditions minimales pour que les gens de mer travaillent à bord d'un navire
- Conditions d'emploi
- Hébergement, équipements de loisirs et restauration
- Protection de la santé, soins médicaux et protection sociale
- Conformité et application

En raison de la qualité élevée de ses navires, CMA CGM était en mesure de mettre en œuvre la MLC, bien avant la date limite de 2013.

Au cours de la phase de certification, aucune lacune majeure n'a été constatée et, à chaque fois que des navires sont inspectés, le Groupe démontre un très haut niveau de conditions de travail et de vie à bord.

## F. La qualité de vie au travail et la prévention des risques psycho-sociaux

### a. Qualité de Vie au Travail

Un plan d'action sur la Qualité de Vie au Travail a également été mis en place, axé sur l'optimisation des process, des procédures de travail et des ateliers spécifiques sur les bonnes pratiques pour réduire les risques psycho-sociaux.

En 2019, la démarche s'est poursuivie avec la psychologue du travail via la construction d'une formation e-learning pour former les managers à la Qualité de Vie au Travail : Identification des facteurs de risques, accompagnement des collaborateurs en difficultés et gestion du stress.

Les actions menées pour améliorer la qualité de vie au travail portent principalement sur l'amélioration du suivi des collaborateurs. A titre d'exemple, un processus d'accompagnement pour les retours d'absences de longue durée a été mis en place sous forme notamment de divers rendez-vous organisés entre les ressources humaines, le manager et au besoin la psychologue du travail.

Par ailleurs, plusieurs dispositions sont mises en œuvre pour assurer l'équilibre entre vie professionnelle et vie familiale des collaborateurs. Un accord égalité Hommes Femmes<sup>41</sup> prévoit notamment la prise en charge à 100 % du congé paternité pour le personnel sédentaire et navigant, l'aménagement des horaires pour les femmes enceintes, la mise à disposition de 12 berceaux optimisés pour accueillir 18 enfants de collaborateurs au sein d'une crèche privée ou le versement d'une « dotation petite enfance » aux Comités Sociaux et Economiques, la mise en place d'horaires individualisés pour le personnel à temps complet (plages variables) pour tous les établissements sédentaires métropolitains.

Les déplacements, hors situation exceptionnelle, doivent être planifiés à l'avance. Pour le personnel navigant, les embarquements doivent eux aussi être anticipés de sorte à prendre en compte les contraintes familiales exprimées par les collaborateurs. Les conditions de travail sont évoquées lors des Comités de Santé et de Sécurité impliquant les Instances Représentatives du Personnel et les représentants de la Direction.

### Happy At Work

En 2019, pour mieux comprendre les aspirations des collaborateurs, rester agiles et attentifs à la qualité de nos pratiques internes, nous avons décidé de nous engager dans la démarche « Happy At Work » proposée par « ChooseMyCompany ».



Ainsi, l'ensemble des collaborateurs du périmètre France sédentaire a été invité à répondre à un questionnaire anonyme portant sur les critères suivants : développement professionnel, environnement stimulant, management, salaire & reconnaissance, fierté, plaisir.

Basé à 100 % sur l'avis des collaborateurs, le Groupe s'est vu décerné le label « HappyIndex® / AtWork for Starters » qui récompense les organisations dans lesquelles les salariés de moins de 29 ans sont les plus motivés.

En 2020, nous renouvellerons notre engagement dans la démarche « Happy at Work » et poursuivrons notre réflexion globale sur la qualité de vie au travail.

<sup>41</sup> Accords portant sur le périmètre de l'UES CMA CGM : CMA CGM SA (incluant ses établissements Paris, le havre, Marseille), CMA CGM

Antilles Guyane, CMA CGM Agences France, CMA Ships, Traveller's Club, CMA CGM Réunion, CMA CGM Logistics, CMA CGM LOG France



Dans le cadre d'une approche collective, le programme pilote « Wellness » a été lancé à Marseille. Il s'articule autour de 4 axes dédié au bien-être des collaborateurs.

#### **Eat Well**

Le programme vise l'amélioration de l'équilibre alimentaire par l'apport nutritionnel bio au restaurant d'entreprise et s'accompagne de diverses initiatives telles que :

- Proposition de petits déjeuners équilibrés
- Proposition d'un stand végétarien bio au restaurant d'entreprise
- Organisation de déjeuners à thème avec une diététicienne pour conseiller les collaborateurs et les aider à privilégier une alimentation équilibrée
- Affichage des menus avec les différents apports caloriques
- Promotion de l'application Sodexo qui permet de connaître les valeurs nutritionnelles des plats proposés

En parallèle, la rénovation des espaces de restauration a permis de proposer une nouvelle expérience aux collaborateurs avec la création d'un Mini Market et d'un café connecté (espace de vie fonctionnel, innovant et convivial de 250 m<sup>2</sup>).





### **Move Well**

Pour inciter les collaborateurs à pratiquer une activité sportive, de nouveaux aménagements ont été apportés au centre Fitness.

Il propose dorénavant un espace plus agréable, fonctionnel et équipé de nouveaux appareils qui permettent de réaliser en 30 minutes un circuit d'activités pour tonifier au mieux les muscles, améliorer la posture et l'équilibre. Les collaborateurs peuvent utiliser seuls ces équipements ou bénéficier des conseils d'un coach pour les accompagner dans la pratique de leur activité physique.

L'offre de cours Fitness a également été enrichie avec l'apparition de nouvelles disciplines (Yoga, méditation, self défense, TRX...) et l'élargissement des horaires d'ouverture.

L'application « Move Well » déployée à cet effet, offre aux collaborateurs une nouvelle expérience digitale et leur permet à tout moment de s'inscrire, de réserver des cours, de visualiser le planning et de payer en ligne.

En 2020, de nouveaux programmes dédiés à l'équilibre émotionnel (Feel Well) et à la qualité du sommeil (Sleep well) seront à leurs tours développés et proposés aux collaborateurs.





### Conciergerie d'entreprise

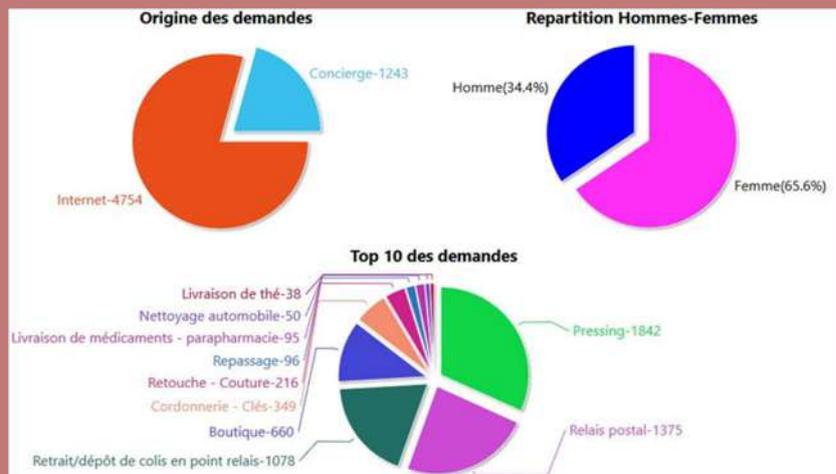
Afin de faciliter le quotidien des collaborateurs et leur faire gagner du temps, le Groupe CMA CGM a mis en place au Siège, une conciergerie d'entreprise.

La « Conciergerie by CMA CGM » propose une large gamme de services aux collaborateurs tels que :

- Services du quotidien : pressing, repassage, cordonnerie, couture, démarches administratives...
- Services à domicile : garde d'enfants, aide aux devoirs, ménage, petit bricolage, jardinage...
- Services de livraison : médicaments, fleurs, take away...
- Autres services : chemises et cravates, capsules café, collants...

Les collaborateurs peuvent venir tous les jours rencontrer le concierge aux horaires de permanence. Ils disposent également d'une connexion privative leur permettant, 24/24 et 7j/7 d'accéder aux services de la conciergerie et de commander la prestation de leur choix. Le paiement des prestations s'effectue soit en ligne par paiement sécurisé soit via un porte-monnaie électronique.

En 2019, 5 997 demandes ont été gérées par la conciergerie.



### Partenariat avec l'Hôpital Européen

Afin de permettre aux collaborateurs de bénéficier d'un service de soins de proximité et de qualité, le Groupe CMA CGM a noué un partenariat avec l'Hôpital Européen situé à proximité de la Tour CMA CGM.

Ils disposent notamment d'une facilité pour la prise de rendez-vous de consultations et d'exams médicaux.

## La qualité de vie au travail des navigants

L'approche est à la fois proactive et globale :

- Proactive car elle s'intéresse à l'amélioration de la qualité de vie au travail dans son ensemble et non en réaction à la contrainte légale de prévention des Risques Psychosociaux
- Globale car elle agit sur les leviers socio-organisationnels dans le cadre de l'activité professionnelle et accompagne les collaborateurs dans leur démarche active de bonne vitalité

Le groupe « Qualité de Vie au Travail » paritaire poursuit ses missions. Il a pour rôle d'analyser les résultats de la veille sociale et des enquêtes sur la qualité de vie au travail, tout en émettant des préconisations.

Dans ce cadre, il poursuit les missions engagées les années précédentes : ergonomie des navires, relation Terre-Mer, prévention et qualité de vie au travail à bord des navires, allègement des procédures administratifs à bord, analyse des accidents avec la réalisation d'arbres des causes en présence des personnes accidentées.

Le groupe CCP a mis en place une formation spécifique pour les personnes référentes en qualité de vie au travail à bord des navires. Cette formation a été adaptée puis transférée à l'Institut Maritime de Prévention pour devenir certifiante et étendue à l'ensemble des compagnies maritimes.

Les personnes référentes à bord des navires auront à disposition des outils de sensibilisation pour conduire leurs actions de prévention. Le groupe CCP assurera un « back-up » de soutien auprès de ces personnes.

Un partenariat avec Human Fab (anciennement ESP Consulting), centre d'experts du sport et de la performance, a été conclu afin d'optimiser la vitalité et la performance physique des navigants et réduire l'accidentologie.

Human Fab a défini un groupe pilote sur un navire pendant un trimestre afin de mettre en pratique ses missions, être identifié auprès des navigants et recueillir de la part des navigants les axes d'amélioration de demain. Le résultat obtenu montre une amélioration de 40 % de l'état physique sur l'ensemble des critères évalués.

CMA CGM souhaite renforcer les actions QVT en intégrant des sujets tels que le sommeil et la gestion émotionnelle des navigants.

Autres axes d'amélioration :

- L'alimentation à bord des navires. L'approvisionnement volontaire en direct des navires sans passer par un shipchandler ayant donné des résultats satisfaisants tant sur la qualité des vivres que sur le coût de revient, a été étendu à l'ensemble des navires.
- La standardisation des salles de sport afin que chaque navigant puisse faire des activités physiques
- De nouveaux embarquements sont à réaliser afin de promouvoir et sensibiliser les équipages à la qualité de vie au travail, aux bonnes pratiques managériales, à la prévention des addictions.

## **b. Risques psychosociaux**

La politique du Groupe en matière de risques psychosociaux - RPS fait l'objet d'un accord signé le 20 mai 2010, (accord relatif à la prévention des risques psychosociaux des salariés de l'UES CMA CGM). Le texte pose les jalons d'un dispositif préventif de mesure, d'évaluation et de suivi des risques psychosociaux (RPS). Parmi les actions préconisées :

- La prévention des risques de harcèlement moral ou sexuel et l'instauration d'une procédure d'alerte
- L'organisation de formations à destination des managers pour la prévention des RPS

Depuis la signature de cet accord, une cellule d'écoute psychologique est en place. Accessible 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, par téléphone ou par internet, elle permet

aux collaborateurs qui le souhaitent de dialoguer en toute confidentialité avec l'interlocuteur de leur choix. Au-delà de la prévention des risques psycho-sociaux, celui-ci scelle la promesse durable du Groupe pour l'amélioration de la vie au travail des salariés. Plusieurs chantiers ont été lancés afin d'agir au niveau individuel et collectif sur le long terme. Les axes de travail ainsi privilégiés sont le contexte de travail, le climat social et l'accompagnement du collaborateur.

Dans le cadre du plan d'actions 2018, le Groupe a poursuivi la formation des managers sur les bonnes pratiques managériales avec un organisme de formation externe.

### 3. Développement des collaborateurs

#### A. Gestion des carrières



**Thierry Billion**

Sécrétaire Général du Groupe CMA CGM

*« Nos collaborateurs sont notre atout le plus précieux. C'est pourquoi nous investissons sans relâche dans le développement de leurs compétences. »*

Le Groupe poursuit le développement de la gestion des carrières, notamment à travers la transformation de ses outils RH.

Le module C&Me « Talent Management », offre une nouvelle approche de la gestion des talents et un meilleur accompagnement RH : plans de successions, identification des talents, évaluations, optimisation et projection d'organisations en fonction des activités.

A ce titre, le Groupe dispose d'un processus d'identification des « Hauts Potentiels ». Cette revue internationale d'identification de la population à « Haut Potentiel » permet de déterminer les positions clefs et d'anticiper les plans de succession.

Par ailleurs, le Groupe encourage les initiatives de tous les collaborateurs désireux de se lancer vers de nouveaux challenges. L'entretien de performance permet aux collaborateurs sédentaires de faire le point avec leur supérieur sur leurs objectifs, de mesurer leur performance, de formuler des souhaits d'évolution et d'exprimer leurs besoins en termes de formation.

En 2020, un nouveau format de l'évaluation de la performance sera proposé en France et dans plusieurs pays pilotes à l'international. Il prévoit une temporalité des entretiens en cohérence avec notre activité, un format simplifié, le feedback constructif au cœur de l'exercice et des plans de développement individuels

La mobilité permet d'adapter les compétences disponibles en interne aux besoins du Groupe. La politique de mobilité du Groupe offre, en complément, des formes classiques de mobilité (expatriation, contrat local, détachement) différents parcours innovants. Les collaborateurs sont, par conséquent, mieux à même d'élargir le champ de leurs compétences, de développer leur expertise ou de grandir sur des postes à responsabilités managériales.

**C-CAREERS** Pour mieux accompagner les collaborateurs dans leurs projets de mobilité, répondre à leurs besoins d'informations sur les métiers du Groupe et les accompagner au mieux tout au long de leur carrière, la DRH Groupe a lancé en 2019, un dispositif pilote à Marseille :

Il s'agit d'un dispositif RH global conçu pour apporter aux collaborateurs :

- Une meilleure visibilité des métiers du Groupe
- Une vision plus large des passerelles possible entre les métiers
- Des espaces et des moments privilégiés pour échanger avec les acteurs clefs du Business, créer du lien et favoriser les opportunités
- Des outils pour les aider à préparer leur plan de développement

Le 1<sup>er</sup> évènement de ce dispositif pilote a rassemblé plus de 200 collaborateurs venus assister à une conférence dédiée à « la découverte des métiers du CAN (Commercial Agency Network) », suivie d'échanges avec les opérationnels.



Plusieurs autres évènements ont permis d'approfondir la découverte des métiers du CAN :

- Des Cafés Témoignages pour s'inspirer du parcours professionnel de référents métiers
- Des Ateliers d'accompagnement RH collectifs et individuels pour aider les collaborateurs à réussir leur projet mobilité (bâti son projet de mobilité, rédiger son CV, se préparer aux entretiens et préparer son pitch)
- Des Déjeuners à thème avec C-Lunch sont également prévu pour découvrir un métier en compagnie d'un expert et échanger autour de la mobilité



Dispositif innovant, le JUMP (Junior Upwards Mobility Program) offre à nos jeunes talents l'opportunité de partir à l'étranger pour une durée de 6 mois à la rencontre de nouveaux métiers et d'un environnement de travail différent. Chaque année, une vingtaine de collaborateurs participent à ce programme de mobilité internationale. Autre possibilité, le « SWAP » permet à deux collaborateurs appartenant à deux entités distinctes d'échanger leurs postes.

Grâce aux VIE (Volontariat International en Entreprise), de jeunes diplômés sont envoyés à l'international au sein de nos structures locales pour développer leur savoir-faire, acquérir de nouveaux savoir-être et contribuer à l'harmonisation des pratiques et procédures au sein du Groupe. Au terme de leur contrat, le Groupe leur offre des opportunités de carrières et la possibilité de relever de nouveaux challenges pour accompagner le développement du Groupe. En 2019, 30 VIE étaient en poste principalement en Afrique, Asie, Amérique du Nord et du Sud.

Enfin, chaque année le Groupe propose aux collaborateurs des contrats d'expatriation vers de nombreuses destinations. Au-delà de la transmission des bonnes pratiques et de l'harmonisation des méthodes de travail, la mobilité internationale permet aux collaborateurs d'élargir leur champ de compétences et de responsabilités.

Sous forme d'échanges, de conférences ou de communications ciblées, les collaborateurs sont tout au long de l'année informés et sensibilisés à la mobilité internationale.

Pour attirer, retenir et développer les talents au sein du Groupe, différents programmes sont mis en place comme :

- Le Sponsorship visant à accélérer et à faciliter l'intégration des cadres dirigeants
- Le Mentoring pour accompagner les talents dans leur prise de poste
- Le Coaching / e-coaching pour faciliter le développement des soft-skills et la mobilité à l'international.
- Le Feedback 360



En 2019, l'accent a été porté sur le développement du Mentoring au sein de l'entreprise mais également en Asie. Un panel de managers a été invité à participer à une séance d'information sur le Mentoring animée par le DRH Groupe. A l'issue, certains d'entre eux, volontaires dans la démarche, ont bénéficié d'une ½ journée de formation sur le rôle et le positionnement du Mentor. Pour les accompagner, un groupe d'échange et de partage entre mentors a été constitué.

Ces programmes fondés sur une relation privilégiée, la confiance et le respect mutuel, permettent à nos collaborateurs expérimentés de partager leur connaissance du Groupe, leur réseau et leur expérience.

En 2020, le programme sera plus largement déployé à l'international.

### **Feedback 360**

Le Groupe s'est engagé depuis 2018 dans le développement d'une culture feedback globale dans l'entreprise.

Le Feedback 360 est un outil de développement individuel :

- La comparaison entre l'image de soi (auto-évaluation) et l'image perçue par l'entourage professionnel permet d'identifier les points de force et les axes de progrès connus ou non du participant.

- La démarche se poursuit par un plan individuel de développement autour d'actions concrètes.

Le projet a été lancé auprès d'une partie des Cadres Dirigeants à Marseille dans l'optique qu'ils deviennent à leur tour, acteurs de la culture feedback au sein de leur organisation.

En 2019, le déploiement du 360 Feedback s'est poursuivi et l'équipe RH a été formée à l'outil de debriefing. L'internalisation du savoir-faire du débriefing des 360 permet ainsi aux équipes RH d'accompagner les plans de développement et de favoriser la mise en place de la culture du feedback dans l'entreprise.

### **École des General Managers (GM)**

En 2019, la DRH Groupe a lancé conjointement avec la CMA CGM Academy et le département CAN (Commercial Agency Network), un programme de développement dédié aux GM de nos structures à l'international.

Il s'agit d'un programme pilote visant à développer d'une part, leur compréhension de la stratégie et de la culture du Groupe et d'autre part, en fonction de leurs besoins individuels, de les accompagner dans leur développement professionnel.

Le parcours de développement comprendra différentes étapes : l'identification de leurs besoins de développement individuels à travers un feedback 360°, une formation par micro apprentissage en ligne et un programme de 4 jours au siège social à Marseille. Ils pourront bénéficier par ailleurs d'un mentorat par leurs pairs et d'un coaching individuel.

Le lancement de ce programme pilote est prévu en 2020 auprès d'un panel de 25 GM.

## La gestion de carrière des navigants

Les carrières des navigants sont, quant à elles, suivies régulièrement, par la personne en charge de la gestion du personnel navigant. Chaque embarquement s'accompagne d'un briefing au cours duquel il est vérifié notamment la validité des certificats et si les navigants ont bien suivi les formations obligatoires.

Le Groupe offre des opportunités de développement de carrière à terre avec par exemple des missions temporaires pour renforcer leurs compétences et permet aux navigants une éventuelle carrière « mer-terre ».

## B. Une politique salariale compétitive

Pour attirer, retenir et motiver les talents, le Groupe s'appuie sur une politique de rémunération qui se donne 3 priorités :

- L'équité interne
- La compétitivité externe
- La rémunération de la performance

Depuis juillet 2016, dans le cadre de l'intégration des équipes APL, le Groupe CMA CGM a entrepris une démarche globale d'harmonisation des rémunérations et régimes de soins de santé, de prévoyance et de retraite, dans près de 40 pays. Ce processus a été effectué au travers d'études comparatives tant sur les niveaux (rémunération, avantages sociaux) que sur les structures pour les pays concernés.

Afin de poursuivre cette démarche, un audit a été lancé fin 2017 sur l'ensemble des sociétés du Groupe. Le compte rendu de cet audit a offert en 2018 un état des lieux exhaustif des régimes de soins de santé, de prévoyance et de retraite complémentaire du Groupe.

La démarche d'harmonisation des régimes de soins de santé et de prévoyance s'est poursuivie en 2018 et a donné lieu à la signature d'un contrat global avec un courtier mondial au 1<sup>er</sup> décembre 2018.

Le champ d'action du courtier s'étendra dans un premier temps sur 55 pays pour lesquels il négociera pour le Groupe, les contrats ou renouvellements de contrat (assurance vie / invalidité et soins de santé).

Le Groupe CMA CGM affirme ainsi sa volonté d'aligner le niveau de couverture de santé et de prévoyance pour des collaborateurs du Groupe à la pratique marché (industrie comparable), tout en tenant compte des spécificités locales et régionales.

Pour information, au 31/12/2019, le montant de la masse salariale est de : 4 063 M USD.

A noter que pour l'année 2019, CEVA Logistics a été inclus dans la masse salariale, expliquant la forte évolution en 2018 et 2019.

Masse salariale <sup>42</sup>	2018	2019
M USD	1 879	4 063

<sup>42</sup> Périmètre de consolidation financier – NB pour 2019 : CEVA inclus

## C. Une politique de formation stratégique

La politique de formation du Groupe CMA CGM s'intègre dans une stratégie globale de gestion des carrières et de développement des compétences. Tout en tenant compte de ses axes stratégiques, le Groupe s'engage à maintenir et renforcer les compétences de ses collaborateurs.

Formation	2018 <sup>43</sup>	2019 <sup>44</sup>	Variation
Formation sédentaires	85 067	173 443	+103,8 %
Formation navigants français	16 550	13 658 <sup>45</sup>	-17,5 %
Formation navigants internationaux	110 725	62 807 <sup>46</sup>	-43,3 %
Nombre d'heures totales de formation	212 342	249 908	+17,7 %

La forte augmentation des heures de formation pour les effectifs sédentaires s'explique par :

- Un élargissement du périmètre à l'International
- Une augmentation des heures de formation pour les effectifs sédentaires France du fait du lancement de l'offre « Leadership »

CMA CGM Academy accompagne chaque collaborateur au quotidien sur l'ensemble de ses activités professionnelles et propose un large panel de formations en e-learning ou en présentiel pour répondre aux besoins de chacun. CMA CGM Academy a pour vocation d'accompagner la politique du Groupe notamment à travers des orientations stratégiques tel que le renforcement de l'expertise humaine combinée à une organisation agile.

Concernant les navigants, 2019 a été une année de réorientation sur les fondamentaux de formation. A noter que les formations en présentiel « Mentoring » représentant 17 009 heures sont à ajouter au nombre d'heures totales de formation pour les navigants, soit un total de 93 474 heures.

CMA CGM Academy a lancé en 2019 un programme de formation pour les commandants : le Master Management Program. Ce programme a été créé afin d'améliorer les méthodes de management de nos officiers supérieurs internationaux à bord des navires du Groupe.

<sup>43</sup> 2018 - Le périmètre des données formation en présentiel correspond aux collaborateurs sédentaires France et navigants soit 23,6% de l'effectif Groupe consolidé 2018

<sup>44</sup> 2019 - Le périmètre des données formation en présentiel correspond aux collaborateurs sédentaires France, Estonie, Malaise, Royaume-Uni, USA et Chine et navigants soit 44% de l'effectif Groupe consolidé 2019 hors CEVA Logistics. Le périmètre des données formation en distanciel correspond aux collaborateurs sédentaires et navigants monde, soit 100% de l'effectif Groupe consolidé 2019 hors CEVA Logistics. A noter également que l'ensemble des données liées à la formation des salariés de toutes entités du Groupe vise à terme à être recueillie via l'outil C&Me.

<sup>45</sup> Les données formations crewing France et International sont du 01/01/2019 au 15/12/2019

<sup>46</sup> Les données formations crewing France et International sont du 01/01/2019 au 15/12/2019

### Un programme de formation GNL

Dans le cadre de la mise en place des futurs navires GNL Dual Fuel, qui répondent à la nouvelle réglementation en matière d'environnement, CMA CGM Academy a créé un programme de formation complet afin de répondre aux besoins des navigants et des équipes à terre.

Une partie de ce programme relève de la réglementation tandis que l'autre a été customisée spécifiquement pour nos navires.

L'objectif est notamment de développer les compétences de chacun sur ce sujet et d'assurer une plus grande sécurité dans le cadre de ces nouvelles technologies.



### Offre Leadership

Pour permettre aux collaborateurs de se développer dans le domaine des « Soft Skills », CMA CGM Academy a lancé l'offre Leadership proposant des formations innovantes avec des formateurs internes et externes sur des thèmes tels que la gestion du stress, la communication, la gestion des conflits, le feedback.

Afin de continuer à assurer un déploiement optimal des formations aux différents modules LISA (tels que LISA Procurement, Intermodal, Sales Target, Cargo Flow, Customer Allocation etc.), un réseau de « Super Key Users » et de « Key Users » a été constitué, formé et accompagné par CMA CGM Academy.

Des formations dédiées aux RH internationaux ont également été réalisées en parallèle, afin de les accompagner dans la saisie des données de formation dans l'outil C&Me.

Le Programme « Negotiation Advanced » a également été déployé par CMA CGM Academy afin d'accompagner les acheteurs du Groupe dans le développement de leurs compétences en négociation.

### Programmes de formations certifiants

En 2019, CMA CGM Academy a développé pour la France des programmes de formation certifiants.

Ces programmes complets et professionnalisants sont un atout pour l'employabilité du collaborateur qui voit ses compétences valorisées et reconnues par la certification.

Par exemple, des parcours certifiants sont proposés tels que le Coursus managérial validant deux blocs de compétences du « Programme Grande Ecole » de Kedge ainsi que le « Parcours Achat » validant 4 blocs de compétences du Master Achat International de Kedge.



En 2019, CMA CGM Academy a développé des parcours métiers innovants, au siège et en agences. Ces parcours ont été conçus pour répondre aux besoins de formation de chaque population.

Par exemple, le parcours « Port Opération » a été conçu pour les métiers des opérations en agences, le parcours « Fuel Management basics » est dédié aux opérations situés au siège mais aussi aux superintendants CMA Ships et aux départements Bunkering et Chartering.

### Le Lab : un lieu dédié à l'innovation et à la transformation

En 2019, CMA CGM Academy a proposé au Lab des ateliers innovants tels que le co-développement destiné aux collaborateurs ayant suivi le Coursus managérial.

Cette méthode permet aux collaborateurs d'améliorer ses pratiques professionnelles grâce aux expériences des autres.

Par ailleurs, des ateliers sur le « design thinking » ou les innovations digitales ont aussi permis aux collaborateurs du Groupe de travailler sur des approches novatrices qui répondent aux nouveaux enjeux du Groupe.

### Favoriser la collaboration créative avec Thecamp

Thecamp est un campus d'innovation et de rencontres dédié à la ville de demain et à la transformation numérique.

CMA CGM propose à ses collaborateurs tout au long de l'année de s'y rendre en suivant des ateliers tels que le Leadership du XXI<sup>ème</sup> siècle, pour s'inspirer, imaginer, anticiper et construire un futur désirable rendu possible par les nouvelles technologies.



### La formation chez les navigants

La formation minimale des navigants s'articule autour des formations STCW 2010 (convention internationale qui définit les certificats nécessaires à l'exercice de la profession de chaque fonction embarquée), certains de ces certificats sont renouvelés tous les 5 ans après une action de formation. Des formations complémentaires sont demandées par CMA Ships and proposées aux navigants pour renforcer leurs compétences.

Le système d'information des Ressources Humaines C&Me contribue à l'harmonisation des processus RH à l'international. L'outil permet une plus grande visibilité de l'ensemble des dispositifs RH (mobilité, développement, formations) et favorise une gestion performante et fine des ressources humaines via, entre autres, le management des objectifs, des compétences. Enfin, il encourage les collaborateurs à mener leur carrière de façon proactive.

Avec C&Me, c'est l'ensemble des processus RH qui est repensé pour les simplifier, les standardiser et les rendre plus agiles répondant ainsi au mieux aux enjeux du Groupe. Les équipes RH et les managers ont toute la latitude nécessaire pour piloter les équipes et gérer les ressources avec :

- « Talent Acquisition », module dédié au recrutement et à la mobilité interne
- « Talent Management », outil de gestion de carrière
- « Talent Performance » pour mesurer et accompagner le développement des collaborateurs
- « On Boarding », dédié à l'intégration des nouveaux collaborateurs
- « Work Force Analytics », outil de Reporting offrant à chaque BP RH des informations synthétiques et des indicateurs clés en fonction de son périmètre

Depuis 2018, la nouvelle interface C&Me permet aux collaborateurs du Groupe, de vivre une meilleure expérience utilisateur (Design simplifié, interface plus lisible, compatibilité avec les terminaux mobiles...). En 2020, la version mobile C&Me sera proposée aux collaborateurs du Groupe.

En 2019, le portail de recrutement externe du Groupe quant à lui, été totalement revisité et bénéficie d'une nouvelle ergonomie et charte graphique pour une expérience utilisateur enrichie (meilleure lisibilité des offres du Groupe, compatibilité avec les téléphones mobiles...)

## D. Un système d'information performant

## E. Des partenariats clés

Proactif en matière de développement entre le monde universitaire et le monde de l'entreprise, le Groupe noue d'étroites relations avec les établissements du 3<sup>e</sup> cycle.

En France, le Groupe a noué des partenariats actifs avec des écoles telles que Sciences Po Paris, HEC Paris, Kedge BS, Aix Marseille Université, l'IAE Aix-en-Provence ou encore l'IEP d'Aix-en-Provence. Les actions communes se matérialisent par exemple par l'organisation de conférences, de tables rondes, des interventions d'experts-métiers CMA CGM dans des cours et des projets d'entreprises, une participation du Groupe à des jurys d'examen ou encore à des galas et rentrées inaugurales.

Le Groupe mène aussi des actions ponctuelles en affichant sa présence à des conférences, tables rondes ou journées métiers organisées par les Grandes Ecoles comme les forums de l'ESCP, EM Lyon, ENSM Nantes, ENSAE, TRIUM, Grenoble EM ou l'ENSTA Bretagne. Ces actions permettent au Groupe de faire découvrir aux étudiants l'activité et la diversité de ses métiers.

### CMA CGM présente ses métiers à l'Usine Extraordinaire

CMA CGM a participé à la seconde édition de l'Usine Extraordinaire du 14 au 16 novembre 2019 à Marseille. L'événement met l'accent sur l'importance et le potentiel de l'industrie française. Sur 5 000 m<sup>2</sup> d'exposition les grandes entreprises de la Région Sud se présentent à plus de 20 000 visiteurs et 10 000 apprentis et étudiants. Des collaborateurs du département Ressources Humaines ont pu présenter les métiers de CMA CGM et leur évolution, en lien notamment avec les enjeux environnementaux.



### L'année 2019 en quelques chiffres

- 50, c'est le nombre d'événements écoles auxquels ont participé nos équipes RH, soit plus d'un par semaine sur toute l'année
- 147 stagiaires et alternants ont été recrutés  
**50 %**, c'est le taux de transformation (uniquement sur les masters 2 fin d'études)
- 45 % Femmes ; 55 % Hommes (population stagiaire)
- 32 % de recrutements réalisés via les actions écoles
- 21 nationalités représentées parmi nos stagiaires

Grâce à un partenariat avec l'académie d'Aix-Marseille, CMA CGM permet à des collégiens et lycéens de découvrir l'écosystème du transport maritime et ainsi de mieux comprendre la mondialisation.

Pour bien appréhender les échanges économiques internationaux et le fonctionnement de l'économie mondiale, il est primordial de comprendre le secteur du transport maritime. Dans le cadre du partenariat signé entre CMA CGM et le rectorat de l'académie d'Aix-Marseille, les élèves des collèges de l'académie d'Aix-Marseille sont reçus au siège afin de découvrir le Groupe CMA CGM ainsi que le rôle de l'industrie du shipping dans le commerce mondial. 1 200 élèves ont ainsi été reçus en 2019.



La présence des équipes RH sur le terrain et les actions mises en place tout au long de l'année pour développer l'attractivité du Groupe et animer la communauté des stagiaires ont été récompensées par plusieurs Awards :

#### **Label « Happy Candidates »**



En 2019, la DRH Groupe CMA CGM se voit décerner par ChooseMyCompagny l'accréditation choosemycompany.com / HappyIndex® / Candidates 2020.

Ce nouveau label vient récompenser la qualité du processus de recrutement de la DRH Groupe qui, pour sa 2<sup>e</sup> participation, arrive 1<sup>er</sup> dans le classement général des entreprises de plus de 1000

salariés.

#### **Label « Happy Trainees »**

En 2019, pour la 5<sup>e</sup> année consécutive, le siège social du Groupe CMA CGM HO s'est vu décerner par ChooseMyCompagny le label « Happy Trainees 2020 » qui récompense la politique RH du Groupe à destination des stagiaires et des alternants.



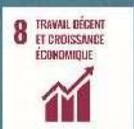
Le siège social du Groupe se classe 16<sup>e</sup> du classement Happy Trainees qui recense les entreprises françaises recommandées pour la qualité de leurs stages / alternances.

Pour finir, 83 % des stagiaires recommandent CMA CGM pour la qualité de ses stages/alternances.



# L'EXCELLENCE EN MATIERE DE SECURITE

---



# L'EXCELLENCE EN MATIERE DE SECURITE

## Réalisations 2019

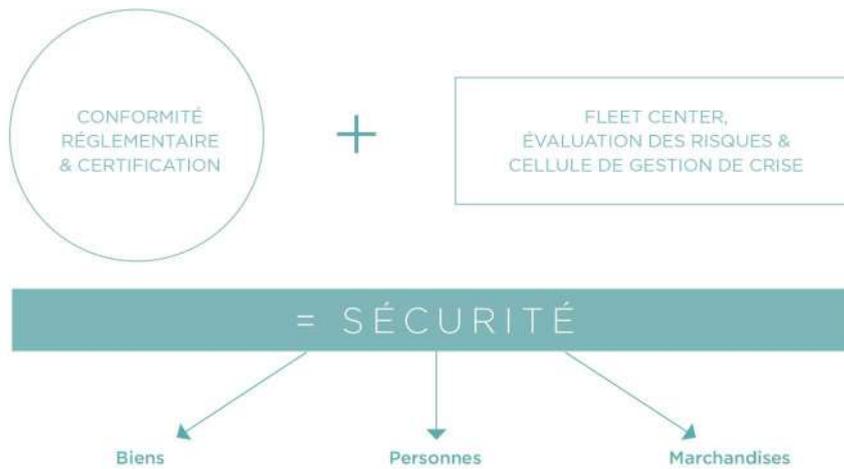
- Accidents du travail : 0 accident mortel en 2019, à noter cependant une augmentation de la fréquence des accidents mais de gravité moindre sur un périmètre maritime et terminaux élargi
- Certifications : Triple certification pour la flotte en propriété et 53 % des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals et Inland CMA CGM HO ont au moins une des certifications ISO 9001, 14001, OHSAS 18001 ou ISO 45001
- Solidarité maritime : 5 opérations de secours et de sauvetage en mer réalisées
- Renforcement des mesures contre les trafics de drogue et développement de partenariats avec les autorités étatiques



**Olivier Texier**  
Directeur Central Adjoint  
Sûreté & Sécurité

*« Certaines activités et métiers du Groupe présentent des risques pour les collaborateurs. Chez CMA CGM, la sécurité ne fait l'objet d'aucun compromis. »*

## Politique générale



La santé et la sécurité des collaborateurs du Groupe est une priorité. Certaines activités et métiers présentent des risques non négligeables, notamment à bord, mais aussi sur les terminaux et dépôts du Groupe.

La politique sécurité du Groupe CMA CGM a pour but de prévenir tout accident pouvant entraîner des blessures ou des pertes humaines, que ce soit au personnel naviguant ou sédentaire, ou des dégâts majeurs, que ce soit aux navires, aux marchandises ou à l'environnement, en mettant en place dans un système de management intégré (IMS – Integrated Management System) un ensemble de procédures qui sont évaluées et révisées périodiquement. Ces procédures sont communes pour l'ensemble des navires managés par CMA Ships, quel que soit le pavillon.

D'autre part, une politique Groupe QHSE Terminals et Inland a été développée et couvre l'ensemble des terminaux et sites inland au travers de la mise en place de standards communs formalisés au travers des QHSE Guidelines. Cette démarche s'articule autour des « top 10 risks ».



### Terminals & Inland Networking Analysis :

En 2019, pour répondre aux enjeux liés à l'augmentation du portefeuille de terminaux portuaires géré par le Groupe et à l'extension du périmètre aux dépôts inland, la division QHSE Terminals & Inland a lancé la solution digitale Tin@. Celle-ci permet de reporter tout incident, presque-accident ou situation dangereuse à partir de son smartphone ou tablette. Cette communication instantanée permet d'améliorer le temps de réponse et la lourdeur administrative pouvant freiner les prises de décisions et actions à prendre lors d'accidents par exemple. Cette application permet de fournir une vision globale de l'ensemble des événements QHSE au fil de l'eau ainsi que les performances de chaque site. C'est une solution s'inscrivant dans la politique « zéro papier » engagée dans de nombreux sites.

2020 devrait voir le déploiement de cette solution sur l'ensemble des 61 terminaux et sites inland soumis à la politique Corporate QHSE Terminals et Inland.

Une organisation dédiée, le département SSE (Sûreté, Sécurité, Environnement), intervient, à la fois dans l'analyse et la prévention des risques, le contrôle et la mise en œuvre des procédures techniques et organisationnelles conformément aux réglementations

## Certifications



CMA Ships a engagé un processus de triple certification complémentaire sur 100 % de son périmètre<sup>47</sup> :

- ISO 9001 Qualité et Satisfaction client
- OHSAS 18001, Santé et Sécurité au travail
- ISO 14001, Protection de l'environnement

## Sécurité maritime

La sécurité maritime est encadrée par des réglementations locales et internationales strictes : le plus souvent définies au niveau international au travers de l'Organisation Maritime Internationale (OMI) mais également au niveau régional et local.

Ces lois et réglementations sont complexes et évoluent rapidement. La conformité du Groupe est régulièrement évaluée au travers de différents audits externes par les autorités, l'Etat du port d'escale, les sociétés de classifications, mais également au travers de campagnes d'inspection et d'audits internes.

Chaque navire est donc soumis à une triple réglementation avec chacune ses inspections propres :

- Les réglementations internationales (MARPOL, SOLAS, MLC, Code IMS...)
- La réglementation de son pavillon. Les navires en propriété de CMA CGM sont répartis sous 12 pavillons différents : majoritairement sous pavillons européens et singapouriens
- La réglementation locale ou régionale

Afin de vérifier le bon état de navigabilité des navires, les états des ports d'escale effectuent régulièrement des inspections à bord des navires : les Port State Control – PSC. Si un problème réglementaire, mécanique, de

en vigueur. Cette organisation effectue de façon annuelle des audits à bord des navires et autres assets du Groupe, afin de vérifier que la politique sécurité de CMA CGM est bien appliquée. Cette même organisation est chargée de la coordination opérationnelle en cas de crise majeure.

53 % des Terminaux soumis à la politique de certification QHSSE Terminals CMA CGM HO<sup>48</sup> ont au moins une certification ISO 9001, 14001 et/ou OHSAS 18001. Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue des performances QHSSE des terminaux<sup>49</sup>, 2019 s'est achevé avec 17 certifications obtenues et maintenues.

procédure ou organisationnel est détecté et engage la sécurité des personnes, du navire ou de l'environnement, une déficience est émise. Si les déficiences constatées sont assez graves pour remettre en cause le bon état de navigabilité du navire, celui-ci sera détenu par les autorités du port jusqu'à ce que les rectifications nécessaires pour retrouver un état conforme soient effectuées.

Afin d'être proactif et de promouvoir la politique sécurité du Groupe CMA CGM, ainsi que les procédures de l'IMS, des visites des PSC sont régulièrement effectuées par les équipes du département SSE. En 2019, des visites ont été effectuées en Chine (MSA), en Russie et en Australie (AMSA). De plus, des inspections conjointes « PSC – CMA CGM – état du pavillon » sont effectuées à bord de navires afin de partager les méthodes d'inspection.

Au cours de l'année 2019, la flotte en propriété a obtenu un taux de déficience par PSC-Port State Control de 0.99 ce même taux était de 0.91 déficience par PSC en 2018.

<sup>47</sup> Périmètre CMA Ships hors Mercosul Line et AML

<sup>48</sup> Périmètre des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals & Inland CMA CGM HO – Liste disponible dans la note méthodologique

<sup>49</sup> Périmètre des Terminaux soumis à la politique QHSSE Terminals & Inland CMA CGM HO – Liste disponible dans la note méthodologique

Indicateurs	2018 <sup>50</sup>	2019
Nombre moyen de déficience par inspection	0,91	0,99
Nombre de détentions	7	6 <sup>51</sup>

En 2019, 6 navires ont été détenus.

- Le CMA CGM FORT GEORGIA a été détenu au titre du TOKYO MOU (Nakhodka) à cause d'un défaut de mise à jour de L'ECDIS et des cartes marines. La détention a été levée à la suite de correction des cartes.
- Le APL SCOTLAND a été détenu au titre du TOKYO MOU à la suite d'une non-conformité sur les heures de repos. La détention a été levée à la suite de la présentation aux Autorités d'un plan d'actions pour éviter toute récurrence.
- Le CMA CGM MAUPASSANT a été détenu par les US COSTGUARDS à la suite d'une découverte d'un clandestin à bord. La détention a été levée à la suite d'un audit sureté effectué à bord.
- Le CMA CGM EIFFEL a été détenu par les US COSTGUARDS à la suite d'un manque de brassière de sauvetage à bord. La détention a été levée après la fourniture des brassières manquantes.
- Le CMA CGM OTELLO a été détenu au titre du PARIS MOU, à la suite d'un mauvais état général du pont. La détention a été levée suites aux réparations effectuées.
- Le APL DANUBE a été détenu au titre du PARIS MOU, à la suite d'une fuite de fioul à la machine. La détention a été levée après le nettoyage de la machine.

La gravité des événements maritimes est classifiée en fonction d'une matrice notée de A à D, D étant l'évènement le plus grave. Cette matrice tient compte de 4 grandes catégories d'impacts :

- Les impacts sur la santé et la sécurité du navire et de l'équipage
- L'impact environnemental
- L'impact sur le public
- L'impact financier

Indicateurs	2018	2019
Nombre d'évènements majeurs maritimes	8	3

En 2019, 3 évènements maritimes majeurs (D) ont été enregistrés :

- APL VANCOUVER : feu en cale provenant d'un conteneur transportant des batteries de téléphones. L'extinction du feu a nécessité 10 jours.
- APL DANUBE : échouement dans le canal de Suez à la suite d'un effet de fond, le gouvernail et l'hélice ont été détruits dans l'échouement.
- APL MEXICO CITY : collision avec une grue portuaire à Anvers ayant entraîné la destruction de la grue et des dégâts importants à la coque du navire.

Des enquêtes du service SSE ont été menées à la suite de chacun de ces évènements afin d'en déterminer les causes et de proposer des actions correctives pour qu'ils ne se reproduisent plus.

<sup>50</sup> En 2018, 11 navires ont été détenus, sur ces 11 navires, 4 font l'objet d'un recours pour faire supprimer la détention. Un problème avec un inspecteur PSC exerçant à Nakhodka (Russie) : cet inspecteur émet des déficiences en ne se basant pas sur les réglementations, et détient des

navires en se basant uniquement sur leurs pavillons. Il a été décidé de ne pas prendre en compte ces détentions.

<sup>51</sup> Un appel a été réalisé pour annuler la détention de l'APL DANUBE.

### Un plan de gestion de crise éprouvé

Si les procédures de gestion de la sécurité de CMA CGM sont principalement préventives, le Groupe dispose également d'un plan complet pour la gestion des situations de crise. Ce plan définit les réponses aux situations d'urgence à bord des navires mais aussi dans les agences et sur les terminaux. Ce plan est testé au moins une fois par an et des formations régulières sont effectuées pour améliorer la capacité de réponse et d'intervention des équipes de gestion de crise. Le Groupe réalise également régulièrement des exercices conjoints avec les autorités pour se préparer aux situations de dangers potentiels : simulation d'attaque pirate, remorquage d'urgence, incendie ou pollution.

En cas de crise, l'entité touchée appellera en premier le numéro d'urgence 24/7, où il entrera en contact avec la personne d'astreinte. Celle-ci informera les différents services de la situation, et en fonction de la gravité de l'évènement, décidera d'ouvrir une cellule de crise regroupant toutes les personnes concernées. Une salle est dédiée à cet usage à Marseille et à Singapour avec tous les moyens de communication nécessaires. La crise sera alors gérée de cette salle. Une fois la crise résolue une enquête sera menée afin d'en déterminer les causes et d'en tirer les enseignements pour éviter la répétition d'un même évènement.



### Fleet Navigation Center : des moyens technologiques à la pointe

Afin de prévenir les risques liés à la navigation, notamment ceux liés à la météo, des moyens technologiques modernes sont développés en interne par des commandants experts des Fleet Centers puis mis à la disposition des commandants et officiers à bord des navires du Groupe, tels que système d'aide au routage ou bien à la décision pour la navigation dans le mauvais temps. Dans les centres de contrôle de la navigation de Marseille, Singapour et Miami. Des commandants expérimentés assurent en permanence, le contrôle des routes, analysent les risques, conseillent et apportent leur soutien à tous les navires de la flotte ainsi qu'aux opérationnels du Groupe.

Les centres ont également pour rôle de s'assurer qu'une conduite optimale en termes de consommation de fioul, du respect vitesses limites dans les zones de reproduction des baleines, du respect des zones règlementées de navigation. Pour cela les experts des centres ont développé des méthodes de conduite innovante, de suivi cinématique des navires couplés à des outils d'analyses puissants qui prennent en compte la géographie, les éléments météorologiques et les courants marins en temps réel ainsi que les risques liés à la piraterie. Cette année le développement d'un nouvel outil permet d'anticiper des délais et congestions afin de réduire au plus tôt la vitesse et réduire le temps d'attente devant les ports et ainsi diminuer l'empreinte carbone par des actions innovantes.

En partenariat avec le Département Reefer, les fleet centers sont devenus GDP compliant (respect des bonnes pratiques de distribution des produits pharmaceutiques) et assurent maintenant le suivi en temps réel des conteneurs frigorifiques très sensibles tels qu'Aquaviva, Pharmaceutiques & Superfreezer.

Une équipe de commandants expert dans la manœuvre des navires, étudie et fixe les règles d'accès nautiques pour l'ensemble des ports escalés par le Groupe. L'entrée en flotte de nouveaux navires, ainsi que la perpétuelle évolution des ports et de terminaux requiert de disposer d'un groupe d'experts rompus à la manœuvre des grands navires, afin d'étudier les risques liés à la navigation et de fixer de manière dynamique des règles d'accès dans les ports. En effet, il s'agit d'ajuster les capacités d'emport afin de garantir la rentabilité économique tout en préservant en permanence les navires, les équipages et l'environnement portuaire. Les règles d'accès portent ainsi sur les tailles des navires (longueur, largeur et tirant d'eau), les moyens de soutien nécessaires (en particulier remorqueurs) ou encore les conditions hydrométéorologiques acceptables (marées, courant, vent). Dans ce même esprit, le retour d'expérience est collecté de manière à fournir aux commandants successifs les informations les plus à jour et les plus pertinentes possibles.





### Recherches et sauvetages

L'immensité des océans impose aux différents acteurs du monde maritime une solidarité dans le domaine du sauvetage des personnes en danger. Les navires peuvent donc être amenés à tout moment à se dérouter pour porter assistance à un navire en détresse. Ces opérations sont les opérations Search & Rescue (SAR) Recherches et Sauvetages. En 2019, 5 opérations ont été effectuées par les navires en propriété.



### Clandestins

Des procédures ont été mises en place à bord des navires afin d'empêcher l'embarquement de clandestins, faire des recherches régulières pour détecter leur éventuelle présence et, le cas échéant, pour la gestion des clandestins trouvés à bord. Ces procédures sont intégrées dans le SSP (Ship Security Plan), qui est défini par le code ISPS (International Ship and Port Facility Security Code). Le SSP du navire est un document confidentiel.

En 2019, des passagers clandestins ont été trouvés à bord à 13 reprises.

## Santé et sécurité au travail

L'évaluation des risques en matière de sécurité, de conditions de travail est au centre de la démarche de prévention du Groupe. Il s'agit d'un processus d'amélioration continue dans lequel tous les acteurs, de la Direction jusqu'aux navigants et opérationnels, sont impliqués quotidiennement.

La flotte de navires en propriété navigue sous différents pavillons, dans les eaux internationales avec des navigants de cultures et nationalités diverses. L'uniformisation des procédures et pratiques au sein de notre flotte est devenu un enjeu. C'est dans ce but que l'Accident Prevention Committee (APC) a été créé. Un comité qui se réunit régulièrement où sont présentés les résultats en matière d'hygiène et sécurité, les évolutions réglementaires, les retours des navires et les innovations qui pourraient améliorer la sécurité à bord des navires.

Dans les différentes entités (maritimes, terrestres ou sédentaires) et conformément à la réglementation applicable, l'ensemble des risques sont identifiés, évalués et font l'objet de plans de prévention annuels.

Ces plans de prévention couvrent des thématiques variées comme les équipements de protection individuelles, le risque chimique, les risques psychosociaux, les addictions, le risque bruit.

Les principaux risques liés à la santé et sécurité des collaborateurs diffèrent selon les activités, ainsi pour :

Activités maritimes	Activités des terminaux
<ul style="list-style-type: none"><li>• Incendie /Explosion</li><li>• Chutes de hauteur ou de plain-pied</li><li>• Risques liés aux manutentions manuelles</li><li>• Exposition à des produits chimique</li><li>• Risques psychosociaux</li><li>• Gestes et postures</li><li>• Bruit / Vibration</li><li>• Incendie / explosion</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Collisions</li><li>• Incendie/Explosion</li><li>• Chutes de hauteur</li><li>• Manutention</li><li>• Energie</li><li>• Chutes d'objets/Charges</li><li>• Vibrations</li></ul>

Tous les trimestres, les retours d'expérience sur les évènements survenus à bord (accidents, presque accidents et inspections) sont compilés et discutés au sein des flottes en propriété. Les navigants bénéficient par conséquent de l'expérience des uns et des autres et sont mieux à même d'anticiper les risques.

La formation et la sensibilisation constituent des vecteurs primordiaux de prévention. Celles-ci s'articulent entre les formations obligatoires métiers, sessions de familiarisation à terre, à bord, au poste de travail, outil et catalogue de formation à distance pour les navigants, formations spécifiques à destination de tous les officiers en second, mais également un programme d'exercices réguliers et des simulateurs de navigation. Des séminaires sont organisés au siège en présence des officiers de toutes les flottes du Groupe. Les participants échangent sur différents thèmes opérationnels et sur la sécurité à bord (analyse des événements reportés, management de la sécurité etc.).



Par ailleurs, le Groupe est membre actif du CSSF – le Container Ship Safety Forum. Lancé en 2014, il s'agit d'une ONG regroupant des acteurs majeurs du transport maritime qui vise à améliorer les performances de sécurité et les pratiques de gestion du transport par conteneurs.



De plus, concernant l'activité des Terminaux, CMA Terminals, filiale du Groupe CMA CGM, est membre de ICHCA- International Cargo Handling Coordination Association : une organisation indépendante à but non lucratif dédiée à l'amélioration de la sécurité, de la sûreté, de la durabilité, de la productivité et de l'efficacité de la manutention et du mouvement des marchandises par tous les modes et à travers toutes les phases des chaînes d'approvisionnement nationales et internationales.

### Séminaire Terminaux

Le département QHSSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Sûreté et Environnement) a accueilli pendant deux jours au Siège les représentants de 18 terminaux pour un séminaire annuel sur les questions de sûreté et de sécurité. Ce séminaire a été l'occasion de faire un bilan de l'année écoulée, de donner les recommandations QHSSE pour 2019, et surtout de partager les expériences.

Ainsi, chaque terminal (Malte, Casablanca, Kingston, Montoir, Rotterdam, Le Havre, Pointe-à-Pître, Fort-de-France, Dégrad des Cannes, Natal, Kaohsiung et Séville) devait présenter les initiatives qu'il a prises en la matière, et chaque présentation était notée par les participants.

A la fin du séminaire, Olivier Texier, Directeur Central Adjoint Sûreté & Sécurité, Boris Wenzel, Directeur Général Terminal Link et Cédric Rousseau, QHSSE Terminals and Inland Division Manager ont remis des awards aux trois meilleures initiatives, qui ont été attribuées à Pointe-à-Pître (1<sup>er</sup>), Montoir (2<sup>e</sup>) et Kingston (3<sup>e</sup>).

Au cours de l'année 2019 :

Terminaux <sup>52</sup>	2018	2019
Taux de fréquence des accidents du travail - avec arrêt	13,20	13,18
Accidents mortels	1	0

Les terminaux sous management du Groupe ont vu leur taux de fréquence des accidents avec arrêts de travail baissé sur les 5 dernières années grâce à une politique de prévention efficace sur l'ensemble du périmètre. Entre 2018 et 2019, on peut voir que nous avons un maintien du taux de fréquence des accidents du travail avec arrêt global moyen, sachant que nous avons agrandi le scope durant ces 2 dernières années.

Maritime <sup>53</sup>	2018	2019
Taux de fréquence des accidents du travail - avec arrêt	1,25	1,88
Accidents mortels	0 <sup>54</sup>	0
Taux de Gravité	0,2	0,2

Sur le périmètre maritime, 2019 a marqué une hausse du taux de fréquence par rapport à 2018, avec un taux de 1.88 cette année contre 1,25 en 2018. Le taux de gravité instauré en 2018 n'a quant à lui pas évolué. Les accidents recensés en 2019 sont plus fréquents mais de gravité moindre, pour un nombre de navire qui croît d'année en année. Ils touchent principalement une population jeune et/ou peu expérimentée de navigant, qui augmente au rythme que la flotte s'agrandit et qui manque malheureusement de maturité au niveau de la culture sécurité. L'enjeu principal de 2020 est de travailler sur cet axe pour réduire le nombre d'accident.

Les accidents à bord des navires impliquant les navigants ne sont pas les seuls comptabilisés par la Compagnie. Les accidents impactant le personnel à terre intervenant à bord sont également suivis et font l'objet de reporting et d'analyses.

En cas d'accident de travail avec arrêt d'une durée supérieure à 24h et/ou de presque accidents dont la gravité est jugée importante, des enquêtes sont menées systématiquement afin d'analyser les causes et mettre en œuvre les actions correctives et préventives adéquates.



<sup>52</sup> Périmètres 2018 et 2019 : Terminaux soumis à la politique SSE Terminals & Inland CMA CGM HO – Liste disponible dans la note méthodologique

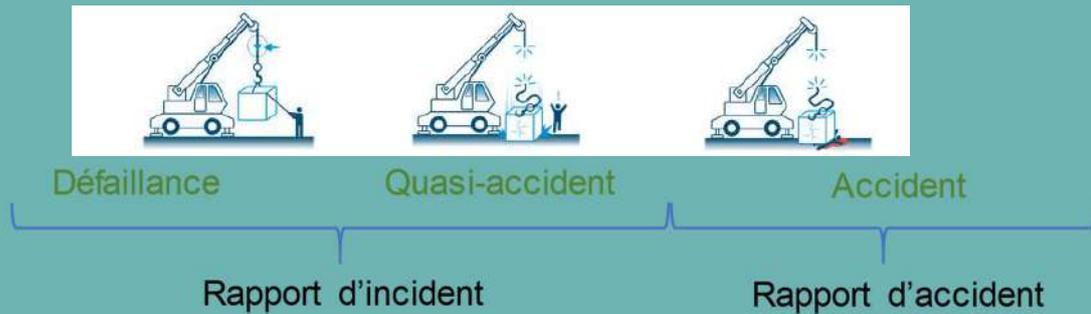
<sup>53</sup> Périmètre 2018 et 2019 : Mercosul Line inclus // Les données 2018 et 2019 concernant le Taux de fréquence des accidents du travail - avec arrêt et le Taux de gravité ne sont pas comparables, du fait d'un changement de méthodologie dans le calcul des heures travaillées. En 2018, les heures travaillées sont calculées à partir du nombre exact de

marins à bord. En 2019, les heures travaillées sont estimées à partir du nombre moyen de marins à bord

<sup>54</sup> Sur les 6 personnes décédées en 2018 reportées dans les événements majeurs maritimes aucune ne rentre dans le scope des accidents mortels : 2 marins non membres d'équipage, 3 crises cardiaques et un suicide. Aucun accident mortel recensé sur l'année 2019

### Les presqu'accidents

Le presqu'accident (ou situation dangereuse) est une séquence d'événement et/ou de circonstance qui aurait pu causer des dégâts ou des dommages. Ces presqu'accidents doivent être étudiés, enregistrés et les expériences partagées pour réduire les probabilités d'occurrences d'incidents similaires. La plupart des accidents du travail sont précédés par des presqu'accidents qui devraient servir d'avertissement. En 2019, CMA CGM a enregistré environ 2134 presqu'accidents, ce qui est légèrement supérieur au nombre de presqu'accident recensé sur 2018 (1950).



### Risque amiante

CMA CGM poursuit ses actions de gestion du risque amiante identifié au sein des navires, dans le respect de la réglementation française et internationale en vigueur.

Impulsé par le comité ad hoc dédié à la gestion de ce risque, les actions entreprises jusqu'à présent peuvent se résumer comme suit : formation des navigants ; repérage de l'amiante à bord des navires ; le cas échéant travaux de retrait et de mise en sécurité « amiante » ; mesures de niveau d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air ; mise à disposition des navigants de modes opératoires en cas d'intervention sur des matériaux contenant de l'amiante, ainsi que des moyens de protection individuel et collectif nécessaires ; contrôle des matériaux et équipements fournis dans le cadre de la construction, maintenances courante et arrêt technique des navires ; communication avec les autorités maritimes, administration, médecine des gens de mer et comité syndicaux sur les actions amiante engagées.

## Sécurité des marchandises

Le Groupe CMA CGM est amené à transporter des biens très divers : des produits manufacturés ou non, des produits de grande consommation et des marchandises dangereuses. C'est parce que certaines marchandises peuvent présenter un danger lors de leurs transports que le Groupe a mis en place une organisation dédiée, chargée de contrôler, d'évaluer et de prévenir le risque lié au transport des marchandises. A ce titre, le Groupe distingue trois grandes catégories de marchandises :

- Les marchandises dangereuses au sens de la réglementation internationale (Code IMDG – International Maritime Dangerous Goods) ou nationale CFR49 (Code of Federal Regulations) dont le transport est encadré strictement (emballage, ségrégation, température, arrimage, ...)
- Les marchandises potentiellement dangereuses nécessitant des recommandations : produits chimiques en conteneur sous température contrôlée (« Reefer »), chargement et acceptation des marchandises à poids élevés, etc.
- Les marchandises contrôlées soumises à des règles visant à en interdire ou à en contrôler les mouvements (déchets, espèces protégées...).

Pour gérer les marchandises dangereuses, le Groupe dispose d'une application informatique dédiée et connectée au système informatique global de booking. Cette application qui intègre électroniquement la réglementation internationale permet de contrôler la manière dont les marchandises dangereuses sont déclarées puis emballées et arrimées dans le conteneur.

Pour les marchandises potentiellement dangereuses, c'est-à-dire qui peuvent représenter un risque comme par exemple les chargements hors gabarits ou conventionnels, les reefers, les flexitanks, les marchandises mal déclarées, le Groupe a mis à disposition

de ses clients internes 3 experts qui sont chargés de conseiller les lignes et les agences d'un point de vue sécurité.

Pour les marchandises dont les mouvements sont contrôlés, les 3 précédents experts sont également chargés de conseiller les lignes, les agences et les bureaux de dangereux. Finalement, le Groupe CMA CGM met en œuvre tous les moyens pour prévenir le transport illicite de marchandises conformément aux diverses réglementations et à l'éthique du Groupe. Sont principalement concernées les marchandises qui font l'objet de la liste rouge de l'International Union for Conservation of Nature (IUCN), de l'annexe I de la Convention on International Trade of Endangered Species (CITES) ou convention de Washington, de la Convention des Nations Unies contre le trafic illicite des substances narcotiques ou psycho tropiques et des diverses règles des Nations Unies sur les marchandises soumises à embargo.

Devant la recrudescence des incendies de conteneurs notamment ces deux dernières années dans toute l'industrie du transport maritime de conteneurs, le Groupe, en étroite collaboration avec les autres compagnies maritimes ainsi que nos principaux assureurs, a décidé de fixer deux priorités majeures pour éradiquer ces accidents. La première priorité est d'améliorer notre outil informatique de recherche des fausses déclarations de marchandises susceptibles de provoquer notamment un incendie et de mettre en place une organisation capable de traiter en temps réel toutes ces données. A court terme, les compagnies maritimes via le CINS s'échangeront les mots clés de recherche des fausses déclarations voire utiliseront un système commun de détection des fausses déclarations.

La seconde priorité est d'améliorer la sécurité dans les plans de chargements des navires en prenant en compte les dangers propres à chaque marchandise dangereuse, les capacités d'intervention incendie des navires et limiter l'extension d'un sinistre incendie à bord. Le CINS a édité en novembre 2019 un document de base pour l'amélioration de l'arrimage des conteneurs de dangereux à bord des navires.



**CINS**

#### **Participation active de CMA CGM au sein du CINS**

Le Groupe est un des membres fondateurs du Cargo Incident Notification System - CINS, plateforme d'échange entre les plus grandes compagnies maritimes (70 % de la capacité en EVP transportés) qui permet de communiquer très rapidement sur les problématiques de sécurité et de sûreté des marchandises transportées en conteneurs. Cette plateforme a d'ores et déjà permis une amélioration significative de la qualité du transport de marchandises en conteneurs.

Afin de lutter contre les fausses déclarations, les 17 compagnies maritimes membres du CINS ont pris l'initiative de mettre en place un système commun de dépistage des chargements mal déclarés afin d'améliorer la sécurité des navires porte-conteneurs de manière globale.

**BASCAP**  
Business Action to Stop Counterfeiting and Piracy

#### **Participation active de CMA CGM au sein du BASCAP**

Le Groupe collabore étroitement avec les organismes reconnus pour lutter contre le transport des contrefaçons et des trafics d'armes, comme par exemple le BASCAP - Business Actions to Stop Counterfeiting & Piracy.

## Sûreté internationale

### En mer

Afin de prévenir les menaces en mer et y faire face, CMA CGM a développé un panel complet de mesures, tant opérationnelles que juridiques et humaines. Ces mesures sont constamment réévaluées et adaptées à l'évolution du risque sécuritaire (piraterie, trafics, ...). Ainsi, le risque pirate est constamment suivi et analysé, et chaque réponse adaptée au foyer de piraterie identifié (Afrique de l'Ouest, Océan Indien, Asie du Sud-Est, etc.).

Sur l'année 2019, près de 178 événements de piraterie ont été enregistrés dans le monde, dont 144 constitués d'attaques pirates confirmées. Sur ces 178 attaques, la majorité a pris place en Afrique de l'Ouest. Plus d'une centaine d'incidents impliquant des actes de piraterie ont été recensés dans la zone du golfe de Guinée au cours de l'année 2019, soit un quasi doublement en l'espace d'un an. Sont observés tant une augmentation des kidnappings qu'un degré de violence accru de la part des ravisseurs.

Huit navires du Groupe CMA CGM ont ainsi dû faire face à des événements de piraterie sur l'année écoulée, sans qu'aucun des navires du Groupe ne soit cependant détourné.

### Sur terre

Depuis plusieurs années, CMA CGM a développé une politique de sûreté terrestre globale. Par le biais de mesures et de moyens de protection pertinents et adaptés, cette politique vise à réduire l'exposition aux risques sécuritaires, sanitaires, naturels et

technologiques des activités et des personnels du Groupe, sur l'ensemble du globe. CMA CGM cherche ainsi à garantir à tous et toutes un niveau de protection optimal.

A titre d'exemple, les pays du monde sont classés en différents niveaux de criticité, en fonction des risques identifiés dans chacun d'entre eux. Pour chaque pays, des mesures adaptées sont ainsi mises en place, tant pour la sécurisation des emprises du Groupe que pour la protection des collaborateurs, qu'ils soient locaux, expatriés ou en déplacement. Au sein du Groupe, 85 pays sont classés à risque. Tout voyageur se rendant dans ces pays doit préalablement être enregistré auprès de la Direction Sûreté Groupe, et briefé le cas échéant.

Sur l'année 2019, ce sont plus de 1000 déplacements en pays à risque qui ont ainsi été gérés.

Le Groupe a dû faire face à plus de 101 situations impactant directement ses activités et/ou ses personnels (vs. 84 impacts directs en 2018), pour certaines nécessitant la mise en place d'une cellule de crise ad hoc. Si ces situations ont été protéiformes, telles que des catastrophes naturelles, des conflits armés, des menaces contre certains collaborateurs ou encore des évacuations sanitaires d'urgence, il est à souligner que l'année 2019 a particulièrement été marquée par une augmentation sensible des problématiques climatiques et sociales (conflits sociaux d'importance notamment au Liban, Irak, Chili, Bolivie, Hong Kong, etc.).



### Participation active de CMA CGM au sein du CINDEX

Le Cindex (Centre Inter-entreprises de l'Expatriation) est un lieu privilégié d'échanges et de partage des bonnes pratiques sur les stratégies et les politiques de mobilité internationale des grands groupes européens, de dimension internationale. Chaque membre bénéficie de l'expérience des autres, tout en gardant son entière liberté d'action et de décision, dans le respect d'une absolue confidentialité. C'est un véritable réseau informel entre pairs. Il est basé sur la connaissance mutuelle et la confiance, la cooptation des membres garantissant une réelle communauté de préoccupations.



# L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU GROUPE

AUX NIVEAUX MONDIAL ET LOCAL

---

# L'ENGAGEMENT SOCIÉTAL DU GROUPE AUX NIVEAUX MONDIAL ET LOCAL

## Réalisations 2019

### Fondation CMA CGM

- 23 associations et 13 000 enfants soutenus via l'Appel à Projets 2019
- Accélération du programme "Conteneurs d'Espoir" en 2019 : plus de 280 conteneurs EVP envoyés en 2019, soit un total de 980 conteneurs et plus de 7 500 tonnes de matériel humanitaire acheminés depuis le lancement du programme en 2012
- Multiplication par 3 du nombre de collaborateurs engagés dans le programme Mécénat de Compétence soutenant 9 associations partenaires

### Territoires & Communautés

- Plus de 60 initiatives bénévoles recensées en 2019, soit une augmentation de 60 % par rapport à 2018 : 68 % de ces initiatives sont des actions locales à but sociétal et 32 % à but environnemental

Les activités du Groupe s'étendent dans plus de 130 pays. Respectueux des droits de l'homme, le Groupe s'engage à participer au développement social et économique des pays dans lesquels il est implanté, à contribuer à l'essor économique et social de ces territoires qui repose sur des investissements qui permettent la création d'emplois et de débouchés commerciaux supplémentaires. Au-delà de son activité, le Groupe s'inscrit dans une démarche civique par le soutien financier ou en nature auprès d'ONG et d'associations locales par le biais de la Fondation et également d'initiatives de collaborateurs. Par ailleurs, des actions de solidarité sont également mises en place lors de catastrophe naturelles via des projets d'actions d'urgence.

# 1. La Fondation CMA CGM

**FONDATION  
CMA CGM**  
Better education for a better world

A travers sa Fondation, créée en 2005 par Naïla Saadé Présidente de 2005 à 2019, le Groupe CMA CGM a souhaité manifester son engagement en termes de Responsabilité Sociétale. Depuis sa création, la Fondation CMA CGM, qui soutient des projets à destination de l'enfance, est venue en aide à plus de 250 associations. Avec l'opération « Conteneurs d'Espoir », elle facilite des opérations de transport humanitaire à destination des enfants les plus vulnérables à travers le monde.

En juin 2019, Tanya Saadé Zeenny, en devenant Présidente de la Fondation CMA CGM, décide de donner de nouvelles orientations à la Fondation. Ces dernières s'inscrivent dans le prolongement des missions historiques de la Fondation tout en s'ouvrant sur une nouvelle thématique principale, l'éducation pour tous, et des ambitions renouvelées.



**Tanya Saadé Zeenny**

Présidente de la Fondation du Groupe CMA CGM



*« La Fondation CMA CGM a décidé de mettre le thème universel de l'éducation pour tous au coeur de son action. Depuis sa création en 2005, la Fondation a soutenu plus de 250 projets en France et au Liban, venant ainsi en aide à plusieurs dizaines de milliers d'enfants. »*

## A. L'opération Conteneurs d'Espoir

La Fondation a renouvelé en 2019 son **opération de transport humanitaire Conteneurs d'Espoir**, qui consiste à offrir aux ONG le transport maritime de près de 300 conteneurs EVP par an sur les navires du Groupe CMA CGM pour venir en aide aux populations situées dans les zones de conflits ou à risques sanitaires et humanitaires. Lancée en octobre 2012 aux côtés d'Action contre la Faim et de Médecins Sans Frontières, cette opération a été étendue en 2014 à la Croix-Rouge



Française et d'autres ONG qui en font la demande. Depuis le début de l'opération jusqu'à fin 2019, ce sont environ 980 conteneurs représentant près de 7 500 tonnes de matériel humanitaire qui ont été acheminés vers les programmes des ONG partenaires, situés dans trente-huit pays différents, principalement en Afrique. Le matériel transporté a ainsi permis de lutter contre la malnutrition infantile, d'améliorer l'accès à l'eau et de répondre aux besoins de santé des populations les plus vulnérables, notamment les enfants.



## B. L'appel à projets

23 associations ont été soutenues en France et au Liban en 2019 par le biais d'un appel à projets et 2 par la remise du Prix de la Fondation

La Fondation a continué en 2019 à soutenir des projets à destination de l'enfance fragilisée en France et au Liban. Elle a ainsi lancé son septième appel à projets dont la thématique était centrée sur des projets destinés à favoriser l'accès à l'éducation pour les enfants en difficulté. Les différents projets de ces associations ont permis de venir en aide à 13 000 enfants.

Parmi les 193 candidatures reçues, le Conseil d'Administration a finalement sélectionné 23 associations, dont 13 françaises et 10 libanaises pour un montant total de 214 700 € :

Pour la région Provence Alpes Côte d'Azur :

- **Agence Régionale du Livre** : Aménagement et animation d'espaces de lecture dans six foyers d'hébergement de jeunes mineurs délinquants placés sur décision de justice, à Toulon, Nice, Marseille et Martigues
- **Massabielle** : Aménagement d'un espace de 150 m<sup>2</sup> pour l'installation de quatre salles de classes qui accueilleront des activités de soutien scolaire tous les soirs après l'école, à la Source (Boulevard National, Marseille)
- **AVES** : Acquisition de matériel pédagogique et informatique pour animer les séances d'accompagnement scolaire d'enfants scolarisés dans des établissements REP et REP + à Vitrolles
- **Accès aux Droits des Enfants et des Jeunes** : Financement de séances collectives d'éducation au droit et à la citoyenneté auprès des jeunes de 9 à 18 ans principalement en territoires prioritaires
- **Fonds Lacordaire** : Financement de deux bourses d'études « Diversité » (financement des frais de scolarité notamment) pour des futurs lycéens méritants dont les familles ne peuvent assumer les frais de scolarité
- **Léo Lagrange Méditerranée – Maison Pour Tous Panier Joliette** : Achat du matériel informatique et photographique pour les ateliers « numériques », proposés aux jeunes enfants
- **Point Sud** : Achat d'un kit professionnel de vidéo dédié à la création d'un support de « Web TV citoyenne » réalisé par les enfants de l'association
- **Centre Social l'Agora** : Accompagnement d'enfants primo-arrivants, scolarisés dans des écoles du 14<sup>e</sup> arrondissement de Marseille (séances de soutien scolaire et sorties culturelles)
- **ACELEM** : Acquisition de matériel informatique pour les six « Espaces Lecture » de l'association implantés dans des quartiers prioritaires de Marseille

- **Arts et développement** : Accompagnement de l'association pour la création d'un second pôle d'activités artistiques (théâtre, danse, musique) et l'aménagement d'un espace dédié à l'accueil des parents au sein de 2 cités à Marseille
- **Entreprendre pour Apprendre** : Financement de cinq mini entreprises créées par des jeunes de 5 établissements REP / REP +
- **Ose l'art** : Lancement d'un atelier théâtre hebdomadaire au Centre hospitalier Valvert au sein du dispositif de soins adolescents, en partenariat avec le théâtre de la Joliette
- **Centre Socio Culturel d'Endoume** : Soutien aux découvertes culturelles et échanges de compétences entre des jeunes scolarisés en Institut médico-éducatif et des lycéens en filières classiques et professionnelles

Pour le Liban :

- **All-one Foundation** : Acquisition de matériel informatique pour le soutien scolaire et d'instruments de musique pour favoriser l'épanouissement des jeunes en difficulté hébergés dans un centre communautaire à Sabtiyeh
- **Seed National** : Achat de matériel informatique, livres et fournitures pédagogiques pour deux centres situés à Tripoli, mis à la disposition de jeunes Libanais issus des quartiers défavorisés de Tripoli et des enfants syriens vivant dans des camps de réfugiés à proximité
- **Include** : Achat de matériel informatique favorisant la formation professionnelle de 12 jeunes et adultes en situation de handicap afin de faciliter leur inclusion dans la société
- **Sesobel** : Acquisition de matériel pédagogique adapté à des jeunes, jusqu'à 20 ans, en situation de handicaps moteurs et intellectuels, polyhandicaps physiques et atteints d'autisme. Avec ce nouvel outil pédagogique ludique et créatif, les jeunes apprennent à se découvrir, à découvrir les autres, leur environnement, favorisant ainsi la communication avec leur entourage
- **Salam / ASODH** (Action solidarité pour le développement humain) : Achat de 70 tablettes numériques pour deux centres accueillant de jeunes réfugiés syriens (découverte des lettres, des chiffres, des dessins, aide aux devoirs) et des jeunes étudiants Libanais préparant les concours d'entrées aux universités
- **Association du Foyer de l'Enfant Libanais** : Soutien d'une campagne de prévention contre le harcèlement dans dix écoles libanaises publiques et privées
- **Tahaddi** : Acquisition de matériel technique et éducatif pour faciliter l'accès aux apprentissages fondamentaux et aux activités éducatives. 250 jeunes libanais et réfugiés syriens dans un centre éducatif

d'une banlieue extrêmement défavorisée de Beyrouth sont concernés

- **Centre National pour le Développement et la Réhabilitation** : Achat de tableaux interactifs et tablettes pour l'éveil et le développement des enfants et des jeunes en difficultés
- **Imam Sadr Foundation** : Financement d'un matériel technique nécessaire pour établir un diagnostic médical et psychologique. Le diagnostic permet de mettre en place une stratégie de rééducation selon les difficultés rencontrées pour chaque enfant : motrice, cérébrale, de déficience auditive, de troubles de comportement et de communication
- **Project Association for Culture and Development** : Achat de matériel informatique et éducatif pour développer l'apprentissage des enfants en difficultés. Une nouvelle expérience pour apprendre en se divertissant : Tableau Interactif, tablettes, jeux éducatifs



## C. Le Prix de la Fondation 2019

La Fondation a remis son Prix 2019 à deux associations engagées au service de l'enfance fragilisée.

Renaud Muselier, parrain de l'édition du prix France, Naïla Saadé, Présidente d'honneur de la Fondation CMA CGM et Tanya Saadé Zeenny, Présidente de la Fondation, ont remis ensemble jeudi 28 novembre 2019 à la Tour Jacques Saadé à Marseille, le Prix 2019 de la Fondation aux responsables de l'association Institut Louis Germain. Ce Prix distingue le travail que mène cette association qui donne à des collégiens et lycéens talentueux, issus de quartiers prioritaires, les savoirs et les connaissances indispensables pour accéder aux formations les plus prestigieuses.

Au Liban, le Prix de la Fondation 2019 a été remis à l'association **Paradis d'Enfants**, le 23 décembre, lors d'une cérémonie, au siège de CMA CGM à Beyrouth. Paradis d'enfants gère trois écoles primaires à destination d'enfants issus de milieux défavorisés au Liban. Elle promeut l'accès à une éducation de qualité à tous les enfants, quel que soit leurs milieux.

### Le centre social L'Agora, lauréat du Prix Coup de Cœur des collaborateurs 2019 en France

Lors de la cérémonie du Prix de la Fondation le 28 novembre à Marseille, et pour la première fois, un prix spécial, décerné à l'issue d'un vote des collaborateurs du Groupe CMA CGM à leur association coup de cœur, a été remis au centre social L'Agora. La Fondation soutient ce centre social qui accompagne des enfants du CP au CM2 nouvellement arrivés en France, ne parlant pas le français et pouvant avoir du mal à s'intégrer. Le projet accompagne les enfants pour qu'ils puissent réussir au niveau scolaire et mieux comprendre le fonctionnement de la société, afin de favoriser ainsi leur intégration.



## D. Autres actions en faveur de l'impact territorial

La Fondation a la volonté de soutenir des **actions locales** :

- A l'association PREMA, la Fondation a versé une subvention exceptionnelle de 1 000 € pour le parrainage de deux jeunes, accueillis depuis 8 ans par l'association, qui ont atteint la limite d'âge, pour leur permettre de continuer à être accompagné par l'association et de poursuivre leur scolarité
- Pour l'Institut Télémaque, la Fondation a financé le tutorat d'un 6ème jeune à travers une subvention de 4 050 €
- La Fondation a soutenu l'association ATD Quart Monde pour une sortie en mer le 25 mai destinée aux familles et aux enfants en situation de pauvreté qu'ATD Quart Monde accompagne

### Drame de la Rue d'Aubagne à Marseille



Très touché par le drame survenu rue d'Aubagne à Marseille en 2018, le Groupe CMA CGM, à travers sa Fondation d'entreprise, a tenu à témoigner son entière solidarité auprès des victimes et des sinistrés.

Dans ce cadre, la Fondation a versé en 2019, pour la 2<sup>ème</sup> année, une subvention de 10 000 € à la Fondation Abbé Pierre Provence Alpes Côte d'Azur pour s'engager dans une action durable contre le mal logement.

## E. L'engagement des collaborateurs

### Le mécénat de compétences

En 2019, la Fondation a développé le mécénat de compétences lancé en 2018 en **offrant la possibilité à 35 collaborateurs** (25 à Marseille et 10 au Havre) de s'investir 3 jours sur leur temps de travail auprès de 9 associations (6 à Marseille et 3 au Havre).

#### A Marseille :

- L'École des XV lutte contre le décrochage scolaire à travers la pratique du rugby.
- Impact Jeunes déploie un programme innovant en faveur de l'emploi des jeunes.
- Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) intervient comme relais de l'action des pouvoirs publics en matière d'accès aux droits pour les femmes.
- Massabielle a pour mission de répondre aux besoins de populations défavorisées en constituant avec elles les structures, les œuvres et les actions nécessaires au recouvrement de leur dignité.

- Contact Club accompagne des jeunes et des familles à travers un programme d'éducation, d'insertion professionnelle, de soutien à la parentalité et d'accès à la culture et aux loisirs
- ADIE (Association pour le droit à l'initiative économique) accompagne des personnes qui n'ont pas accès au système bancaire traditionnel pour créer leur propre entreprise, grâce au microcrédit accompagné



Au Havre :

- Les Restos du Cœur apporte une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes
- Positive Planet lutte contre le chômage dans les quartiers prioritaires en aidant les personnes éloignées de l'emploi à créer leur entreprise
- L'association Les Nids mène des missions en faveur de l'enfant et de la famille apportant aux enfants et adolescents qu'elle accompagne protection, soutien, éducation et compréhension pour leur donner toutes les chances de se bâtir un avenir



#### Partenariat avec l'Institut Télémaque

## Institut Télémaque

Dans la même logique de **favoriser l'engagement des collaborateurs**, la Fondation CMA CGM poursuit son **partenariat avec l'Institut Télémaque**. Cette association agit pour favoriser l'égalité des chances dans l'éducation dès le collège en accompagnant des jeunes de milieux défavorisés, méritants et motivés par le biais d'un double parrainage « entreprise-école » (pour chaque jeune : un tuteur en entreprise + un référent dans son école).

Cet accompagnement a pour but de développer chez ces jeunes une ouverture socio culturelle, la découverte du monde professionnel, la persévérance scolaire et la confiance en soi.

A travers ce partenariat, 6 salariés du Groupe sont tuteurs sur leur temps libre d'un jeune sur une année, renouvelable.

Un tuteur aide son filleul à développer son potentiel et à s'ouvrir sur le monde culturel et professionnel pour lui donner toutes les chances qu'il mérite, et ceci à travers trois axes :

- En lui proposant des sorties culturelles et sportives (musée, théâtre, match sportif, ...) une fois par mois
- En lui faisant découvrir son métier, réfléchir au sien et rencontrer d'autres professionnels
- En l'encourageant à croire en lui et à viser des études à la hauteur de son potentiel

#### **Le Mécénat culturel**

La Fondation reste attachée au mécénat d'événements culturels.

Elle a ainsi renouvelé en 2019 son soutien aux activités pédagogiques du Festival d'Aix-en-Provence.

Elle a parrainé le concert Stabat Mater Pergolesi, le 25 février 2019 au **Festival Al Bustan**.



Elle a sponsorisé le concert de Melody Gardot le dimanche 7 juillet et le Requiem de Verdi le vendredi 26 juillet au **Festival de Baalbeck**.



Dans le cadre du **Festival International de Piano de La Roque d'Anthéron**, la Fondation a parrainé le concert de Khatia Buniatishvili le 7 août, dans le parc du château de Florans.

A cette occasion, 50 places ont été offertes aux salariés de CMA CGM.



## F. Une nouvelle organisation et de nouvelles orientations stratégiques pour la Fondation en 2020

La Fondation évolue pour relever de nouveaux défis, renforcer son impact et gagner en visibilité grâce à la mise en place d'une nouvelle stratégie et gouvernance en 2020

Un thème central : l'éducation pour tous

4 ambitions qui sont au cœur des valeurs de notre Groupe CMA CGM :

1. Le soutien à des actions de proximité en Région SUD et au Liban
2. L'ouverture à l'international avec le développement d'actions en Afrique
3. Le prolongement et le renforcement de l'opération conteneurs d'espoir avec notamment des partenariats en cours avec des ONG internationales
4. Le mécénat de compétence pour les collaborateurs de l'ensemble du Groupe







**Une équipe CMA CGM participe à la première course de ramassage de déchets en mer à Marseille.**

En juin 2019, 4 collaborateurs CMA CGM ont participé au Grand Défi, la première course européenne de ramassage de déchets en mer.



**Repas chauds pour les grands froids : première opération du programme « Volun-TEU » créé par ANL**

En août 2019 et en collaboration avec The Big Umbrella Foundation, 15 collaborateurs-bénévoles ANL, CMA CGM et APL ont participé à une opération « Real Meal » qui consistait à distribuer des repas chauds aux plus démunis au cours d'une froide soirée d'hiver à Melbourne, Australie.



**Des milliers d'arbres plantés en 1 jour pour CMA CGM Mexique**

Le 27 juillet 2019, 90 collaborateurs CMA CGM et leurs familles se sont réunis à La Boquera Huixquilucan, Estado de Mexico, pour planter plus de 2 000 arbres sur 4 ha de terrain déforestés.



**APL Guam soutient les enfants atteints d'autisme**

En octobre 2019, les collaborateurs d'APL Guam ont participé au premier cours de yoga de l'île spécialement conçu pour les enfants atteints de troubles du spectre de l'autisme. Leur présence à ce cours inaugural avait pour but de les encourager dans cette pratique physique, pour une meilleure perception de soi et de leurs capacités.

### **CMA CGM implique ses collaborateurs dans la protection du Parc National des Calanques à Marseille**

Dans le cadre du mois RSE by CMA CGM, le Groupe a organisé une action environnementale en partenariat avec le Parc National des Calanques, espace naturel remarquable aux portes de Marseille. Créé en 2012, il s'agit du premier parc national périurbain d'Europe à la fois terrestre (8500 hectares) et marin (43500 hectares). Il accueille près de 2 millions de visiteurs chaque année.

La collaboration entre le Parc National des Calanques et CMA CGM vise à préserver et valoriser le patrimoine du parc grâce à l'engagement des collaborateurs du Groupe. 50 collaborateurs du siège ont ainsi pris part à une action de nettoyage de l'île sur laquelle se situe le Phare du Planier, premier signe visible de l'entrée dans la rade de Marseille et totem historique qui doit être préservé.



## **B. Aide d'urgence – catastrophes naturelles**

Le Groupe CMA CGM intervient en coordination avec des états et des organisations humanitaires pour venir au secours des populations sinistrées et répondre aux besoins fondamentaux immédiats partout dans le monde en temps de crise. En offrant son expertise logistique pour l'acheminement de matériel, en collectant des dons en nature (eau, nourriture, vêtements), les équipes CMA CGM s'engagent à améliorer le sort des populations en situations de vulnérabilités extrême et témoignent de leur volonté à agir auprès de ceux qui en ont le plus besoin.

Voici quelques exemples d'actions réalisées au cours de 2019 :

- En mars 2019, la ville côtière de Beira, Mozambique, est détruite à 90 % par le cyclone Ida. Le Groupe CMA CGM a participé à l'acheminement de l'aide d'urgence en partenariat avec l'Ambassade de France au Mozambique et le World Food Program
- En octobre 2019, plusieurs régions des Philippines ont été touchées par un puissant séisme. Plus de 188 000 personnes sont restées sans abri. Les collaborateurs du Groupe CMA CGM se sont mobilisés pour donner des biens de premières nécessités en partenariat avec l'ONG Lingap Gabriela. Le Groupe CMA CGM a facilité l'acheminement gratuit de ces biens (terrestre avec CEVA Logistics et maritime avec CMA CGM)



- En décembre 2019, le Groupe CMA CGM a lancé l'opération « CMA CGM supports Lebanon » pour soutenir les plus démunis en cette période de troubles économiques et sociaux. Le Groupe CMA CGM a acheté 35 tonnes de produits alimentaires à des producteurs locaux ainsi que 2 tonnes de médicaments, reversés à 14 ONG locales. La distribution s'est faite avec la participation bénévole des collaborateurs de CMA CGM et de CEVA Logistics au Liban

### **Bureau des Services Humanitaires**

CMA CGM a pris la décision de créer, fin 2017, le Bureau des Services Humanitaires afin de proposer un point d'entrée unique aux organisations internationales et aux organisations non gouvernementales. Ce bureau permet de proposer des solutions « sur mesure » à ces organisations travaillant dans l'urgence, notamment :

- En leur permettant d'accéder sans aucun intermédiaire aux services et au réseau mondial d'agences CMA CGM
- En centralisant et en rationalisant leurs besoins et exigences de transports spécifiques
- En leur fournissant des conseils professionnels grâce à l'expérience et l'expertise du Groupe dans le traitement des questions logistiques
- En les guidant dans l'expédition des fournitures d'aides humanitaires, via des transports adaptés, des solutions et des mises en place fiables, sûres, sur mesure, de bout en bout à des prix compétitifs
- En les aidant à maximiser l'effet des aides qu'elles fournissent et à contribuer à leur mission de surmonter les crises humanitaires

Depuis le lancement du Bureau des Services Humanitaires, les ONG et les organisations internationales ont salué l'initiative et travaillent quotidiennement avec ce service pour trouver des solutions adaptées. Sur l'année 2019, le bureau a permis le transport humanitaire de 11 069 conteneurs équivalent vingt pieds – EVP.



# ANNEXES

---



# TABLEAU DES INDICATEURS

---

3 PILIERS "PROUD TO ACT"	6 AXES RSE Ambitions de l'axe	12 ENJEUX RSE Description de l'enjeu	Indicateur	
ENVIRONNEMENT	<b>Environnement</b> <i>La protection de l'environnement</i>  Être un leader dans la transition énergétique et développer des solutions clients toujours plus éco-responsables	<b>Transition énergétique</b> Efficacité énergétique, changement climatique (Gaz à Effets de Serre), émissions de CO2, pollutions atmosphériques (émissions de SOx - oxyde de soufre, NOx - oxyde d'azote, particules fines)	Emissions de gaz à effet de serre générées par le Groupe :	
			Scope 1 - %	
			Scope 2 - %	
			Scope 3 - %	
Climat Qualité de l'Air			Consommation de fioul - ktonnes	
			Consommation de fioul - ktonnes / EVP chargés	
			Emissions de CO <sub>2</sub> - millions de tonnes	
			Emissions de CO <sub>2</sub> - tonnes / EVP chargés	
Biodiversité		<b>Protection de la biodiversité</b> Pollutions marines (marée noire...), autres pollutions terrestres et sous-marines : olfactives, visuelles, sonores, protection des cétacés, gestion des eaux de ballasts, gouvernance des océans	Pollutions majeures aux hydrocarbures - impact C&D	
			Perte de conteneurs	
			<b>Ressources, matières et déchets</b> Construction, démantèlement et recyclage (navires, conteneurs, terminaux...), production et gestion des déchets	Production de déchets solides - milliers de tonnes
			Déchets m3 / navire / mois	
CUSTOMER	<b>Chaîne de Valeur</b> <i>L'apport sur toute la chaîne de valeur</i>  Développer des produits innovants, à forte valeur ajoutée pour une expérience client réussie tout en créant des partenariats durables avec nos fournisseurs dans une démarche d'amélioration mutuelle et continue	<b>Customer Centricity</b> Mettre les clients au centre du business, être à leur écoute et anticiper leurs besoins afin de créer une relation de partenariat avec nos clients, leur fournir des gages de garanties au travers des certifications et les aider à devenir plus durable via notamment les éco-innovations (ex. Reefer basse consommation), les innovations technologiques (ex. Traxens), la transformation digitale, les offres de produits responsables et les partenariats du Groupe avec des start-ups.	Production de boues d'hydrocarbures - milliers de tonnes	
			Nombre de navires démantelés	
			<b>Customer Centricity</b> Mettre les clients au centre du business, être à leur écoute et anticiper leurs besoins afin de créer une relation de partenariat avec nos clients, leur fournir des gages de garanties au travers des certifications et les aider à devenir plus durable via notamment les éco-innovations (ex. Reefer basse consommation), les innovations technologiques (ex. Traxens), la transformation digitale, les offres de produits responsables et les partenariats du Groupe avec des start-ups.	Nombre de clients
			Nombre de rapports CO <sub>2</sub> clients réalisés pour les clients	
PEOPLE & PARTNERS	<b>Ethique &amp; conformité</b> <i>L'exemplarité en matière d'éthique et de conformité</i> Prévenir le risque corruption et développer notre politique en matière d'éthique et de conformité auprès de l'ensemble de nos parties prenantes	<b>Partenariats durables avec nos fournisseurs et sous-traitants</b> Relation, partenariat et accompagnement durable de nos fournisseurs : maîtrise des enjeux, des risques sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux liés aux achats	Nombre de Pactes Développement Durable signés avec les clients	
			Innovation - Nombre d'entreprises financièrement soutenues par le Groupe	
			<b>Partenariats durables avec nos fournisseurs et sous-traitants</b> Relation, partenariat et accompagnement durable de nos fournisseurs : maîtrise des enjeux, des risques sociaux, sociétaux, économiques et environnementaux liés aux achats	Nombre de fournisseurs
			Nombre de fournisseurs évalués	
PEOPLE & PARTNERS		<b>Ethique &amp; conformité</b> Mise en application des réglementations concernant la concurrence, la corruption, les sanctions économiques et la protection des données	Nombre de personnes formées ou sensibilisées aux "Achats Responsables"	
			Nombre d'alertes traitées et clôturées via l'outil d'alerte professionnelle Groupe	

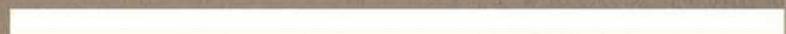
2018	2019	Périmètre * * Les indicateurs sont hors scope CEVA, excepté les cas mentionnés	Vérification par les Commissaires Aux Comptes	En lien avec la loi sur le devoir de vigilance	Correspondance GRI	Chapitre correspondant dans la DPEF 2019
Groupe CMA CGM et filiales					G4 - EN15	Page 43
85	83					
0,2	0,5		OUI	OUI		Page 43
14,7	16,5		OUI	OUI		
8 259	7 782	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 41
399	361	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 41
25, 8	24,3	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 43
1,24	1,13	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 43
700	654	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 47
400	364	Périmètre flotte en propriété et flotte affrétée	OUI	OUI		Page 47
-	-	Flotte en propriété	OUI	OUI	G4 - EN12 G4 - EN15	Page 51
139	1	Flotte en propriété	OUI	OUI	G4 - EN12	Page 51
19	19	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 56
10	10	Flotte en propriété			G4 - EN23	Page 56
190	183	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 57
1	3	Flotte en propriété				Page 57
65 000	70 000	Groupe CMA CGM - 2018 - Hors APL				Page 78
85	113	Groupe CMA CGM			G4 - PR5	Page 48
4	6	Groupe CMA CGM				Page 49
85	125	Groupe CMA CGM	OUI			Page 83
30 000	50 000	Groupe CMA CGM			G4 - SO9	Page 78
N.D.	348	Groupe CMA CGM et filiales	OUI	OUI	G4 - HR10 G4 - HR11	Page 89
N.D.	550	Groupe CMA CGM et filiales		OUI	G4 - EN32	Page 89
N.D.	54	Groupe CMA CGM	OUI	OUI	G4 - SO11	Page 68

3 PILIERS "PROUD TO ACT"	6 AXES RSE Ambitions de l'axe	12 ENJEUX RSE Description de l'enjeu	Indicateur
PEOPLE & PARTNERS	<b>Social</b> <i>L'engagement de nos collaborateurs</i>  Promouvoir la diversité au sein des équipes, améliorer la qualité de vie au travail et permettre aux collaborateurs de s'épanouir et de se former tout au long de leur parcours professionnel	<b>Diversité au sein du Groupe : mixité et inclusion</b> Egalité des chances, parité, interculturalité, intergénérationnel et handicap	Effectifs Groupe
			Répartition Femme / Homme - %
			Part des femmes ayant un poste de management - %
			Part des navigants officiers - %
			Part des femmes au Conseil d'Administration %
			Nombre de nationalités - Répartition géographique
	<b>Conditions de travail des collaborateurs</b> Qualité de vie et bien-être au travail, épanouissement des employés, dialogue social	<b>Développement des collaborateurs</b> Gestion des carrières, formations et développement des compétences, politique de rémunération	Présence du Groupe - Nombre de pays
			Age moyen des collaborateurs - synthèse de la Pyramide des âges
			Nombre de collaborateurs bénéficiant du télétravail
	<b>Santé, Sécurité &amp; Sûreté</b> <i>L'excellence en matière de sécurité</i>  Prévenir et réduire les accidents, les risques sûreté, et améliorer la qualité de vie au travail	<b>Santé, Sécurité &amp; Sûreté</b> Santé, sécurité et sûreté de l'ensemble des collaborateurs, des actifs du Groupe et des marchandises transportées	Nombre total d'heures de formation
			Masse salariale - M USD
			Nombre moyen de déficiences par inspection
Maritime - Nombre de détentions			
Maritime - Nombre d'événements majeurs maritimes			
Maritime - Accidents mortels			
Maritime - Taux de fréquence des accidents du travail			
Maritime - Taux de Gravité			
Maritime - Nombre de presque accidents			
Terminaux - Accidents mortels			
<b>Sociétal</b> <i>L'engagement sociétal du Groupe au niveau mondial et local</i>  Poursuivre notre engagement auprès des communautés via la Fondation et les actions Groupe et locales	<b>Fondation CMA CGM</b> Promotion de l'éducation pour tous. Elle s'engage partout dans le monde pour aider les enfants et les jeunes à trouver leur place dans le monde de demain grâce à l'éducation	Terminaux - Taux de fréquence des accidents du travail	
		Sûreté - Nombre de déplacements risqués gérés par la Direction Sûreté Groupe	
		Nombre d'associations soutenues dans le cadre de l'"Appel à Projets"	
	<b>Territoires &amp; Communautés</b> Implication dans la vie des territoires des communautés locales, création de valeur locale, emploi local et insertion, impact socio-économique, engagement citoyen / Mécénat – initiatives d'intérêt général, aide locale et aide d'Urgence		Nombre d'enfants soutenus dans le cadre de l'"Appel à Projets"
			Nombre de conteneurs de l'Espoir envoyés
			Nombre de collaborateurs bénéficiant du programme mécénat de compétence
		Nombre d'actions locales réalisées	
		Nombre de pays ayant réalisé des actions locales	

2018	2019	Périmètre * * Les indicateurs sont hors scope CEVA, excepté les cas mentionnés	Vérification par les Commissaires Aux Comptes	En lien avec la loi sur le devoir de vigilance	Correspondance GRI	Chapitre correspondant dans la DPEF 2019
37 902	35 800	Effectif Groupe consolidé hors CEVA	OUI	OUI	G4 - 9	Page 93
F - 45 H - 55	F - 44 H - 56	Effectif sédentaire C&Me (à l'exception de certaines entités) et navigants français – soit 83,7% de l'effectif Groupe consolidé	OUI	OUI		Page 95
N.D.	37	Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2% de l'effectif Groupe consolidé	OUI	OUI		Page 95
N.D.	2,4	Effectif navigants français et internationaux soit 13,9% de l'effectif Groupe consolidé	OUI	OUI		Page 95
45	45	Groupe CMA CGM		OUI		Page 95
149	148	Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2% de l'effectif Groupe consolidé	OUI	OUI	G4 - LA12	Page 97
140	132	Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2% de l'effectif Groupe consolidé		OUI	G4 - 6	Page 97
7	7	Effectif sédentaire C&Me – soit 82,2% de l'effectif Groupe consolidé	OUI	OUI	G4 - LA1	Page 97
N.D.	691	Effectif CMA CGM France				Page 101
212 342	264 262	2019 - Le périmètre des données formation en présentiel correspond aux collaborateurs sédentaires France, Brésil, Estonie, Malaise, Royaume-Uni, USA et Chine – soit 31,3% de l'effectif Groupe consolidé. Le périmètre des données formation en distanciel correspond aux collaborateurs sédentaires monde, soit 86,7% de l'effectif Groupe consolidé. 2019 - Les données formations crewing France et International sont du 01/01/2019 au 15/12/2019	OUI	OUI	G4 - LA 10	Page 114
1 886	4 063	Périmètre consolidé financier - 2019 : CEVA inclus			G4 - EC1	Page 113
0,91	0,99	Flotte en propriété		OUI		Page 125
11	6	Flotte en propriété		OUI		Page 125
8	3	Flotte en propriété	OUI	OUI	G4-LA6	Page 125
-	-	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 131
1,25	1,88	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 131
0,2	0,2	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 131
1 950	2 134	Flotte en propriété	OUI	OUI		Page 132
1	-		OUI	OUI		Page 131
13,20	13,18	Terminaux soumis à la politique SSE Terminals & Inland CMA CGM HO	OUI	OUI		Page 131
Plus de 1000	Plus de 1000	Groupe CMA CGM		OUI		Page 135
16	23	Associations du Département des Bouches du Rhône et au Liban			G4 - SO1	Page 140
8 000	13 000	Associations du Département des Bouches du Rhône et au Liban				Page 140
157	280	Monde				Page 140
10	35	France : Marseille et Le Havre				Page 142
38	61	Groupe CMA CGM et filiales				Page 145
20	23	Groupe CMA CGM et filiales			Page 145	



NOTE  
METHODOLOGIQUE



A noter : Le périmètre de cette déclaration de performance extra-financière est celui du Groupe CMA CGM, hors CEVA Logistics acquis par le Groupe courant 2019. Le programme d'intégration de CEVA Logistics dans le modèle d'affaires, la cartographie des risques extra-financiers et le reporting RSE est en cours et une finalisation des informations consolidées est prévue courant 2020 et sera disponible et communiquée dans la DPEF 2020.

A noter les informations suivantes ont été jugées non applicables pour l'activité du Groupe :

- Lutte contre la précarité alimentaire
- Lutte contre le gaspillage alimentaire
- Le respect du bien-être animal
- L'alimentation responsable, équitable et durable

### Environnement

La période couverte par le reporting s'étend du 01/01/2019 au 31/12/2019.

Consommation de fioul maritime : La consommation de fioul couvre la totalité de la flotte opérée. Les consommations de fioul des activités terrestres sont considérées comme négligeables comparativement. La consommation de fioul de l'activité maritime est exprimée en tonne de fioul et correspond à la somme des consommations des différents types de fioul consommés par la flotte (HSFO / LSFO / MGO-DO / GNL)  
 $Q \text{ consumed per voyage} = \sum \text{ROB beginning voyage} - \text{ROB end of voyage} + \sum \text{voyage bunkers purchase}$

Emissions de CO<sub>2</sub> maritime : les émissions de CO<sub>2</sub> couvrent la totalité de la flotte opérée et sont exprimées en tonne de CO<sub>2</sub>. Elles sont obtenues directement à partir des consommations de fioul. Les facteurs d'émission suivants sont appliqués aux consommations de fioul de l'activité maritime :

1 tonne HFO = 3,114 tonnes de CO<sub>2</sub>

1 tonne de LFO = 3.151 tonnes de CO<sub>2</sub>

1 tonne de MGO/ DO = 3,206 tonnes de CO<sub>2</sub>

1 tonne de GNL = 2,75 tonnes de CO<sub>2</sub>

Ref : " RESOLUTION MEPC.245(66) 2014 GUIDELINES ON THE METHOD OF CALCULATION OF THE ATTAINED ENERGY EFFICIENCY DESIGN INDEX (EEDI) FOR NEW SHIPS"

Emissions de CO<sub>2</sub> / EVP transportés : Les émissions de CO<sub>2</sub> par EVP transporté sont les émissions directes totales issues de la combustion du carburant consommé à bord des navires de la flotte CMA CGM (scope 1 du GHG protocol) divisé par les EVP transportés rémunérateurs (KPI 141)

Périmètre : CMA CGM flotte Groupe ( navires en propriété et affrétés)

Définition du Scope 3 :

Les émissions scope 3 sont les émissions dues à la construction des navires et des conteneurs, à la production de déchets solides et liquides des navires, aux déplacements professionnels des collaborateurs, à la consommation de fioul inhérente aux transports pré et post acheminement et aux émissions amont

dues à la production et au transport du carburant brûlé par nos navires.

- Construction des navires : Pour chaque navire construit dans l'année, nous considérons le poids du navire lège (sans ballast, sans fioul, sans huile, sans cargaison) en tonnes et nous appliquons un facteur d'émission de 1.75 (1.75 tonnes de CO<sub>2</sub> émises pour produire 1 tonne d'acier)
- Construction des conteneurs : Pour l'ensemble des conteneurs construits sur l'année pour le compte de CMA CGM, nous considérons le poids à vide (tare d'un conteneur de vingt pieds = 2.2 tonnes) et nous appliquons un facteur d'émission de 1.75 (1.75 tonnes de CO<sub>2</sub> émises pour produire 1 tonne d'acier)
- Déchets solides : Les navires propriétés participent à notre programme Green Ship, dans ce cadre ils reportent les déchets solides produits. Nous appliquons au volume total de déchets solides déclarés un facteur d'émission de 182 kg de CO<sub>2</sub> pour 1 m<sup>3</sup> de déchets.
- Déchets liquides : il s'agit des boues produites par le navire. Pour l'année 2019, l'estimation de boues produites était de 2,36 % du fioul consommé, donc nous considérons 2,36 % du CO<sub>2</sub> produit.
- Déplacement professionnel des collaborateurs : l'agence de voyage interne du Groupe CMA CGM fournit les émissions de CO<sub>2</sub> dues aux trajets (train / avion) des voyageurs d'affaires du Groupe au départ de la France. Cela correspond au périmètre Siège
- Consommation de fioul transport pré et post acheminement : nous faisons une extraction du système de gestion des bookings du Groupe avec un critère transport mode = Barge / Rail / Road / Feeder tiers qui regroupe les transports effectués par des moyens qui ne sont pas en propre. Puis nous appliquons des facteurs d'émissions standards pour chaque mode de transport afin de calculer l'empreinte carbone correspondante. (Source : Information CO<sub>2</sub> des prestations de transport Guide méthodologique / Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. 2017 pour le rail, la route et la barge ; Source CMA CGM pour le feeder)
- Emissions carburant phase amont : nous utilisons les facteurs d'émissions de la base EcotransIT qui applique les facteurs par défaut de la norme EN16258. Pour le MDO : 0.68 kg CO<sub>2</sub>e/kg ; pour le HFO : 0.26 kg CO<sub>2</sub>e/kg. [http://www.ecotransit.org/download/ETW\\_Methodology\\_Background\\_Report\\_2016.pdf](http://www.ecotransit.org/download/ETW_Methodology_Background_Report_2016.pdf) (p 96).

Emissions SOx : Les émissions de SOx couvrent la flotte totale opérée. Les émissions de SOx sont exprimées en tonne de SOx. Les émissions de SOx sont calculées sur la base de la consommation de fioul par type de fioul, des taux moyen de concentration de soufre par type de fioul, du facteur d'émissions entre le Soufre et le SOx: 2t de SOx sont émises pour 1 t de soufre (S) présente dans le fioul. (Source : EEMS Atmospheric Emissions Calculation)

Un taux de soufre moyen pondéré par la quantité est calculé pour chaque type de fioul.

A noter : en cas de donnée manquante, le taux de soufre par défaut est reporté.

Emissions de NOx : Les émissions de NOx couvrent la flotte totale opérée. Les émissions de NOx des activités terrestres sont considérées comme négligeables comparativement et ne font pas l'objet d'une consolidation à ce jour. Les émissions de NOx sont exprimées en tonne de NOx.

$NOx = \text{consommation totale de fioul par type} * \text{facteur d'émissions NOx par type de fioul}$

Les facteurs d'émission suivants sont appliqués aux consommations de fioul de l'activité maritime

- HSFO / LSFO : 86 kg de NOx / tonnes de fioul
- DO : 56 kg de NOx / tonnes de fioul

(Source: 3rd IMO GHG study 2014)

Rejets accidentels : Les rejets accidentels concernent les rejets liquides des navires en propriété, dangereux ou non dangereux et induits de manière accidentelle, que la responsabilité du Groupe CMA CGM soit impliquée ou non. Le périmètre de reporting concerne la flotte en propriété du groupe et est basée sur la remontée des RON (Report of Notification) transmises par les bords.

Déchets solides : La quantité de déchets solides (dangereux et non dangereux) est reportée par les navires grâce au programme de réduction des déchets appelé « Green Ship ». Chaque navire envoie un récapitulatif par catégorie des déchets solides produits à bord sur la base d'estimation visuelle de l'équipage. Ils sont exprimés en m<sup>3</sup> ou en pièces, selon la catégorie concernée. Ces rapports sont ensuite compilés et les chiffres analysés pour connaître le volume de déchets produits par la flotte en propriété. Les boues ne sont pas incluses dans cet indicateur.

Boues : La production de boues déclarée couvre la flotte totale opérée. La quantité de boues est exprimée en tonnes. La quantité de boues est calculée en utilisant un ratio calculé annuellement par l'équipe Sludge sur la base des quantités déchargées et contrôlées par des inspecteurs lors des opérations de déchargement de boues. Ce ratio est appliqué à la quantité totale de fioul brûlé dans l'année pour calculer la quantité de boues produites.

Consommation d'eau des Terminaux : La consommation d'eau Terminaux concerne Terminaux soumis à la politique Corporate QHSE Terminaux et Inland, soit 68% en 2019 - 17 terminaux sur 25

Périmètre 2019 des Terminaux soumis à la politique Corporate QHSE Terminaux et Inland : Malta Freeport Terminal Ltd., Somaport , Terminal Grand Ouest, Terminal des Flandres, Thessaloniki Port Authority S.A., Kingston Freeport Terminal Ltd., Adani CMA Mundra Terminal Pvt. Ltd, Kribi Container Terminal, Med Europe Terminal, Marseille Manutention, HUB Océan Indien – SAMR, Brooklyn Kiev Port, Port of Irak, Berth n°5, Bagdad Dry Port, Lattakia International

Container Terminal, PROGECO Natal, PROGECO Fortaleza, Ridah Freezone Terminal, Terminal Maritima de Guadalquivir, CMA CGM Guadeloupe, CMA CGM Martinique, SOMARIG, APL Kaohsiung Container Terminal, APL Yokohama Terminal , Vietnam International Container Terminals, Dutch Harbor, Kodiak

### Social

Les indicateurs sociaux ont été définis en 2013 et mis à jour en 2019. Etablis sur la base des critères du Global Reporting Initiative (GRI), ils visent à répondre aux exigences légales françaises (loi NRE du 15 mai 2001 et à la Directive Européenne sur la Déclaration de Performance Extra-Financière tout en intégrant au maximum les standards qui prévalent au niveau international.

Périmètre : Le reporting des données extra-financières du Groupe CMA CGM porte sur un périmètre consolidé hors CEVA Logistics.

Les indicateurs Effectif Total et répartition des effectifs par région s'appliquent aux entités consolidées du périmètre monde au 31 décembre de l'année de référence.

Les indicateurs Genre, Age, Embauches & Départs, et femmes managers ou officiers ne sont disponibles que pour une partie limitée du périmètre consolidé, certaines filiales n'ayant pas reporté.

Le périmètre des données formation en présentiel correspond aux collaborateurs sédentaires France, Estonie, Malaise, Royaume-Uni, USA et Chine et navigants soit 44% de l'effectif Groupe consolidé 2019 hors CEVA Logistics. Le périmètre des données formation en distanciel correspond aux collaborateurs sédentaires et navigants monde, soit 100% de l'effectif Groupe consolidé 2019 hors CEVA Logistics.

Période : La période couverte s'étend du 01/01/2018 au 31/12/2018 et du 01/01/2019 au 31/12/2019.

### Sédentaire

Outils de reporting C&Me (hors scope navigants internationaux) :

Les indicateurs sont collectés et consolidés à partir du système d'information RH C&Me. C&Me porte sur 88% des effectifs Groupe consolidés. Des fichiers Excel viennent compléter le reporting pour les sédentaires – porte sur 6% des effectifs Groupe.

### Effectif

*Note 1* : Les effectifs exprimés par tête portent sur le périmètre monde consolidé du Groupe au 31/12 de l'année de référence. Ils incluent les collaborateurs disposant d'un contrat de travail avec une entreprise du Groupe CMA CGM au 31/12 de l'année de référence. Sont pris en compte : les contrats de travail à durée indéterminée, les contrats de travail à durée déterminée, les expatriés (par site de rattachement), les collaborateurs en congés maternité ou paternité, les stagiaires et les VIE (hormis pour la France).

*Note 2* : Les effectifs exprimés par sexe comprennent le pourcentage de collaborateurs hommes et le pourcentage de collaborateurs femmes. La répartition par âge est divisée

comme suit : - de 20 ans, 20 à 29 ans inclus, 30 à 39 ans inclus, 40 à 49 ans inclus, 50 à 59 ans inclus, + de 60 ans. Ces découpages sont établis à partir des données disponibles. Certaines agences ou filiales ne reportent pas en raison de contraintes réglementaires locales spécifiques (ou entrées de périmètre).

#### Embauches et départs

*Note 1* : Les embauches concernent le nombre de collaborateurs ayant intégré l'entreprise entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence, selon les contrats tels que définis dans la note 1 / Effectif. La personne est également considérée comme un nouvel embauché dans son entreprise en cas de mutation impliquant la signature d'un nouveau contrat de travail avec une autre entreprise au sein du Groupe ou celle d'un avenant au contrat initial donnant lieu à une affectation définitive dans une autre entreprise du Groupe.

*Note 2* : Les départs concernent le nombre de collaborateurs sortis de l'effectif à l'initiative de l'entreprise ou de collaborateur entre le 01/01 et le 31/12 de l'année de référence collaborateurs sous contrats.

Part des femmes dans le management : nombre de femmes managers / total de manager (Hommes et Femmes)

*Note 3* : La répartition des effectifs par région géographique se répartie comme suit : France, Europe (sauf France), Afrique – Moyen-Orient, Amérique, Asie – Océanie.

#### Formation

*Note 1* : Tous les types de formations (internes et externes) et tous les modes (présentiel, à distance) sont comptabilisés, dès lors que l'action de formation comporte un objectif pédagogique, est tracée, et dispensée à un salarié du Groupe CMA CGM.

- Les formations en classe (présentielles) sont prises en compte à partir d'1 heure. Le calcul s'appuie sur les heures réalisées, dispensées aux salariés et non les heures prévues, planifiées, budgétées – Périmètre : France, USA, Royaume-Uni, Malaisie, Chine, Estonie
- Les e-learning (contenus interactifs) à partir de 4 minutes, et les vidéos pédagogiques au-delà de 30 secondes de connexion. Le calcul des heures de e-learning sont suivies sur la base des heures réalisées, sauf si les temps de connexion ne sont pas cohérents (soit plus de 2 x le temps théorique et 1,25 pour l'IMDG). Dans ce cas, la durée théorique est alors reportée - Périmètre : Monde

Indicateur	Contribution à l'effectif Groupe consolidé		
	TB1	TB2	Total
Répartition des effectifs par zone géographique	TB1 : 87,6 %	TB2 : 12,4 %	100 %
Répartition des effectifs par genre	TB1 : 83,7 %	TB2 : 12,4 %	96,1 %
Répartition des effectifs par âge	TB1 : 80,7 %	TB2 : 12,4 %	93,1 %
Nombre d'embauches			82,2 %
Nombre de départs			82,2 %
% des femmes parmi les managers			82,2 %
% des navigants officiers France et International			13,9 %

### Navigants français

L'outil de paye spécifique aux Crewing Fr. est utilisé pour obtenir l'ensemble des informations concernant les données RH des navigants français

### Navigants internationaux

Les effectifs comptabilisés dans les indicateurs RH du Crewing International correspondent aux navigants disposant d'un contrat de travail permanent ou d'un contrat avec CMA CGM, toutes ses filiales, CMA Ships Singapour et ses agences : ces navigants interviennent sur des navires de la flotte du Groupe CMA CGM, sur des navires d'autres armateurs, qui interviennent en missions ponctuelles au niveau d'autres entités du Groupe. Si le détachement à terre est définitif (via un changement de contrat), les effectifs sont alors comptabilisés dans l'effectif sédentaire. Les effectifs en formation et en arrêt de travail sont également comptabilisés.

Concernant la nationalité du Crewing International : il s'agit de la nationalité déclarée administrativement par les navigants.

Femmes officiers navigants France et International : le statut d'officier dans la Marine Marchande comprend les Deck Officers (composé des grades de Master, Chief officer, 2<sup>nd</sup> officer, 3<sup>rd</sup> officer et Polyvalent officer) et les Engine Officers (composé des grades de Chief engineer, 2<sup>nd</sup> engineer, 3<sup>rd</sup> engineer, Electrical officer et Reeferman).

Formation du Crewing français et international : Le nombre d'heures de formation des effectifs des navigants internationaux et français correspond à l'addition du nombre d'heures de formation distanciel, avec le nombre d'heures de formation en présentiel :

- Le nombre d'heures de formation présentiel est obtenu en appliquant une durée moyenne de 7h de formation par jour de formation dispensé
- Le nombre d'heures de formation en e-learning est obtenu via le logiciel de formation en ligne

### Santé et sécurité

Accident majeur maritime : Tout accident maritime impactant la santé et la sécurité de personne (blessure grave ou décès), l'environnement (impact nationale ou d'une durée de récupération supérieure à 1 an), la notoriété publique du Groupe (accident médiatisé à l'international) ou bien dont les conséquences financières sont supérieures à 1 M€.

Sécurité du travail : Les accidents du travail mortels et les accidents avec arrêt supérieur à 1 jour sont suivis et consolidés au niveau du Groupe par CMA Ships, ce pour l'activité maritime flotte en propriété et par SSE Terminals CMA CGM HO, pour les terminaux en gestion. Les accidents survenus sur les navires affrétés ne sont pas reportés ni consolidés, étant sous la responsabilité des différents armateurs concernés.

En référence aux % d'évolution présentés dans le modèle d'affaires :

LTIFR	Terminaux	Maritime
2014	36	1,55
2015	31	1,78
2016	29,5	1,63
2017	19,1	0,9
2018	13,2	1,25
2019	13,2	1,88

Taux de Fréquence des accidents du Travail Maritime : Le taux de fréquence des accidents du travail est calculé sur le périmètre maritime (flotte en propre CMA Ships) à partir du nombre d'accidents avec arrêt et du nombre total d'heures travaillées. Sont comptabilisés les accidents du personnel Navigant employé par le Groupe, ainsi que le personnel navigant employé par des agences de Manning. Est considéré comme un accident avec arrêt tout accident ayant entraîné un arrêt de travail à bord du navire, d'une durée supérieure 24h et sur la base d'un avis médical. Les accidents ayant entraîné un arrêt de travail uniquement après le débarquement ne sont pas comptabilisés. Le Nb d'heures travaillées de l'activité maritime : somme du nombre estimé de jours à bord x 24 heures (correspond au nombre d'heures passées par navigant à bord, y compris la nuit). Taux de Fréquence = Nb d'accidents du travail / (Nb d'heures travaillées) x 1 000 000.

Taux de gravité des accidents du Travail Maritime : Nombre de jours d'arrêt de travail à la suite d'un accident de travail par millier d'heure travaillées sur une période de douze mois glissants. Pour les navigants ne faisant plus partie des effectifs au 31/12/N, les jours d'arrêts survenus dans l'année N ne sont pas comptabilisés dans le calcul du TG

Taux de Fréquence des accidents corporels avec arrêts de travail des salariés des terminaux : Le taux de fréquence est calculé sur le Périmètre des terminaux soumis à la Politique QHSE Terminals CMA CGM Corporate à partir du nombre d'accidents du travail avec arrêts supérieur à 1 journée et du nombre total d'heures travaillées. TF= (Nb d'accidents / Nb d'heures travaillées) x 1 000 000

Périmètre 2018 des Terminaux soumis à la politique SSE Terminaux de CMA CGM HO : Dutch Harbor APL Terminal Unalaska / Kingston Freeport Terminal / SAMR La Réunion / GMM Martinique / GMG Jarry Terminal Guadeloupe / SOMARIG Guyane / TGO Montoir / TDF Dunkerque / BKP Odessa / Medeurope Terminal Marseille / Marseille Manutention / Malta Freeport Terminal / Terminal Sevilla / Thessaloniki / Lattakia / Umm Qasr Berth n°5 / Casablanca / Kribi / Mundra / Yokohama / Kaohsiung / VICT Vietnam / Natal

Périmètre 2019 des Terminaux soumis à la politique Corporate QHSE Terminaux et Inland : Malta Freeport Terminal Ltd., Somaport, Terminal Grand Ouest, Terminal des Flandres, Thessaloniki Port Authority S.A., Kingston Freeport Terminal Ltd., Adani CMA Mundra Terminal Pvt. Ltd, Kribi Container Terminal, Med Europe Terminal, Marseille Manutention, HUB Océan Indien – SAMR, Brooklyn Kiev Port,

Port of Irak, Berth n°5, Bagdad Dry Port, Lattakia International Container Terminal, PROGECO Natal, PROGECO Fortaleza, Ridah Freezone Terminal, Terminal Maritima de Guadalquivir, CMA CGM Guadeloupe, CMA CGM Martinique, SOMARIG, APL Kaohsiung Container Terminal, APL Yokohama Terminal, Vietnam International Container Terminals, Dutch Harbor, Kodiak

#### Performance

Achats Responsables :

Nombre de fournisseurs évalués :

Périmètre : tous les domaines d'achats (indirects, Terminaux, Intermodal, Chartering, CMA Ships, Bunkering, Feeding, Pool, P&T, Logistics)

Méthode de calcul : nombre de fournisseurs ayant réalisés un Cscreen sur la période de temps définie

Innovation :

Nombre d'entreprises soutenues financièrement par le Groupe : qu'il s'agit de financements directs ou indirects via des partenaires ou qu'il s'agit uniquement d'entreprises non core business, financées au cours de l'exercice.

Périmètre : CMA CGM Groupe (siège) et ses partenaires > ZeBox, Le Carburateur : liste des partenaires valide en 2019 mais amenée à évoluer avec les années

Méthode de calcul : les entreprises :

- dans lesquelles CMA CGM a une participation directe via CMA CGM Ventures, CMA Participation ou CMA CGM SA;
- dans laquelle CMA CGM a une participation indirecte via nos investissements dans des fonds d'investissements (fonds qui investissent à leur tour dans diverses entreprises)
- qui sont présentes dans les incubateurs (ZeBox et Le Carburateur) financés par le Groupe

#### Ethique et conformité

Nombre d'alertes traitées et clôturées

Périmètre : ensemble des alertes disponibles depuis la plateforme de lanceur d'alerte Groupe (Navex), qui ont été traitées et clôturées. L'indicateur couvre des alertes relatives à l'éthique mais aussi les ressources humaines et la sécurité.

Méthode de calcul : les alertes sont directement saisies dans le logiciel, une extraction de l'outil est réalisée avec le filtre et la période de temps demandés.

#### Enjeux RSE

L'identification des enjeux RSE majeurs pour le Groupe a été réalisée en collaboration avec différents départements du Groupe : Développement Durable, Sureté, Sécurité, Ressources Humaines, Ethique & Conformité, Achat, Risque.

Une première liste d'enjeux RSE matériels pour le transport maritime a été identifiée grâce à une analyse documentaire et réglementaire.

Les enjeux suivants ont été identifiés :

- Enjeux éthiques dans les affaires : Sanctions économiques et embargos, libre concurrence, corruption, conflit

d'intérêts, fraude, confidentialité de l'information et protection des données

- Enjeux chaîne de Valeur : Customer Centricity et Partenariats durables avec nos fournisseurs
- Enjeux Sociaux : Diversité – Mixité & inclusion, Condition de travail des collaborateurs, développement des collaborateurs
- Enjeux Sécurité et sureté : sécurité maritime, sécurité au travail (H&S), sécurité des marchandises, sécurité des actifs, sureté internationale
- Enjeux environnementaux : Transition énergétique, Ressources, Matières & Déchets, Océans : biodiversité
- Enjeux sociétaux : Développement, intégration territoriales, mécénat, actions locales, philanthropie, Emergency Relief et Fondation CMA CGM

Evaluation de l'importance pour CMA CGM

Chacun des enjeux identifiés est évalué par les différents départements à partir de 4 critères : financier, légal/réglementaire, Opération/ Business, Image/ Réputation. Les enjeux ont par la suite été priorisés en fonction des critères suivants :

+++ : CMA CGM a identifié l'importance de l'enjeux RSE et en fait une de ses priorités. Le Groupe met les moyens nécessaires pour répondre à cet enjeu

++ : CMA CGM a identifié que cet enjeux RSE est important et a mis en place des actions

+ : CMA CGM a identifié que cet enjeux RSE n'est pas prioritaire pour le moment, et met en place des actions limitées / ou ne met pas d'actions en place pour le moment

Evaluation de l'importance pour les parties prenantes de CMA CGM

Pour cette évaluation, les parties prenantes n'ont pas été directement sollicitées. Les parties prenantes ont été identifiées en fonction de l'intérêt dans les activités du Groupe. Elles ont été divisées en 2 sous-catégories :

Les parties prenantes prioritaires : Gouvernement Pouvoirs publics, Investisseurs, Clients, Propriétaires Actionnaires, Collaborateurs / Syndicats, Fournisseurs, Sous-traitants

Les parties prenantes secondaires : ONG, Médias, Organismes professionnels, Communautés locales

Les enjeux ont par la suite été priorisés en fonction des critères suivants :

+++ : La PP a identifié que l'enjeux RSE CMA CGM est un enjeu primordial de son point de vu

++ : La PP a identifié que l'enjeux RSE CMA CGM est secondaire de son point de vu

+ : La PP a identifié que l'enjeux RSE CMA CGM n'est pas prioritaire pour le moment de son point de vu

A noter : En 2018, 95 collaborateurs Groupe et filiales se sont positionnés sur la démarche RSE de CMA CGM.

## Risques RSE

Avec l'appui de la Direction Gestion des Risques, une cartographie des risques RSE en lien avec la matrice de matérialité est en cours de réalisation. Le travail sur 2018 a consisté :

- A identifier les risques Groupe existantes en lien avec l'un des 15 enjeux RSE du Groupe et d'identifier les enjeux n'ayant pas de risques associés
- De réaliser la cartographie des risques dite « RSE » pour les risques et enjeux associés. Les règles appliquées sont :
  - En fonction de l'activité et du périmètre, plusieurs risques ont été regroupés en « catégorie de risque », dont le niveau de risque actuel est défini par la moyenne des fréquences et la moyenne de la sévérité.
  - 
  - Dans le cas où un enjeu est couvert par 2 catégories de risque, le niveau de risque final est le plus élevé entre les 2 catégories
- De comparer les évaluations des enjeux vs risques. Dans cet exercice, des différences ont été identifiées et s'expliquent de la manière suivante:
  - L'enjeu est supérieur au positionnement du risque : l'enjeu est fort et connu. CMA CGM a mis les actions en place pour limiter le risque inhérent à l'enjeu > de fait le risque est maîtrisé et l'enjeu reste fort
  - L'enjeu est inférieur au positionnement du risque : l'enjeu est émergent. CMA CGM est en train de mettre en place les actions pour cadrer le risque > de fait le risque est plus important, les procédures et travaux étant en cours que l'enjeu lui-même

AMF	Armateurs de France
BDN	Bunker Delivery Notes – <i>Bon de livraison de soutes</i>
BSR	Business for Social Responsibility – <i>ONG qui accompagne les entreprises membres vers un monde juste et durable</i>
CDP	Carbon Disclosure Project – <i>Plateforme de reporting environnemental</i>
CCE	Comité Central d'Entreprise – <i>Remplace le Comité d'Entreprise dans les entreprises possédant plusieurs établissements</i>
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CE	Comités d'Etablissements – <i>Gérés par le CCE</i>
CHSCT	Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail
CO <sub>2</sub>	Dioxyde de Carbone
CRM	Customer Relationship Management – <i>Gestion de la relation clients</i>
DIRECCTE	Directions Régionales des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
ECA	Emissions Control Area – <i>Zone de Contrôle des Emissions</i>
ESI	Environmental Ship Index – <i>Plateforme de notation environnementale des navires</i>
EVP	Equivalent Vingt Pieds – <i>TEU - Twenty Equivalent Units</i>
FORS	Fast Oil Recovery System – <i>Système permettant de récupérer le carburant en cas de naufrage ou d'échouement</i>
GDP	Good Distribution Practice – <i>Formation aux bonnes pratiques de distribution pour l'industrie pharmaceutique</i>
GNL	Gaz Naturel Liquéfié
IMS	Integrated Management System – <i>Système de management intégré</i>
MOU	Memorandum of Understanding – <i>Mémorandum d'entente</i>
MLC	Maritime Labour Convention – <i>Convention du travail maritime</i>
NAO	Négociation Annuelle Obligatoire
NOx	Oxydes d'azote
OMI	Organisation Maritime Internationale
OIT	Organisation Internationale du Travail – <i>ILO - International Labour Organisation</i>
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTI	Organisme Tiers Indépendant
PSC	Port State Control – <i>Inspection des navires étrangers par l'Etat du Port d'escale</i>
QHSSE	Qualité, Hygiène, Santé, Sécurité, Environnement
RIF	Registre International Français – <i>Registre Français d'immatriculation des navires</i>
ROTI	Rapport Organisme Tiers Indépendant
RPS	Risque Psycho-Sociaux
RSE	Responsabilité Sociétale d'Entreprise – <i>CSR - Corporate Social Responsibility</i>
SIRH	Système d'Information des Ressources Humaines
SOPEP	Ship Oil Pollution Emergency Plan – <i>Plan d'urgence en cas de pollution marine à bord des navires</i>
SOx	Oxydes de Soufre
UES	Unité Economique et Sociale
USCG	United States Coast Guards – <i>Gardes-côtes Américains</i>
VIE	Volontariat International en Entreprise
WPCI	World Port Climate Initiative – <i>Initiative mondiale des Ports pour le climat</i>

# RAPPORT D'AUDIT

ORGANISME TIERS INDEPENDANT

---

A l'assemblée générale,  
En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société (ci-après « entité ») désigné organisme tiers indépendant (OTI), accrédité par le COFRAC sous le numéro 3-1049<sup>55</sup>, nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2019 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion du Groupe en application des dispositions des articles L. 225-102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du code de commerce.

### Responsabilité de l'entité

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance. La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de l'entité (ci-après le « Référentiel »), dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration et disponibles sur demande au siège de l'entité.

### Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des textes légaux et réglementaires applicables, des règles déontologiques et de la doctrine professionnelle.

### Responsabilité du commissaire aux comptes désigné OTI

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225-105 du code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il nous appartient d'exprimer, à la demande de l'entité et en dehors du champ d'accréditation, une conclusion d'assurance raisonnable sur le fait que les informations sélectionnées par l'entité présentées en Annexe et identifiées par le signe √ dans la Déclaration ont été

établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur le respect par l'entité des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment en matière de plan de vigilance, ni sur la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

### Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du code de commerce, à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention, et à la norme internationale ISAE 3000<sup>56</sup> :

- Nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation et de l'exposé des principaux risques ;
- Nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre chaque catégorie d'information prévue au III de l'article L. 225-102-1 en matière sociale et environnementale ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2<sup>ème</sup> alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;
- Nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et une description des principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services, ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance afférents aux principaux risques ;
- Nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
  - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
  - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus

<sup>55</sup> Dont la portée d'accréditation est disponible sur le site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)

<sup>56</sup> ISAE 3000 – Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information

importantes présentées en Annexe. Pour certains risques<sup>57</sup>, nos travaux ont été réalisés au niveau de l'entité consolidante, pour les autres risques, des travaux ont été menés au niveau de l'entité consolidante et dans une sélection d'entités<sup>58</sup>

- Nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16, avec les limites précisées dans la Déclaration ;
- Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- Pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants présentés en Annexe, nous avons mis en œuvre :
  - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
  - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices<sup>58</sup> et couvrent entre 25% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- Nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une

assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

#### **Moyens et ressources**

Nos travaux ont mobilisé les compétences de cinq personnes et se sont déroulés entre novembre 2019 et mars 2020 sur une durée totale d'intervention d'environ huit semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené une quinzaine d'entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

#### **Conclusion**

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration consolidée de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

#### **Commentaire**

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus et conformément aux dispositions de l'article A. 225-3 du code de commerce, nous formulons le commentaire suivant :

A l'exception de certaines données sociales communiquées sur un périmètre Groupe, la Déclaration est établie sur le périmètre Groupe hors CEVA Logistics, entité acquise en cours d'exercice 2019 et représentant 55% de l'effectif du Groupe. CEVA Logistics sera intégré au reporting RSE de l'exercice 2020 tel que mentionné en annexe « Note méthodologique » du rapport de gestion.

<sup>57</sup> Transition énergétique ; Ressources, matières et déchets ; Océan : Biodiversité ; Ethique et Conformité ; Customer Centricity ; Achats responsables ; Territoires et Communautés, Fondation CMA CGM.

<sup>58</sup> CMA CGM France, CMA CGM USA, Malta Freeport Terminal, Flotte Groupe.

# Rapport d'assurance raisonnable sur une sélection d'informations extra-financières

## Nature et étendue des travaux

Concernant les informations sélectionnées par l'entité présentées en Annexe et identifiées par le signe v dans la déclaration de performance extra-financière, nous avons mené des travaux de même nature que ceux décrits dans le paragraphe « Nature et étendue des travaux » ci-dessus pour les Informations considérées les plus importantes mais de manière plus approfondie, en particulier en ce qui concerne le nombre de tests.

L'échantillon sélectionné représente ainsi 100% des informations identifiées par le signe v.

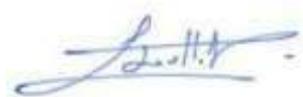
Nous estimons que ces travaux nous permettent d'exprimer une assurance raisonnable sur les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe v.

## Conclusion

A notre avis, les informations sélectionnées par l'entité et identifiées par le signe v dans la déclaration de performance extra-financière ont été établies, dans tous leurs aspects significatifs, conformément au Référentiel.

Paris-La Défense et Marseille, le 6 mars 2020

KPMG S.A.  
Fanny Houlliot  
Associée  
Sustainability Services



Georges Maregiano  
Associé



## Annexe

Informations qualitatives (actions et résultats) considérées les plus importantes
Programme de développement du Leadership au féminin et résultat de l'index égalité professionnelle
Projet "All different" en faveur de la prise en compte du handicap dans l'entreprise
Accords collectifs signés en France en 2019
Politique Groupe QHSSE Terminaux et sites inland
Nombre d'évènements majeurs maritimes et terminaux
Le Master Management Program de CMA CGM Academy
Investissements, mesures et décisions en faveur de la transition énergétique
Programme "navire Vert"
Procédures pour limiter le transport des espèces menacées
Dispositif de conformité anti-corruption
Dispositif d'évaluation des fournisseurs notamment en matière de respect des droits de l'homme et résultats associés
Mesures d'accompagnement des territoires
Actions de partenariats et de mécénat
Offre client digitale CMA CGM eSolution

Indicateurs clés de performance et autres résultats quantitatifs considérés les plus importants	Niveau d'assurance
Effectif au 31/12 réparti par tranche d'âge, genre et zone géographique	Modéré
Nombre d'embauches et Nombre de départs	Modéré
Part des femmes dans le management	Modéré
Nombre d'heures de formation (navigants et sédentaires)	Modéré
Taux de fréquence des accidents de travail avec arrêt des salariés des terminaux et maritime	Modéré
Taux de gravité des accidents de travail maritime	Modéré
Consommation en fioul de la flotte maritime	Raisonnable
Emissions de CO <sub>2</sub> liées à la consommation en fioul de la flotte maritime	Raisonnable
Emissions de SO <sub>x</sub> liées à la consommation en fioul de la flotte maritime	Raisonnable
Emissions de NO <sub>x</sub> liées à la consommation en fioul de la flotte maritime	Raisonnable
Emissions de CO <sub>2</sub> /EVP chargé	Raisonnable
Nombre de rejets accidentels à la mer	Modéré
Perte de conteneurs en mer	Modéré
Production de boues d'hydrocarbures	Modéré
Nombre de fournisseurs évalués	Modéré
Nombre d'alertes traitées et clôturées	Modéré
Nombre d'entreprises soutenues financièrement par le Groupe	Modéré